

www.e-rara.ch

Dictionnaire universel d'histoire naturelle

Orbigny, Charles d'

Paris, 1844-1849

ETH-Bibliothek Zürich

Shelf Mark: Rar 27554

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-67877>

[Sphi - Stelle.]

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

de la tribu des Sphégiens, famille des Sphégiides, de l'ordre des Hyménoptères, établi par Linné et adopté par tous les entomologistes avec des restrictions de plus en plus grandes. Tel qu'il est adopté aujourd'hui, il renferme les espèces dont les mandibules sont larges, arquées et bidentées; la tête large; les ocelles placées en triangle sur le vertex; les ailes antérieures ayant une longue cellule radiale et trois cubitales; les jambes intermédiaires et postérieures garnies d'une double rangée d'épines. On connaît un grand nombre d'espèces exotiques du genre Sphex. Nous citerons, comme type, une espèce de notre pays, le *S. flavipennis* Fabr., répandu dans une assez grande partie de l'Europe. (Bl.)

***SPHIGGURE**. *Sphiggurus* (σφιγγω, ser-
rer; οὐρά, queue). MAM. — Fr. Cuvier a
créé sous ce nom un genre de Mammifères,
de l'ordre des Rongeurs, division des Hys-
triciens, formé aux dépens des Porcs-Épics
(voy. ce mot), groupe naturel dans lequel
il doit rentrer. (E. D.)

***SPHINCTANTHUS** (σφιγκτός, resserré;
ἄνθος, fleur). BOT. PH. — Genre formé dans
la famille des Rubiacées, tribu des Gardé-
niées, par M. Bentham, pour un arbuste de
la Guiane, à stipules solitaires de chaque
côté des paires de feuilles opposées, caracté-
risé surtout par une corolle à tube allongé-
conique, resserré sous la gorge, garni inté-
rieurement d'un cercle pileux; par un ovaire
adhérent, charnu, à deux loges multi-ovu-
lées, surmonté d'un style fusiforme. Son
fruit est inconnu. Son espèce unique est le
S. rupestris Benth. (D. G.)

***SPHINCTEROSTIGMA**. BOT. PH. —
Genre proposé par Schott et regardé ensuite
par lui-même comme une simple section des
Philodendron, famille des Aroïdées. (D. G.)

SPHINCTÉRULE. MOLL. — Voy. SPINC-
TÉRULE.

***SPHINCTOCYSTE**. *Sphinctocystis* (σφιγκ-
τός, resserré; κύστις, vessie). BOT. CR. —
(Phycées.) Genre créé par M. Hassall pour
une Diatomée du genre *Surirella*, *S. solea*
Bréb., Kg., *Navicula librile* Ehrenb., dont
la carapace présente un rétrécissement vers
sa partie moyenne. Nous ne pensons pas
que ce caractère soit suffisant pour établir
un genre. (Breb.)

***SPHINCTOLOBIUM** (σφιγκτός, resserré;

T. XI.

λόβος, légume). BOT. PH. — Genre de la fa-
mille des Légumineuses-papilionacées, tribu
des Dalbergiées, créé par Vogel (*Linnæa*,
XI, p. 417) pour des arbres du Brésil, qui
ont le port des *Pongamia*, à côté desquels
ils se placent; à feuilles pennées avec im-
paire; à fleurs en grappe; son principal
caractère consiste dans son légume rétréci
aux deux bouts, coriace-ligneux, dont les
valves sont apprimées-connées et qui est
dès lors indéhiscent. Nous citerons pour
exemples le *S. floribundum* Vogel et le *S.*
nitidum Vogel. (D. G.)

SPHINCTRINA. BOT. CR. — Genre de la
famille des Pyrénomycètes de Fries, ou des
Hypoxylées de De Candolle, formé par Fries
pour l'*Hypoxylon Sphinctrinum* Bull. Dans
la classification de M. Léveillé, il appartient
aux Clinosporés-Endoclines, section des
Sphéropsidés. (M.)

***SPHINCTUS**. INS. — Genre de la famille
des Ichneumonides, tribu des Ichneumoni-
ens, de l'ordre des Hyménoptères, établi
par Gravenhorst sur des espèces dont le corps
est étranglé, l'abdomen pédonculé et pyri-
forme, avec le premier anneau presque li-
néaire. Le type est le *S. serotinus* Grav.,
que l'on rencontre dans plusieurs parties de
l'Europe. (Bl.)

***SPHINDUS**. INS. — Genre de l'ordre des
Coléoptères hétéromères, famille des Taxi-
cornes et tribu des Diapériales, proposé par
Mégérle, adopté par Dejean (*Catalogue*,
3^e édit., p. 335) et publié par nous (*Revue*
entom. de Silb., t. I, n^o 8). Ce genre ren-
ferme deux espèces: la *Nitidula dubia* Gyl.
(*S. dubius* Chev. ou *Gyllenhalii*) et *testa-*
ceus Dej. La première a été trouvée en
Suède, en Autriche et aux environs de Pa-
ris, dans une espèce microscopique de Ly-
coperdons se développant sur de vieilles
planches. Nous avons été à même d'observer
sa larve, qui est blanche et très ventrue. La
deuxième est propre aux États-Unis. Dejean
a classé mal à propos les *Sphindus* parmi
les Xylophages. (C.)

* **SPHINGIDÆ** Leach, **SPHINGIDI**
Boisd., **SPHINGOIDEA** Grav., **SPHIN-**
GOIDES Hubn., etc. INS. — Synonymes de
Sphingiens Latr. Voy. ce mot. (E. D.)

SPHINGIDES. INS. — Syn. de *Sphin-*
giens.

***SPHINGIENS**. *Sphingii*. INS. — Tribu de

l'ordre des Lépidoptères, section des Chali-noptères, caractérisée par des palpes larges et obtus, un corps extrêmement épais, un abdomen conique, des antennes prismatiques, dentelées en dessous, en manière de râpe, terminées en une très petite pointe. C'est surtout chez les mâles que les dentelures des antennes sont prononcées.

Les Sphingiens sont les Lépidoptères les plus robustes. Leur corps est d'une épaisseur considérable. Leurs ailes sont assez étroites, beaucoup plus solides que celles de la plupart des autres Lépidoptères, et parcourues par des nervures extrêmement fortes. Aussi ont-ils un vol rapide. Ils peuvent planer longtemps au même endroit sans que leurs ailes manifestent autre chose qu'un frémissement rapide. Chez la plupart des Sphingiens, la trompe est fort longue, ce qui leur permet de pomper le suc dans le nectaire des fleurs sans même être obligés de se poser.

L'organisation intérieure de ces animaux n'a pas encore été étudiée complètement. On doit cependant à M. Newport un travail de la plus haute importance sur une espèce de ce groupe, le SPHINX DU TROËNE, *Sphinx ligustri* Linné. Cet anatomiste a fait connaître, dans cet Insecte, la disposition du système nerveux, pendant les diverses phases de la vie. Chez l'animal adulte, les trois centres nerveux thoraciques sont espacés; les ganglions abdominaux, au nombre de huit, forment aussi une chaîne qui s'étend presque jusqu'à l'extrémité de l'abdomen.

Le canal intestinal des Sphingiens débute par un œsophage grêle, s'élargissant un peu en un jabot qui occupe toute la longueur du thorax. Dans cette partie du tube digestif, les parois sont minces et presque diaphanes. L'estomac, ou ventricule chylique qui vient à la suite, est de forme presque circulaire, à parois résistantes et, pour ainsi dire, cannelées circulairement. Il est suivi d'un intestin légèrement onduleux, se terminant en un rectum plus ou moins volumineux.

Les Sphingiens sont fort nombreux en espèces. On en compte, dans nos collections, de 130 à 150 espèces recueillies dans les diverses régions du monde, mais plus abondamment dans les pays chauds et humides que partout ailleurs. En Europe, il en existe 34 espèces bien constatées. Aux environs de

Paris, 12 espèces s'y rencontrent habituellement, sans tenir compte de celles qui y ont été vues accidentellement. Tous ces Lépidoptères ont une grande taille. On ne connaît guère de Sphingiens ayant moins de 3 ou 4 centimètres de longueur et 6 à 8 d'envergure. Beaucoup atteignent des dimensions infiniment supérieures. Les plus grandes espèces n'ont pas moins de 8 centimètres de long sur 17 à 18 d'envergure, c'est-à-dire plus d'un demi-pied. Aussi, chez ces Lépidoptères, les ailes postérieures sont retenues aux antérieures par un crin d'une puissance extrême engagé dans un anneau très solide, de manière à maintenir bien réguliers les mouvements de ces ailes dont le développement est si remarquable.

Les Sphingiens comptent parmi les plus beaux Lépidoptères. Leur corps et leurs ailes présentent le plus souvent les nuances les plus variées et les couleurs les plus agréables. Néanmoins elles ont toujours des tons un peu vaporeux et non pas brillants comme ceux des Papillons de jour.

Ces Lépidoptères, en effet, sont plutôt nocturnes que diurnes. Quelques uns, à la vérité, volent en plein jour, par la plus grande ardeur du soleil; mais la plupart ne se montrent qu'après son coucher. Latreille plaçait les Sphingiens dans sa division des Lépidoptères crépusculaires, division tout artificielle, aujourd'hui rejetée par tous les entomologistes.

Les Sphingiens constituent un groupe des plus naturels, des mieux limités et des mieux caractérisés. Ses affinités naturelles avec les Bombyciens, et notamment avec le genre Sericaire, qui a pour type le Ver à Soie, ne sont pas douteuses. Mais cependant il existe des différences très grandes entre ces deux divisions: l'une des principales se voit dans le développement de la trompe.

Les Sphingiens, pendant leur premier état, ont aussi un aspect tout particulier. Ce sont des chenilles très massives, ayant presque toujours une tête conique, et l'avant-dernier anneau du corps muni d'une sorte de corne caudale, dure et lisse dans certaines espèces, granuleuse dans d'autres, et en petite pointe dans d'autres encore. En général leur peau glabre est parée de belles couleurs; les unes, vertes, sont piquetées de blanc; les autres présentent des taches ocul-

lées; les autres, des bandes obliques roses-violettes, etc. Elles vivent sur des végétaux de nature très différente; les unes affectionnent les arbres de haute futaie, les autres des arbrisseaux ou même des plantes basses.

Ces Chenilles ont l'habitude, quand on vient à les inquiéter, de redresser la partie antérieure de leur corps d'une manière menaçante. Cette attitude, rappelant celle du fameux Sphinx de la fable, leur a valu la dénomination adoptée par tous les naturalistes. A l'époque de leur transformation en chrysalide, elles quittent le végétal sur lequel elles vivaient, et s'enfoncent plus ou moins dans la terre. Quelques unes s'y creusent une simple loge, d'autres, ayant la propriété de sécréter un peu de soie, se forment, à l'aide de feuilles desséchées et d'un peu de terre ou d'autres corps étrangers, une sorte de coque grossière. Les nymphes ou chrysalides sont brunes et de forme oblongue. Chez les espèces où la trompe a un développement très considérable, elle est déjà fort distincte et en grande partie détachée du corps, sous cet état.

On a adopté huit genres dans la tribu des Sphingiens; mais beaucoup d'espèces exotiques, présentant quelques caractères particuliers, paraissent devoir former les types de nouveaux genres. M. Boisduval a ainsi préparé un travail dans lequel les Sphingiens sont très subdivisés, mais ce travail n'a point encore été publié. Les huit genres principaux de Sphingiens se reconnaissent aisément à la forme de leurs antennes et au développement de leur trompe, comme le montre l'énoncé suivant.

An- tennes	}	très renflées, en massue. Trompe longue. Abdomen terminé par une brosse de poils.	MACROGLOSSUM, Scop.
		en massue prismatique. Trompe très longue. Ailes dentelées.	PTEROSON, Boisd.
		longues, peu renflées, et terminées en pointe recourbée. Ailes dentelées.	THYREUS, Swains.
		prismatiques. Trompe de la longueur de la moitié du corps. Abdomen conique.	DELEPHILA, Ochs.
		prismatiques, fortement dentelées. Trompe plus longue que le corps. Abdomen cylindro-conique.	SPHINX, Lin.

An- tennes	}	cylindriques et terminées par un petit crochet. Trompe épaisse, fort courte. Abdomen large et un peu déprimé.	ACHERONTIA, Ochs.
		grêles, longues. Trompe très courte. Ailes larges, sinuées. Abdomen grand, cylindrique.	BRACHYGLOSSA, Boisd.
		flexueuses, amincies au bout, crénelées en dessous. Trompe rudimentaire. Ailes dentelées.	SMERINTHUS, Ochs.

Tous ces animaux appartenant au genre Sphinx de Linné, de Fabricius, etc.; mais successivement de nouvelles divisions ont été admises.

Les MACROGLOSSES ont une trompe énorme, mais qui demeure roulée pendant le repos. Ces sont les Sphingiens de la plus petite taille. On en connaît quatre espèces européennes, et plusieurs autres exotiques. Ces insectes se rencontrent au mois de mai, voltigeant de fleurs en fleurs pendant la plus grande ardeur du soleil. Certains Macroglosses se font remarquer par la transparence de leurs ailes, presque entièrement dénudées d'écaillés. Tels sont les *M. fuciformis* Lin. et *bombylifformis* Ochs., dont les noms rappellent l'apparence de quelques Hyménoptères, qu'on retrouve jusqu'à un certain point chez ces Sphingiens. Dans d'autres, au contraire, les ailes sont obscures; tel est le Macroglosse du caille-lait (*Macroglossum stellatarum* Lin.), dont la chenille vit sur le caille-lait (*Galium verum*). Comme représentant de ce genre, nous avons figuré (Atlas de ce Dictionnaire, *Ins. Lépidoptères*: pl. 9, fig. 1) une espèce américaine, le *Macroglossum pelagus*, Cram.

Le genre PRÉROGON a pour type une jolie espèce (*P. cenotheræ*), dont les ailes antérieures sont vertes. Elle est fort rare aux environs de Paris, mais on la rencontre plus communément dans le midi de la France; sa chenille vit sur des épilobes.

Les THYREUS ont pour type une espèce de la Géorgie et de la Pensylvanie, le *T. Abbotii* Swains.

Les DELEPHILA, les plus beaux Sphingiens connus, sont assez nombreux en espèces. Plusieurs exotiques formeront sans doute par la suite des genres particuliers; les européennes sont au nombre de 18, quelques-unes d'entre elles, parées des plus brillantes couleurs, sont fort connues et fort recherchées des amateurs de collections.

Le Sphinx du Laurier rose (*Deilephila nerii* Lin.) peut être considéré comme le type du genre. C'est un magnifique Lépidoptère, dont les ailes antérieures, nuancées de vert et de rose, ont à leur base une tache blanchâtre, avec un gros point; un peu au-delà une large bande olivâtre; puis trois lignes d'un blanc rose se confondant avec une bande oblique de la même nuance, en arrière de laquelle se trouve un espace violacé, appuyé sur une ligne en zigzag blanchâtre. Cette espèce paraît habiter toute la portion de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie où croît le Laurier rose (*Nerium oleander*). Souvent elle a été transportée avec cet arbrisseau dans des localités où elle ne saurait se multiplier; c'est ainsi qu'elle a été parfois rencontrée à Paris dans des jardins. Nous avons représenté cette espèce dans l'Atlas de ce Dictionnaire (*Ins. Lépidoptères*: pl. 9, fig. 2).

Parmi les Deiléphilés, quelques espèces sont répandues plus abondamment dans notre pays. Ainsi nous citerons: le *D. elpenor* (*Sphinx elpenor* Lin.), connu sous le nom vulgaire de *Grand pourceau*, à cause de la forme et de l'aspect de sa chenille. Il est plus connu encore cependant sous le nom de *Sphinx de la vigne*. C'est un de nos plus beaux Lépidoptères, dont le corps est rose et les ailes d'un vert tendre, ornées de bandes roses. Sa chenille vit sur des Epilobes et quelquefois aussi sur la vigne.

Le *D. porcellus* (*Sphinx porcellus* Lin.) ou le *Petit pourceau* ressemble au précédent, mais il est de beaucoup plus petite taille; sa chenille vit sur le Caille-lait (*Galium verum*).

Mais l'espèce de ce genre la plus facile à rencontrer dans ce pays; c'est le *D.* de l'Euphorbe ou du Tithymale (*Sphinx euphorbiae* Lin.), dont les ailes intérieures sont d'un gris rose, avec trois taches et une bande ondulée, d'un vert foncé, et les secondes ailes d'un rouge rose; avec deux bandes transversales noires. La chenille de cette espèce, de couleur noire, ornée d'une multitude de petites taches jaunes, blanches et rouges, vit sur des Tithymales et des Euphorbes.

Les SPHIX proprement dits des entomologistes modernes, ont des représentants dans notre pays. Le Sphinx du troène (*S. tiliæ* Lin.), dont les ailes antérieures sont

d'un gris rougeâtre, veiné de noir, avec la partie moyenne plus obscure et deux lignes blanches sinuées près de la côte, et les ailes postérieures d'un rose vif, orné de bandes noires, est répandu dans une grande partie de l'Europe. Sa chenille vit sur les Troènes (*Ligustrum album*), les Lilas, etc.

On trouve encore en France le Sphinx du Liseron (*S. convolvuli* Lin.), plus rare que le précédent; sa chenille vit sur le Liseron. C'est l'espèce connue sous le nom vulgaire de *Sphinx à cornes de bœuf*. Et le Sphinx du Pin (*S. pinastri* Lin.), entièrement de couleur grisâtre, dont la chenille vit sur les Pins dans les grandes forêts du nord de l'Europe.

Plusieurs Sphinx américains sont très voisins de nos espèces européennes.

Le genre ACHERONTIA a pour type un Lépidoptère bien connu. C'est le Sphinx tête de mort (*voy.* l'Atlas de ce Dictionnaire, *Ins. Lépidopt.*, pl. 17, fig. 1) (*A. atropos* Lin.), remarquable par sa grande taille et par la présence sur son corselet de petites taches noires, qui simulent grossièrement la forme d'une tête de mort.

Cette espèce a la propriété de faire entendre un cri très pénétant, sans que l'on ait pu découvrir jusqu'ici d'une manière positive quels organes sont mis en jeu pour produire cette stridulation. Aussi, dans certaines localités et notamment en Bretagne, ce Sphinx est-il devenu parfois un sujet d'épouvante pour les habitants qui y trouvaient un présage de mort (*voy.* l'art. *Atropos*). Le Sphinx tête de mort se trouve dans une grande partie de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique. Sa chenille, remarquable par sa belle couleur verte avec des bandes latérales obliques, blanches et violacées, et sa corne caudale granuleuse, vit sur les feuilles des Pommes de terre et sur quelques autres Solanées. On trouve dans l'Inde une seconde espèce d'Acherontia très voisine de la première; c'est l'*A. satanas* Boisd.

Le genre BRACHYGLOSSA a pour type une immense espèce de la Nouvelle-Hollande, le *B. triangularis* Donov.

Enfin, les SMERINTHUS sont peut-être, de tous les Sphingiens, les plus communs dans notre pays. Par la brièveté de leur trompe, ils se rapprochent singulièrement des Bombyciens. Le *S.* du Tilleul (*Sphinx tiliæ* Lin.)

dont la chenille est souvent très commune sur les Ormes de nos routes, est un papillon d'un fauve tendre avec deux grandes taches d'un vert foncé sur les ailes antérieures, les extrémités d'un vert tendre et une tache plus pâle au sommet.

Le S. du Peuplier (*Sphinx populi* Lin.), est d'un gris roussâtre, avec une tache ferrugineuse sur les ailes postérieures; sa chenille vit sur les Saules et les Peupliers.

Le S. demi-paon (*Sphinx ocellata*) est remarquable par ses ailes postérieures d'un rouge carminé, ayant une grande tache coccinée bleue, à iris et prunelle noirs. Sa chenille vit sur les Saules. Enfin, le S. du Chêne (*S. quercus*), d'une plus grande taille que les précédents et d'une couleur gris fauve, beaucoup plus rare que les autres Smérinthes et vivant seulement dans le midi de la France. (Bl.)

***SPHINGIUM**. BOT. PH. — Genre proposé dans la famille des Légumineuses - Papilionacées, tribu des Lotées, et dont le nom a dû être abandonné pour celui de *Mellobium* Eckl. et Zeyh.

***SPHINGURE**, Leiblein. MAM. — Voy. SPHIGGURE. (E. D.)

SPHINTHEROPHYTA (σπινθήρ, étincelle; φυτόν, plante). INS. — Genre de l'ordre des Coléoptères subpentamères, famille des Cycliques et tribu des Colaspides, proposé par Dejean (*Catalogue*, 3^e éd., p. 434). L'auteur y rapporte sept espèces inédites de l'Amérique équinoxiale. Six sont originaires du Brésil et une est propre au Mexique. Le *Lamprosoma aurichalceum* Perty, paraît aussi devoir y être rapporté. (C.)

SPHINX (σφίγξ, animal fableux). INS. — Linné, Fabricius, Cramer, désignaient sous cette dénomination un grand genre de Lépidoptères, correspondant à notre tribu des Sphingiens. Depuis, ce genre, de plus en plus limité, est restreint aujourd'hui aux espèces dont la trompe est extrêmement longue, plus longue que le corps; les antennes prismatiques finement dentelées en dessous; l'abdomen cylindro-conique, etc. On en connaît plusieurs espèces exotiques et trois européennes: les *Sphinx ligustri*, *convolvuli* et *pinastri* Lin. (Bl.)
Voy. SPHINGIENS.

SPHODROS. ARACHN. — Synonyme d'*Actinopus*. Voy. ce mot. (H. L.)

SPHODRUS (σφοδρός, fort). INS. — Genre de l'ordre des Coléoptères pentamères, famille des Carnassiers, tribu des Carabiques simplicimanés, proposé par Clairville, adopté par Bonelli (*Tableau synoptique*, p. 13), par Latreille (*Règne animal* de Cuvier, t. IV, p. 400), et Dejean (*Species général des Coléoptères*, t. III, p. 87). Cet auteur y rapporte 9 espèces: 4 sont européennes, 4 asiatiques, et 1 est propre à l'Afrique (Égypte). Le type, le *Carabus leucophthalmus* Lin. (*planus*) Fab., se trouve à Paris dans les caves et les lieux souterrains. (C.)

***SPHONDYLANTHA**. BOT. PH. — M. Presl a proposé (*Reliq. Havnk.*, vol. II, pag. 35, tab. 53) un genre de ce nom, dans la famille des *Ænothérées*, pour un échantillon qui était venu du Mexique, et auquel il avait donné la dénomination spécifique de *S. aphylla*. Ce genre aurait été, d'après lui, très voisin des *Jussiaea*, et il ne s'en serait distingué que par ses rameaux et ses feuilles verticillées, par son calice tubulé à limbe irrégulier, 3-4-parti. Mais M. Endlicher (*Genera*, p. 1195) fait observer que cet échantillon n'est autre chose qu'un rameau d'une plante inconnue, dont les ramules déformées, ainsi que cela se voit quelquefois, par l'invasion d'une Urédinée, ont pris l'apparence d'un ovaire infère, surmonté par un limbe calicinal. (D. G.)

***SPHONDYLIUM**. BOT. PH. — Tournefort donnait ce nom au genre d'Ombellifères dont Linné a fait son genre *Heracleum*. (D. G.)

***SPHONDYLOCOCCUM**, Mitch. BOT. PH. — Synonyme de *Callicarpa* Lin., famille des Verbénacées. (D. G.)

***SPHYRADIUM** (σφύρα, marteau). MOLL. Genre de Mollusques gastéropodes pulmonés, établi par M. Agassiz (*N. Mém. Soc. Helv.*, I, 1837). (G. B.)

SPHYRÈNES. POISS. — Ce nom, emprunté aux ichthyologistes grecs, a été appliqué, par les naturalistes du xv^e siècle, à un poisson de la Méditerranée, qui a le corps très allongé, arrondi, le museau pointu, la mâchoire supérieure très peu protractile, l'inférieure plus longue, toutes deux armées de dents nombreuses et serrées; celles de l'extrémité étant plus grandes, comprimées et tranchantes. Chaque palatin en porte douze ou quinze autres, précédées de trois ou quatre grandes com-

primées et tranchantes, semblables aux dents antérieures des mâchoires. Il n'y a point de dents sur le vomer; quand la bouche est fermée, ces dents rentrent dans les intervalles que laissent entre elles les différentes pièces de la tête, de manière à ce qu'on n'en voie aucune. Les pièces operculaires n'ont ni épines, ni dentelures; les pectorales sont petites; leurs ventrales sont reculées sous l'abdomen, et tellement loin de la ceinture humérale, que les os pelviens ne touchent pas à l'épaule. Les nageoires nous présentent donc les rapports et l'insertion des véritables abdominaux; mais elles sont composées d'une épine et de cinq rayons branchus. La première dorsale répond aux ventrales, à peu près au milieu de la longueur du corps: c'est une véritable nageoire de Perche ou d'Apogon. La seconde dorsale correspond à l'anale, lui ressemble par sa grandeur comme par sa forme; elles ont chacune une petite épine suivie d'un rayon simple, mais articulé, et de huit rayons branchus; la caudale est fourchue. Ce poisson adulte est plombé sur le dos, argenté sur les côtés et sous le ventre. Les jeunes ont une livrée qui consiste en de larges marbrures brunes, qui finissent par se perdre dans la teinte uniforme du dos. La splanchnologie de ce poisson ressemble à celle des Perches, à cause des nombreux cœcums qui naissent du duodénum. Il y a une grande vessie natatoire, fourchue en avant, et prolongée en cornes très pointues, qui viennent se terminer sous le crâne.

Tel est le poisson que l'on nomme *Spet*, sur les côtes du Languedoc: dénomination qui paraît dériver du nom d'*Espeto*, que les Espagnols lui donnent, et qui veut dire une broche. Les Italiens l'appellent *Brochet de mer* ou *Luzzo*, probablement à cause de ses fortes dents qui lui donneraient un trait de ressemblance, mais selon moi fort éloignée, avec le Brochet de nos rivières. La dénomination de *Spet* semble justifier la détermination que Rondelet et Belon ont prise, en croyant retrouver dans ce poisson le *σφύρανα*. Il me paraît plus difficile de concevoir comment Linné a pu placer la Sphyrène dans son genre *Esox*. M. de Lacépède, revenant à l'idée d'Artédi, a rétabli le genre Sphyrène, mais, il y a

ajouté des poissons tout-à-fait différents. Sa *Sphyrène orvert* n'est autre que le *Centroponus undecimalis*, et sa *Sphyrène aiguille* est une Orphie. Bloch a aussi mal conçu le genre des Sphyrènes. Nous en trouvons dans l'Atlantique et dans la mer des Indes; l'une d'elles, la *Bécune* de Rochefort et de Duterre, connue dans toutes les colonies espagnoles sous le nom de *Barracuda*, est remarquable par la taille à laquelle elle parvient, et par la grandeur des dents dont sa gueule est armée. Il n'est pas rare d'en prendre des individus qui ont 2^m,50 à 3 mètres de longueur, et Catesby assure en avoir vu des individus de 3^m,50; il avait entendu affirmer qu'il en existe de plus grands encore. Tous ces auteurs disent que ce poisson nage avec beaucoup de force, qu'il est très vorace, et qu'il s'élance même avec furie sur les hommes qui se baignent; il est surtout très commun dans les bas-fonds, autour des îles Bahama, de la Jamaïque, de la Havane, et de nos colonies des Antilles. Presque tous les auteurs s'accordent à dire que le goût de sa chair est à peu près le même que celui du Brochet; mais elle est très sujette à prendre, selon les lieux et suivant les saisons, des qualités malfaisantes qui causent un véritable empoisonnement; les accidents qui surviennent sont une sorte de tremblement général, de violentes douleurs de tête, des nausées, des vomissements, des douleurs vives dans les articulations des bras et des mains, et souvent même suivies de la chute des cheveux et des ongles. Les symptômes se succèdent quelquefois avec une telle rapidité qu'il devient très difficile de déterminer les différentes périodes de la maladie. Elle a rarement une issue fatale; la mort n'en est pas toujours la conséquence, mais les phénomènes pathologiques consécutifs durent quelquefois très longtemps. Les douleurs dans les articulations deviennent très fortes, et se renouvellent de temps en temps. On a vu ces phénomènes se présenter chez plusieurs individus; pendant un assez grand nombre d'années. On a cité à M. Plée une personne qui en est malade depuis plus de vingt-cinq ans. On assure que lorsque la Bécune a été salée, elle ne cause jamais d'accident. A Sainte-Croix des Antilles, on est dans l'usage de ne la manger que le lendemain du jour où

elle a été salée, et dans les autres Antilles, les habitants pauvres ne craignent pas de s'en nourrir. Plusieurs insulaires croient qu'il est facile de reconnaître si la Bécune est ou non vénéneuse. Pour cela on remarque s'il ne s'écoule pas du corps, quand on la coupe, une espèce d'eau blanche ou de sanie, qui est un signe certain de l'état maladif du poisson. D'autres habitants mettent dans l'eau, où l'on fait bouillir le poisson, quelques pièces de cuivre : si le métal s'oxide pendant la cuisson, ils rejettent le poisson comme malade. On voit que ces méthodes sont aussi incertaines que toutes celles que l'on préconise sur nos côtes pour se garantir de l'effet malfaisant des moules et de quelques autres espèces de Mollusques. La ressemblance des différents accidents me paraît fort digne de remarque, bien qu'il soit facile de s'en rendre compte en réfléchissant que plusieurs d'entre eux, tels que les vomissements, les douleurs dans les membres, sont la conséquence de l'affection qui a son siège primitif sur la muqueuse de l'estomac. Cependant les conséquences de la maladie sont beaucoup plus graves, beaucoup plus longues dans les contrées intertropicales que dans nos régions tempérées. L'opinion de plusieurs médecins distingués attribue la mauvaise qualité que la chair de ces animaux peut prendre à la nourriture que ces poissons ont rencontrée pendant quelque temps. Il y a tout lieu de croire que, si les Sphyrènes viennent à avaler les Méduses et autres Acalèphes, qui, dans certains cas, pullulent dans les eaux des golfes où ils se tiennent, leur chair prendra par l'absorption les propriétés urticantes de tous les Acalèphes, et on conçoit que si l'action de ces animaux est si vive sur la peau extérieure de notre corps, elle causera des affections beaucoup plus aiguës quand ces substances sont introduites dans l'économie. C'est d'ailleurs une des questions de la pathologie et de la physiologie des poissons sur laquelle nous avons le moins de données. C'est véritablement une question tout à fait obscure, parce qu'il n'est pas certain qu'on puisse attribuer à la seule nourriture des Sphyrènes les effets singuliers que cause sur certaines personnes la chair de quelques poissons. Le Bars, qu'on mange sur presque toutes nos

tables d'Europe comme un excellent poisson, cause des vomissements à certains individus. Les œufs du Brochet et des Truites sont quelquefois malsains. On aime et l'on recherche dans toute notre Europe occidentale les œufs de Carpe (*cyprinus carpio*) et de Barbeau (*cyprinus barbatus*); Pallas affirme que dans certaines contrées de la Russie, les œufs de ces poissons sont venimeux.

Pour en revenir aux Sphyrènes, je dois aussi faire remarquer que la grande espèce de la mer des Indes, le *Sphyræna yello*, devient aussi venimeuse.

Je me suis étendu dans cet article sur les singulières particularités des espèces de ce genre, qui est fort remarquable par son organisation ichthyologique, car les Sphyrènes sont du nombre de ces êtres qui prouvent que la nature est bien loin d'avoir songé à remplir les cadres de nos méthodes. Elle n'a suivi, dans ses ouvrages, ni une ligne unique, ni une dichotomie précise; souvent les êtres semblent des composés de traits empruntés à d'autres familles; ce qui nous les montre alors aussi rapprochés d'un certain nombre de groupes que d'autres organisations semblent être isolées. Ce sont ces rapprochements ou ces isolements que le naturaliste doit faire connaître; ses études manqueraient du premier but philosophique, si, en cédant à telle ou telle idée systématique et préconçue, il venait à torturer ses observations pour chercher des rapports qui n'existent pas, ou pour méconnaître ceux que l'expérience doit lui faire saisir. D'ailleurs, que l'on ne s'y trompe pas, les observations qui conduisent à ce résultat, que l'on décore le plus souvent de loi philosophique de la nature, sont incomplètes, et elles ne cadrent d'une manière parfaite avec le système créé, que parce qu'on a négligé l'examen de plusieurs points qui deviendraient de graves objections si l'on en tenait compte. — Voyez l'atlas de ce Dictionnaire, POISSONS, pl. 3.

(VAL.)

Le nom générique de Sphyrène (*Sphyræna*) a servi d'étymologie à plusieurs dénominations qui indiquent des groupes plus ou moins compréhensifs, suivant les diverses classifications; c'est ainsi que se sont formés les noms de :

SPHYRÆNIDIA (Rafin., 1815);

SPHYRÉNIDE (Bonap., 1831);
 SPHYRÉNINI (Bonap., 1837);
 SPHERINÆ (Swainson, 1839);
 SPHYRÉNOÏDES (Agass., 1843). *Voy. ce mot.* (G. B.)

***SPHYRÉNODE.** *Sphyrænodus* (σφύρανα, de σφύρα, marteau; ἰδοός, dent). POISS. FOSS. — Genre éteint dont les affinités n'ont pu être rigoureusement déterminées, parce qu'il n'est établi que sur des fragments de tête provenant de l'argile de Londres (Sheppy). M. Agassiz, qui lui a donné ce nom, en décrit deux espèces; M. Owen l'avait appelé *Dictyodus*. On le rapporte à la famille des Sphyrénoïdes dans l'ordre des Cycloïdes (Agass., *Poiss. foss.*, V, 1843). (E. BA.)

***SPHYRÉNOÏDES** (du genre *sphyrène*, et ἰδοός, forme). POISS. — M. Agassiz a formé, sous ce nom, une famille de Poissons Cycloïdes dont le genre *Sphyrène* est le type, et qui comprend plusieurs autres genres, la plupart exclusivement fossiles. Les *Sphyrénoïdes* se rapprochent des Scombéroïdes, par leurs écailles cycloïdes et la forme générale de leur corps; ils se distinguent des Percoides, parmi lesquels Cuvier plaçait les Sphyrènes, parce qu'ils n'ont ni les dentelures, ni les épines operculaires, ni les dents palatines de ces derniers. Leurs dents sont grandes et tranchantes; leurs dorsales sont séparées (Agass., *Poiss. foss.*, V, 1843). (E. BA.)

***SPHYRION.** CRUST. — Synon. de *Chondracanthe*. *Voy. ce mot.* (H. L.)

***SPHYROLES**, Dehaan. INS. — Synonyme de *Cercydocerus* Guérin, Schœn. (C.)

***SPHYROSPERMUM** (σφύρα, marteau; σπέρμα, graine). BOT. PH. — Genre de la famille des Éricacées, tribu des Vacciniées, créé par MM. Pœppig et Endlicher (*Nov. gen. et sp. Chil.*, t. I, p. 4, tab. 8) pour des arbustes du Pérou, croissant sur les troncs des vieux arbres; à feuilles coriaces; à fleurs axillaires, solitaires, 4-5-andres, distinguées surtout par leur calice à tube globuleux, adhérent, à limbe 4-5-denté; par leur corolle urcéolée, à 4-5 dents; par leur ovaire adhérent à 2-4 loges multi-ovulées, qui devient une baie globuleuse, couronnée par le limbe du calice. On connaît aujourd'hui quatre espèces de ce genre. La

plus remarquable est le *S. buxifolium* Pœp. et Endl. (D. G.)

SPIC. BOT. PH. — Nom vulgaire d'une espèce de Lavande.

SPICIFER, Kaup. OIS. — Synonyme de *Houppifère* Temm. G. Cuv.

***SPICILLARIA**, A. Rich. BOT. PH. — Genre de Rubiacées Gardéniées, qui paraît rentrer dans les *Pelunga* DC.

***SPICIPORES.** *Spicipora* (*spica*, épi; *porus*, pierre). POLYP. — M. de Blainville donne ce nom général à une subdivision du genre Gemmipore. Les *Spicipores* comprennent des espèces vivantes, arborescentes et partout cellulifères (Blainv., *Man. actin.*). *Voy. GEMMIPORE.* (E. BA.)

***SPICULEA.** BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidées, tribu des Aréthusées, formé par M. Lindley (*Swan-river*, n° 264) pour une petite plante du sud-ouest de la Nouvelle-Hollande, probablement de couleur roussâtre, pourvue d'une seule feuille coriace, en cœur; dont les fleurs forment une grappe longue de 2 à 3 pouces, et se distinguent par un périanthe à folioles linéaires, presque égales, et par un labelle à long onglet inarticulé, avec une lame peltée, linéaire, portant à son extrémité un appendice mobile. Cette plante est le *S. ciliata* Lindl. (D. G.)

SPIELMANNIE. *Spielmannia* (nom d'homme). BOT. PH. — Genre de la famille des Verbénacées, tribu des Verbénées, d'après la division adoptée par Schauer (*Prodrom.*, t. XI, p. 525), formé par Medicus pour le *Lantana africana* Lin., et encore aujourd'hui réduit à deux espèces. Ces plantes sont des arbustes du cap de Bonne-Espérance, à feuilles opposées, hérissées de poils courts; à fleurs solitaires, présentant un calice 5-parti, persistant; une corolle hypocratériforme, dont le tube est presque globuleux, fermé de poils à la gorge, dont le limbe est quinquefide, presque régulier, étalé; un ovaire à deux loges bi-ovulées. Leur fruit est un drupe globuleux. Le *S. Jasminum* Medic. (*S. africana* Willd.) est l'espèce type du genre; elle abonde dans les champs au Cap. On la cultive quelquefois dans les jardins. (D. G.)

SPIESIA. BOT. PH. — Necker avait proposé pour le *Phaca muricata* ce genre, qui rentre, comme synonyme, dans les *Oxytra-*

pis DC., famille des Légumineuses-Papilionacées.

***SPIGÉLIACÉES.** *Spigeliaceæ.* BOT. PH. — Quelques auteurs admettent sous ce nom une petite famille, qui correspond à l'une des divisions que nous avons indiquées dans le groupe des Loganiacées (voy. ce mot), celle des Strychnées à fruit capsulaire. Les mêmes séparent le genre *Spigelia* en plusieurs, dont nous avons cité les noms comme simples synonymes. (Ad. J.)

SPIGÉLIE. *Spigelia.* BOT. PH. — Genre de la famille des Spégéliacées, à laquelle il donne son nom, de la pentandrie monogynie dans le système de Linné. Il est formé de plantes sous-frutescentes et herbacées, propres à l'Amérique tropicale et aux parties chaudes de l'Amérique du Nord, dont les feuilles sont opposées et connées par la portion inférieure et dilatée de leur pétiole, dont les fleurs terminales, en épi, et le fruit, présentent les caractères qui distinguent la famille elle-même. On connaît aujourd'hui de 30 à 40 espèces de Spigélies, parmi lesquelles deux méritent d'être signalées ici.

1. La SPIGÉLIE ANTHELMINTHIQUE, *Spigelia anthelmintia* Lin., est une herbe annuelle qui croît naturellement au Brésil, à la Guiane, et qu'on cultive, à ce qu'on assure, dans les Antilles. Ses feuilles sont ovales-oblongues, acuminées à chaque extrémité, les inférieures opposées, les supérieures, sur chaque rameau, formant un verticille de quatre; de l'aisselle de celles-ci sortent 1-4 grappes spiciformes de fleurs petites, blanchâtres-purpurines, à corolle grêle. Cette plante porte le nom vulgaire de *Brinvilliers* ou *Brinvillière*, à cause de son action éminemment vénéneuse, fraîche; elle a une odeur vireuse, très-forte, une saveur nauséuse persistante. Dans les lieux où elle croît naturellement, elle est extrêmement redoutée parce qu'elle fait périr promptement les bestiaux qui la brouillent. Les expériences de M. Ricord Madiana ont montré que deux cuillerées de son suc suffisent pour faire périr un chien en moins de deux heures et demie. Il est constant que les nègres s'en sont servis plusieurs fois pour empoisonner leurs maîtres. Le nom spécifique de cette plante est dû à ce que, prise à faible dose, elle agit avanta-

T. XI.

geusement contre les vers intestinaux; de là aussi le nom qu'on lui donne en Amérique de *Yerba de Lombrices* ou Herbe aux Vers; pour cet usage, on administre soit sa décoction, soit sa poudre, qu'on nomme *Poudre à vers*.

2. La SPIGÉLIE DU MARYLAND, *Spigelia Marylandica* Lin., se trouve dans toutes les parties de l'Amérique septentrionale qui s'étendent de la Pensylvanie et du Maryland à la Floride. Elle est herbacée, vivace; sa tige droite, simple, quadrangulaire, s'élève à 3 décimètres environ; ses feuilles ovales, lancéolées, aiguës ou acuminées, sont sessiles, pourvues de petits poils qui les rendent rudes au toucher sur les bords et les nervures; ses fleurs sont beaucoup plus grandes que celles de la précédente, d'un rouge vif en dehors, jaunes en dedans, disposées en épi unilatéral. Cette plante est douée de propriétés moins énergiques que la précédente, bien qu'on ne doive toujours l'employer qu'avec prudence. Elle est fort usitée en Amérique, surtout comme anthelminthique. On fait particulièrement usage de sa racine, qu'on administre aussi comme astringente. La Spigélie du Maryland est assez répandue dans les jardins comme espèce d'ornement. On la cultive en terre de bruyère, et on la multiplie par graines, par boutures ou par division des pieds. (P. D.)

SPILANTHE. *Spilanthes.* BOT. PH. (σπίλος, tache; ἄθος, fleur). — Ce genre, de la famille des Composées, tribu des Sénécionidées, est formé de plantes herbacées, la plupart annuelles, qui croissent naturellement dans toutes les contrées tropicales, et plus particulièrement en Amérique. Leurs feuilles sont opposées, entières; leurs fleurs, d'un jaune uniforme ou discolorés, forment des capitules rayonnés, et alors hétérogames; ou discoïdes, et alors homogames. Leur involucre est à deux rangées d'écaillés, parmi lesquelles les extérieures sont presque foliacées, tandis que les intérieures sont presque membraneuses; leur réceptacle est convexe ou conique, paléacé. Les akènes sont tous dépourvus de bec, comprimés, ciliés sur les côtés; les extérieurs au moins sont échancrés au sommet et surmontés de deux petites arêtes piliformes. De Candolle (*Prodrom*, V, pag. 620) a décrit 43 espèces

de ce genre; et à ce nombre, il faut en ajouter environ 10 qui ont été publiées plus récemment. Le célèbre botaniste de Genève a partagé ces plantes en deux sous-genres : *Acmella*, distingué par des capitules rayonnés, et *Salivaria*, reconnaissable à ses capitules discoïdes. Au premier de ces sous-genres appartient le SPILANTHE ACMELE, *Spilanthus Acmella*, Lin. (*Acmella Linnæi*, Cass.), plante annuelle des Indes orientales, dont la tige, ascendante ou droite, porte des feuilles ovales-lancéolées, à peu près glabres, et dont les capitules ovales n'ont que cinq ou six fleurs en languettes fort petites. Cette plante a une saveur piquante et poivrée, même âcre, et elle fait saliver beaucoup; aussi l'emploie-t-on quelquefois dans les cas d'engorgement des glandes salivaires, ainsi que pour tonifier les genévives. Le sous-genre *Salivaria* a pour type le SPILANTHE OLÉRACÉ, *Spilanthus oleracea*, Jacq., vulgairement désigné sous les noms d'*Abécédaire*, *Cresson de Para*. Celui-ci est également annuel; sa tige est rameuse, diffuse; ses feuilles, en ovale large, sont obtuses, tronquées ou presque en cœur à leur base; ses capitules sont plus gros que ceux du précédent, ovoïdes. Cette espèce paraît être originaire de l'Amérique méridionale, bien que Willdenow lui assigne les Indes orientales pour patrie. Sa saveur piquante et comme poivrée la fait employer hachée et en faible quantité comme condiment pour la salade. Elle est conseillée comme un bon anti-scorbutique capable de remplacer efficacement le *Cochlearia* dans les pays chauds, où celui-ci ne croît pas. Ce Spilanthus se trouve dans quelques jardins potagers. Il paraît s'être à peu près naturalisé sur quelques points de l'Europe méridionale. (D. G.)

SPILITE (de σπῖλος, tache). MIN. — Roche tendre, dont la base est une pâte terreuse de Xérasite ou d'Aphanite décomposé, et qui renferme des noyaux ou des veines calcaires, les uns contemporains, les autres postérieurs à la pâte. Cette roche comprend, au nombre de ses variétés, quelques unes de celles qui ont été nommées Variolites et Amygdaloïdes par les minéralogistes français; Mandelstein, Schaalstein et Blatterstein par les Allemands; Toadstone par les Anglais. Elle contient souvent de la Terre verte et des veines ou

rognons d'Agate. Sa couleur la plus ordinaire est le brun, le rougeâtre ou le gris-verdâtre; les noyaux sont blancs ou rouges. On rapporte à cette roche les Amygdaloïdes d'Oberstein, celles de Montecchio-Maggiore, et les Variolites du Drac. Elle est généralement regardée comme une roche pyrogène, appartenant aux terrains d'épanchement trapéens. Elle forme quelquefois des montagnes peu élevées, des espèces de cônes sans stratification, mais divisés en masses prismatiques. Elle renferme quelques parties métalliques à l'état de dissémination, notamment du Cuivre. Voy. ROCHES ARGILOÏDES. (DEL.)

***SPILOBOIUS**. BOT. CR. — Genre de Link qui rentre dans les Clinosporés-Endoclines, section des Sphéropsidés, dans la classification de M. Léveillé. (M.)

SPHILOGÆA. BOT. CR. — Genre de la famille des Gymnomycètes de Fries, de la division des Chinosporés-Ectoelines, tribu des Coniopsidés, section des Urédinées, dans la classification de M. Léveillé. Ses espèces croissent sous l'épiderme des plantes vivantes et le percent ensuite; elles présentent des sporidies globuleuses, simples. (M.)

***SPILOGASTER** (σπίλος, tache; γαστήρ, ventre). INS. — Genre de l'ordre des Diptères, famille des Muscides, sous-tribu des Musciés, section des Anthomyzides, créé par M. Macquart (*Dipt. des suites à Buffon*, de Roret, t. II, 1835), et correspondant aux *Helina* et *Mydina*, Robineau-Desvoidy, et aux *Anthomyia*, Meigen. Les *Spilogaster* sont très voisins des *Aricia* (Voy. ce mot); ils n'en diffèrent que par le style des antennes, à poils assez courts, et par l'abdomen allongé ou cylindrique, au moins dans les mâles, et toujours marqué de quatre taches noires, auxquelles le nom générique fait allusion. Ils se trouvent aux bords des marais, et leurs larves se développent dans le détrit des substances végétales. On en connaît une quinzaine d'espèces, dont la *S. uliginosa*, Macq., Fall., Meig. (*Rohrella punctata*, Rob.-Desv.), qui se trouve dans toute l'Europe, et souvent sur les vitres des habitations, peut être considérée comme type. (E. D.)

SPILOMICRUS. INS. — Genre de la tribu des Proctotrupiens, de l'ordre des Hyménoptères, établi par M. Westwood (*Introd. to the modern class. of Insects*) sur

quelques espèces dont les antennes sont un peu plus longues que la tête et le thorax, et composées de treize articles; le pédicule de l'abdomen strié; la cellule basilaire des ailes antérieures, triangulaire, etc. (Bl.)

***SPILOMYIA** (σπίλος, tache; μύξα, mouche). INS. — Genre de diptères, famille des Brachystomes, tribu des Syrphides, créé par Meigen (*in Illiger Mag.*, II, 1803), et qui n'a pas été adopté par MM. Robineau-Desvoidy et Macquart. (E. D.)

SPIILONOTA (σπίλος, tache; νότος, dos). INS. — M. Stephens (*Cat.*, 1829), indique sous ce nom un genre de Lépidoptères nocturnes, de la tribu des Torricites. (E. D.)

***SPILORNIS**. OIS. — Nom générique substitué par G.-R. Gray à celui de *Hæmatornis* Vigors, par la raison que ce dernier avait été antérieurement donné, par Swainson, à une division de la famille des *Turdidæ*.

Le genre *Spilornis*, synonyme de *Falco* Daud., *circaëtus* Jard., repose sur le *Falco bacha* Daud. (Z. G.)

***SPILOSOMA** (σπίλος, tache; σῶμα, corps). INS. — Genre de Lépidoptères nocturnes, de la tribu des Chélonides, correspondant au genre *Arctia*, Boisduval (*Voy. ce mot*). (E. D.)

***SPILOTA** (σπίλος, tache). INS. — Genre de l'ordre des Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes et tribu des Scarabéides phyllophages, proposé par Dejean (*Catalogue*, 3^e édition, p. 172) qui y rapporte une seule espèce, originaire de Java: le *S. irrorella*, de Haen. (C.)

***SPILOTE** (σπιλωτός, taché). INS. — Division de la tribu des Géomètres, introduite dans la science par Hubner (*Cat.*, 1816), et qui n'est généralement pas adoptée. (E. D.)

***SPILOTES** (σπιλωτός, taché). REPT. — Subdivision du genre COULEUVRE (*Voy. ce mot*), créé par Wagler (*Syst. Amphib.*, 1830), et ayant pour type une espèce qui avait reçu de Lacépède le nom de *Spilote*. (E. D.)

***SPILOTHYRUS** (σπίλος, tache; θυρίς, fenêtre). INS. — Duponchel (*Hist. nat. des Lep. d'Eur.*, *Suppl.*) a créé sous cette dénomination un genre de Lépidoptères, de la famille des Diurnes, tribu des Hespérides. Ce genre comprend quatre espèces, que M. Boisduval (*Index melh. Lép.*, 1840) re-

garde comme formant une simple subdivision de son genre *Syriethus* (*Voy. ce mot*). Les *Spilothyrus* ont la massue des antennes pyriforme, sans courbure; leurs ailes supérieures ont des taches transparentes ou vitrées, et les inférieures sont dentées. Les chenilles sont courtes, très cylindriques, rugueuses, pubescentes, avec la tête grosse, échancrée ou fendue, et le cou très rétréci. Les chrysalides sont plus ou moins arrondies antérieurement, et en cône allongé postérieurement; elles sont recouvertes d'une poussière blanchâtre dans leur coque. Parmi les espèces nous ne citerons que la *S. malvæ*, Fabr., qui se trouve dans le centre et le midi de la France, depuis le mois de mai jusqu'à celui de juillet. (E. D.)

***SPINA**, Kaup. OIS. — Synonyme de *Emberiza* Gmel. Genre fondé sur le *Emberiza lesbia* Gmel. (Z. G.)

***SPINACANTHE**. *Spinacanthus* (*spina*, épine; ἄκανθα, épine). POISS. — Une seule espèce du Monte-Bolca, le *Spinacanthus blennioides*, compose ce genre établi par M. Agassiz dans la famille des Blennioïdes, ordre des Cycloïdes. Ce Poisson présente des caractères intermédiaires entre les Blennies et les Chironectes (Agass., *Poiss. foss.*, V, 1843). (E. B.)

***SPINACES** (du genre *Spinax*). POISS. — Nom d'une section de la famille des Squales dont les Aiguillats (*Spinax*) seraient le type (*J. Müller und Henle. System. Besch. der Plagiost.*, 1841). (G. B.)

SPINACHE. *Spinachia* (mot fabriqué par les auteurs du moyen âge d'après le français *Épinoche*). POISS. — Nom du *Gastré* ou *Épinoche* de mer à museau allongé, *Gasterosteus Spinachia*, L. (G. B.)

SPINACIA. BOT. PH. — Nom latin du genre *Épinard*.

***SPINACIÉES**. BOT. PH. — Tribu de la famille des *Atriplicées*. *Voy. ce mot*.

***SPINACINI**. POISS. — (Bonap., *Syn. Vert. Syst.*, 1837). *Voy. SPINACES*. (G. B.)

***SPINACORHINE**. *Spinacorhinus* (*Spinax*, nom de genre; ῥίς, museau). POISS. FOSS. — M. Agassiz substitue ce nom à celui de *Squaloraya* que M. Riley avait d'abord imposé à ce genre, pour distinguer un Poisson placôide fossile de la famille des Raies, présentant les caractères de divers genres ac-

tuels, comme l'indiquent les deux noms génériques qu'il a reçus. L'espèce unique, le *S. polyspondyla* Ag., provient du lias de Lime-Regis (Agass., *Poiss. foss.*, III, 1843).

(E. B.)

***SPINARIA**. INS. — Genre de la famille des Braconides, de l'ordre des Hyménoptères, établi par M. Brullé (*Ins. hyménopt.*, *Suites à Buffon*, t. IV) sur quelques espèces exotiques, remarquables par la réunion des trois premiers anneaux de l'abdomen, qui ne sont séparés que par des sutures crénelées; par la présence sur le prothorax d'une épine dorsale arquée, etc. M. Brullé décrit les *S. armator* (*Bracon armator* Fabr.), de Sumatra; *S. fuscipennis* Brullé, des Indes orientales; et *S. spinator* (*Bracon spinator* Guér.).

(Bl.)

SPINAX (*spina*, épine). POISS. — Cuvier, en faisant un groupe spécial pour les Squales dépourvus d'anales et pourvus d'évents, distingua par ce nom générique les Aiguillats qui occupent le premier rang dans ce groupe (Cuvier, *Règne animal*, II, 1817). *Voy. AIGUILLAT* et *SQUALE*.

(G. B.)

***SPINCTERULE**. MOLL. — Genre de coquilles microscopiques, proposé par Montfort, mais qui doit être réuni aux *Robulines*. *Voy. ce mot*.

***SPINDALIS**, Jard. et Seilby. OIS. — Synonyme de *Tanagra James*.

SPINELLANE (dérivé de Spinelle). MIN. — Synonyme Nosine; Noséane. Variété de Haüyne, non colorée en bleu comme la Haüyne proprement dite, mais de couleur grise ou brunâtre, et qui se rencontre en petits grains cristallins, opaques ou translucides, ou en petits dodécaèdres rhomboïdaux, ordinairement allongés parallèlement à un des axes qui passent par les sommets de deux angles trièdres opposés. Ces cristaux ont été trouvés par Nose, sur les bords du lac de Laach, Prusse rhénane; ils y sont disséminés dans une roche volcanique composée de petits grains de Feldspath vitreux, de Mica noir, de Fer magnétique, etc., avec de la Haüyne bleuâtre et du Titane rutile. Nose crut y voir d'abord une espèce nouvelle, qu'il nomma Spinellane, parce que les caractères de cette substance semblaient indiquer une sorte de passage au Spinelle proprement dit. Mais sa forme et sa composition démontrent son identité avec la

Haüyne. Les analyses de Bergemann et de Warrentrapp, ne laissent aucun doute sur ce point. Comme ce dernier minéral, le Spinellane est fusible et soluble en gelée dans les acides : il est composé de Silice, d'acide sulfurique, d'alumine, de Soude et de Chaux, dans des proportions qui s'accordent parfaitement avec celles que L. Gmelin a trouvées pour la Haüyne de Marino. *Voy. HAÜYNE*.

(DEL.)

SPINELLE. MIN. — Ancienne espèce de la méthode d'Haüy, qui est devenue, comme le Grenat, un petit genre très naturel d'espèces isomorphes, depuis qu'on a reconnu que sa forme cristalline et sa formule de composition restant les mêmes, certaines bases pouvaient se remplacer l'une par l'autre, en tout ou en partie, et occasionner ainsi tous les changements de couleur qu'on remarque dans ce minéral. Cette ancienne espèce, de la classe des Pierres, a été composée d'abord des seules variétés rouges, connues des lapidaires sous les noms de Rubis Spinelle et Rubis balais, et dont le principal caractère était d'être dures, infusibles, de cristalliser sous des formes dérivées de l'octaèdre régulier, et d'être composées essentiellement d'Alumine et de Magnésie.

On y a réuni successivement d'autres substances, qui présentaient le même caractère avec des couleurs différentes, telles que le Spinelle bleu d'Acker en Suède; le Spinelle vert des États-Unis, et ceux de Finlande et des monts Ours; la Ceylanite ou le Pléonaste, le Gahnite ou Automolite, etc. Tous ces minéraux ne se sont encore offerts dans la nature qu'à l'état cristallin, et toujours en petits cristaux disséminés, comme ceux du Corindon, dans les roches de cristallisation, ou dans les terrains meubles formés de leurs détritits. Leurs formes cristallines sont communément des octaèdres simples ou maclés par transposition, des octaèdres émarginés ou passant au dodécaèdre, et d'autres dans lesquels les angles solides sont remplacés par des pointements à quatre faces. Ils sont infusibles; leur dureté est inférieure à celle du Corindon, et supérieure à celle du Quarz, au moins dans les variétés rouges. Leurs densités varient de 3,5 à 3,9. Ils ont la réfraction simple, l'éclat vitreux, et la cassure impar-

faitement conchoïde. Tous sont des Aluminate de Magnésie ou de ses isomorphes, composés d'un atome d'Alumine et d'un atome de base monoxide, et, par conséquent, ayant pour annexes les espèces de la classe des métaux, appelées Franklinite, Fer aimant, Sidérocrome et Isérine. On peut établir dans le groupe des Spinelles, d'après les caractères extérieurs toujours en rapport avec les différences dans la composition qualitative, les espèces ou sous-espèces dont le détail suit :

1° Le SPINELLE RUBIS ou SPINELLE ROUGE, d'un rouge ponceau coloré par l'oxide chromique, *Rubis Spinnelle* des lapidaires; d'un rouge de rose intense, ou d'un rouge-violet pâle avec teinte laiteuse, *Rubis balais* des lapidaires. On le trouve en grains roulés, qui ne sont que des cristaux déformés ou arrondis par frottement; leur éclat vitreux est très vif. Ils sont transparents, et leur teinte offre différentes nuances de rouge. Ils sont à base de Magnésie, et renferment presque toujours une certaine quantité de Silice accidentelle, qui peut aller jusqu'à 6 pour 100. Le Spinnelle Rubis occupe un des premiers rangs parmi les pierres précieuses, à raison de sa grande dureté et de son vif éclat. On le taille ordinairement en brillant à degrés, à petite table et à haute culasse. Ses cristaux sont fort petits; on en rencontre cependant qui pèsent plus de 5 grammes. Le Spinnelle d'un rouge vif, ou le Rubis Spinnelle, est le plus estimé; on le fait passer quelquefois pour le Rubis oriental. Les Spinelles d'une teinte rosâtre ou d'un rouge de vinaigre, et qu'on nomme Rubis balais, ont moins de valeur; on les confond souvent avec les Topazes brûlées. On trouve le Spinnelle rouge disséminé dans des Calcaires ou des Dolomies lamellaires, ou en grains dans le sable des rivières, principalement à l'île de Ceylan, à Mysore, dans l'Indoustan, et à Pégu, dans le royaume des Birmans. C'est de l'Inde que nous viennent les plus beaux Spinelles.

2° Le SPINELLE BLEU, d'un bleu de Smalt, pâle, passant au gris et au blanchâtre: partie de la Ceylanite ou du Pléonaste d'Haüy. En cristaux ou grains cristallins, disséminés: dans un Calcaire saccharoïde, à Acker en Sudermanie, et aux États-Unis, dans le New-Jersey et le Massachussets; dans la

Dolomie, à l'île de Ceylan; dans le Feldspath vitreux, au mont Somma, près de Naples, et sur les bords du lac de Laach, Prusse rhénane. Cette variété contient de 3 à 4 pour 100 d'oxidule de Fer.

3° Le SPINELLE VERT, d'un vert d'herbe ou d'un vert de Pistache. Une partie de l'Alumine est remplacée par du peroxide de Fer: dans un Schiste talqueux, à Slatoust, dans les monts Ourals; dans un Calcaire grenu, à Ersby, en Finlande; à Franklin, dans le New-Jersey, aux États-Unis.

4° Le SPINELLE NOIR, Pléonaste H., Ceylanite, Candite. D'un noir verdâtre ou d'un noir de velours; opaque ou seulement translucide sur les bords. Sa dureté est moins grande que celle des espèces précédentes. La Magnésie et l'Alumine y sont remplacées en partie par de certaines quantités d'oxidule et de peroxide de Fer. Cette espèce a d'abord porté le nom de Ceylanite, parce qu'on l'a trouvée, pour la première fois, à Ceylan, dans le sable des rivières. Le nom de Candite a été donné à une variété vitreuse d'un noir luisant provenant de la même île, où elle se rencontre dans le district de Candie. Haüy a changé le nom de Ceylanite en celui de Pléonaste, qui vient du grec et veut dire *surabondant*, voulant marquer par là que les cristaux de cette espèce sont plus chargés de facettes que ceux du Spinnelle ordinaire. Le Spinnelle Pléonaste se trouve dans des Calcaires grenus, à Sparta et à Franklin, dans le New-Jersey, et à Warwick dans l'État de New-York, en Amérique. Il se présente dans ces localités en cristaux noirs, d'un volume remarquable; il en est qui sont de la grosseur d'un boulet de canon. Les blocs de la Somma, qui proviennent des anciennes déjections du Vésuve, renferment aussi une multitude de petits cristaux de Spinnelle noir, bleu-verdâtre ou purpurin, disséminés dans une Dolomie grenue, avec Mica, Idocrase, Pyroxène, etc.

On a aussi rapproché des Spinelles, sous le nom de *Spinnelle zincifère*, un minéral, dont les minéralogistes modernes font maintenant une espèce particulière, qu'ils nomment *Gahnite* ou *Automolite*: c'est un Spinnelle dans lequel la Magnésie est, en partie, remplacée par de l'oxide de Zinc. Il est opaque, d'un vert foncé, et disséminé, comme le Spinnelle vert de l'Oural, dans un

Schiste talqueux, à Fahlun en Suède, et à Franklin aux États-Unis. (DEL.)

SPINELLINE. MIN. — Nom donné par Nose à la variété de Sphène, que Fleuriau de Bellevue a fait connaître le premier sous celui de Séméline. *Voy.* SPHÈNE. (DEL.)

***SPINI.** OIS. — Dans la méthode de Naumann, ce nom désigne une famille de l'ordre des Passereaux, formée aux dépens des *Fringillæ*, et comprenant les espèces européennes dont M. Temminck a composé sa section des *Longicones*, dans son genre Gros-Bec.

(Z. G.)

SPINIFEX. BOT. PH. — Genre de la famille des Graminées, tribu des Phalaridées, créé par Linné et adopté par tous les botanistes. Il est formé de graminées sous-frutescentes, très rameux, traçants, en grande majorité propres aux côtes de la Nouvelle-Hollande; à fleurs polygames-dioïques, les mâles en épis nombreux, rapprochés, les rachis des femelles réunis en capitule hérissé. La glume est biflore, à deux folioles égales; les fleurs mâles ont trois étamines.

(D. G.)

***SPINIFRONTES.** INS. — MM. Amyot et Serville (*Ins. hémipt.*, *Suites à Buffon*) désignent ainsi une division de la famille des Coréides de l'ordre des Hémiptères, caractérisée par la présence d'une épine frontale située près la base des antennes. A cette division se rattachent les genres *Syromastes*, *Enoplops* Am. et Serv., formé avec le *Coreus scapha* des auteurs; *Anasa* Am. et Serv., établi sur une seule espèce du Brésil (*A. cornuta* Am. et Serv.); *Atractus* Lap. de Cast.; et *Charisterus* Lap. de Cast.

(Bl.)

***SPINIGER.** INS. — Genre de la famille des Réduviides, de l'ordre des Hémiptères, établi par M. Burmeister (*Handb. der Entom.*), et adopté par MM. Amyot et Serville (*Ins. hémipt.*, *Suites à Buffon*). Les *Spiniger* sont caractérisés par un corps long et élancé, un prothorax ayant deux épines latérales, une épine de chaque côté du bord antérieur, et deux autres épines sur le bourrelet; des pattes grêles, etc. Tous ces insectes appartiennent à l'Amérique méridionale. Le type est le *S. ater* (*Reduvius ater* Lep. St-Farg. et Serv.). On trouve encore au Brésil les *S. limbatus*, *S. eburneus*, *S. thoracicus*, *S. tricolor*, etc. Lep. St-Farg. et Serv.). (Bl.)

***SPINIGRADES.** ÉCHIN. — Dénomination employée par M. Forbes pour les Ophiurides. (Duj.)

SPINIPÈDE. REPT. — Nom spécifique d'un STELLION *Voy.* ce mot. (E. D.)

SPINIPÈDES. INS. — Division de la tribu des Scutellériens, de l'ordre des Hémiptères, correspondant à notre groupe des CYDNITES. *Voy.* SCUTELLÉRIENS. (Bl.)

***SPINOPORE.** *Spinopora* (spina, épine; porus, pierre). POLYP. — Nom que M. de Blainville a substitué à celui de *Pagrus*, comme étant plus en harmonie avec les dénominations génériques de la famille des Milléporés (*Man. actin.*, p. 415). *Voy.* PAGRE. (E. BA.)

SPINTHÈRE (de σπινθήρ, étincelle). MIN. — Nom donné par Haüy à un minéral en petits cristaux d'un vert grisâtre, mélangés de chlorite, que l'on trouve implantés sur des cristaux de Calcaire spathique, à Maromme, département de l'Isère, au milieu d'une chlorite schisteuse. Ce n'est qu'une variété du *Sphène*. *Voy.* ce mot. (DEL.)

***SPINTHEROPS** (σπινθήρ, étincelle; ὄψ, apparence). INS. — Genre de l'ordre des Lépidoptères, de la famille des Nocturnes, tribu des Amphipyrides, créée par M. Boisduval (*Index met. Lep. d'Eur.*, 1840) aux dépens des *Amphipyra* Treits, Guenée, et adopté par Duponchel (*Tabl. des Lépiç. d'Eur.*, 1844) et la plupart des entomologistes. Les *Spintherops* ont les antennes filiformes dans les deux sexes; leurs ailes sont légèrement festonnées: les inférieures larges, les taches réniformes et orbiculaires sont très petites et peu distinctes. Les chenilles sont glabres, cylindriques, allongées, atténuées aux extrémités, sans éminences, de couleurs vives, avec des raies longitudinales bien tranchées; elles vivent sur les Légumineuses. Les Chrysalides sont renfermées dans des coques de soie, ovoïdes, attachées aux branches ou aux feuilles.

M. Boisduval place dans ce genre trois espèces, toutes du midi de la France: ce sont les: *S. spectrum* Fab., *cataphanes* H., et *dilucida* H.; Duponchel en ajoute une quatrième (*S. phantasma*, Eversm.), qui provient des monts Altaï. (E. D.)

***SPINTURNIX.** ARACHN. — Synonyme de *Pteropte*. *Voy.* ce mot. (H. L.)

***SPINUS.** OIS. — Nom donné par les anciens

au Tarin, *Fringilla spinus*. Brehm l'a employé comme générique de la division que quelques méthodistes ont fondée sur cet Oiseau; il est par conséquent synonyme de *Chrysomitris* Boié, *Ligurinus* Briss. (Z. G.)

* **SPIO.** ARACHN. — M. Koch (*Panzer's Deutschland's Insecten Fauna*) désigne sous ce nom un genre de l'ordre des Acariens et de la tribu des Hydrachnelles. (Voy. *Hydrachne*.) (H. L.)

SPIO. *Spio.* ANN. — O. Fabricius a proposé sous cette dénomination, en 1785, un genre d'Annélides marines de la grande famille des Néréides. Ce genre, que M. de Blainville réunit aux Sabulaires, mais très probablement à tort, a pour principal caractère de porter sur la tête, en avant des yeux, deux appendices tentaculiformes, un peu comprimés, et dont la longueur égale presque celle du corps. Tels sont le *Spio séticorne* de Fabricius, et le *S. Filicornis* de Müller.

Des animaux semblables aux Spios ont été trouvés dans l'Océan, sur les côtes de France et d'Angleterre. Toutefois, la synonymie des espèces et leur caractéristique n'est point assurée d'une manière suffisante; il serait important de l'établir comparativement avec celle des genres *Nerine* de M. Johnson, et *Malacoceros* de M. de Quatrefages, qui semblent avoir une véritable analogie avec les *Spios* de Fabricius. (P. G.)

* **SPIONADES.** INS. — Hubner (*Cat.*, 1816) indique sous cette dénomination un genre de Lépidoptères, de la famille des Diurnes, tribu des Papilionides. (E. D.)

SPIPOLA, Leach. ois. — Synonyme d'*Anthus* Bechst.

* **SPIRA** (*spira*, ligne spirale). MOLL. — Genre de Gastéropodes, de la famille des Trochides, établi par M. Brown (*Conch. Brit.*, 1838). (G. B.)

SPIRACANTHE. *Spiracantha.* BOT. PH. Genre de la famille des Composées, tribu des Vernoniacées, formé par M. Kunth dans les *Nova genera et species* de MM. Humboldt et Bonpland, pour un petit sous-arbrisseau de la Nouvelle-Grenade, voisin du *Rolandra*, à feuilles glabres en dessus, blanches en dessous par un duvet apprimé; à fleurs rouges en capitules uniflores, groupés en un glomérule ovoïde; chaque capitule se

trouve à l'aisselle d'une bractée. L'aigrette est formée de paillettes sétacées inégales, plurisériées. L'espèce type est le *S. cornifolia*, H. B. (D. G.)

SPIRADICLIS (*σπείρα* ou *σπῆρα*, spire; *δελός*, valve). BOT. PH. — Genre de la famille des Rubiacées-Cinchonacées, tribu des Hedyotidées, créé par M. Blume pour une herbe gazonnante de Java, à petites fleurs en épis terminaux et axillaires, remarquable surtout par sa capsule qui s'ouvre en deux valves biparties, et finissant par sé rouler en dedans. Cette plante a reçu de M. Blume le nom de *Spiradiclis caespitosa*. (Ad. J.)

* **SPIRÆA.** BOT. PH. — Nom latin du genre Spirée.

* **SPIRÆACÉES.** *Spiræaceæ.* BOT. PH. — Une des familles dans lesquelles on partage aujourd'hui celle des Rosacées (voy. ce mot). Elle doit son nom au genre *Spiræa* qui lui sert de type, et se subdivise en deux tribus, les Spiræées et les Quillaïées.

* **SPIRÆÉES.** *Spirææ.* BOT. PH. — Une des tribus des Spiræacées. Voy. ce mot et ROSACÉES. (Ad. J.)

* **SPIRALEPIS.** BOT. PH. — Synonyme de *Leontonyx*, Cass., famille des Composées-Sénécionidées.

SPIRAMELLA. ANN. — Genre de Serpules établi par M. de Blainville (*Dict. sc. nat.* t. LVII, p. 432), pour une espèce remarquable de la mer des Indes. (P. G.)

SPIRANTHE. *Spiranthes.* BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidées, tribu des Néottiées, formé par L. C. Richard (*Orchid. europ.*, p. 37) pour des espèces terrestres détachées des *Ophrys* de Linné, qui croissent dans les contrées chaudes et tempérées; leurs racines sont tubéreuses-fasciculées; leurs fleurs forment un épi généralement distique et le plus souvent spiral. Ces fleurs ont un labelle brièvement ongiculé, canaliculé, embrassant la base de la colonne, qui est courte; leur anthère est terminale, stipitée, biloculaire, et renferme deux masses polliniques en massue allongée, fixées à une glande commune. Deux espèces de ce genre sont assez communes en divers points de la France; l'une, le **SPIRANTHE D'ÉTÉ**, *Spiranthes aestivalis*, L. C. Rich., (*Neottia aestivalis*, D. C.) doit son nom à ce qu'elle fleurit en été; elle se

trouve dans les prairies marécageuses et dans les bruyères humides; l'autre est le SPIRANTHE D'AUTOMNE, *Spiranthes autumnalis*, L. C. Rich. (*Neottia spiralis* Sw.) qui croît, au contraire, sur les coteaux incultes, sur les pelouses sèches, et qui fleurit à la fin de l'été et en automne. (D. G.)

SPIRANTHERA. BOT. PH. — Genre de la famille des Diosmées, tribu des Cuspariées, établi par M. Aug. St.-Hilaire pour un arbrisseau du Brésil à feuilles trifoliolées, à belles fleurs blanches, très odorantes, en corymbe d'un brillant effet, caractérisées surtout par leur calice en cupule quinquédentée; par leurs cinq pétales allongés; linéaires, un peu arqués; par leurs 5 étamines à long filet, et dont les anthères se roulent en spirale après leur déhiscence; enfin, par leur ovaire à cinq loges, allongé, entouré à sa base par un disque en galne. L'espèce unique de ce genre est le *S. odoratissima*, A. St.-Hil. (D. G.)

***SPIRASTIGMA**, l'Hérit. BOT. PH. — Synonyme de *Pitcairnia*, famille des Broméliacées.

SPIRATELLA. — MOLL. — Genre de Mollusques ptéropodes à coquille, établi d'abord par Cuvier sous le nom de Limacine, mais que M. de Blainville avec raison a nommé Spiratelle, en faisant mieux connaître ses caractères d'après Scoresby. L'espèce type, *Sp. limacina*, est très petite: elle se trouve très abondante dans les mers arctiques, où elle sert à la nourriture des Baleines. Elle avait été indiquée par Othon Fabricius sous le nom d'*Argonauta arctica*, et Gmelin l'avait appelée *Clio helicina*. Son corps est conique, allongé, mais enroulé longitudinalement, élargi en avant, et il porte de chaque côté un appendice presque triangulaire, arqué en forme d'aile; la bouche est terminale; les branchies sont en forme de plis à l'origine du dos; la coquille est vitrée ou papyracée, très mince et très fragile, enroulée dans un même plan comme celle des planorbes, de manière à montrer d'un côté un très large ombilic peu profond, et de l'autre une spire peu élevée d'un tour et demi ou deux tours; elle est en même temps un peu carénée; l'ouverture est grande, entière, à bord tranchant, élargie à droite et à gauche. (Duj.)

SPIRÉE, *Spiræa*. BOT. PH. — Genre im-

portant de la famille des Rosacées, tribu des Spiréacées, à laquelle il donne son nom, de l'Icosandrie pentagynie dans le système de Linné. Il est formé d'espèces herbacées, sous-frutescentes ou frutescentes, propres aux contrées tempérées de l'hémisphère boréal. Ces végétaux ont les feuilles simples ou pinnatiséquées, des stipules géminées, adnées au pétiole, quelquefois très petites ou presque nulles; leurs fleurs, blanches ou rosées, sont disposées en inflorescences très diverses; elles présentent: un calice à tube concave ou campanulé, à limbe quinquépartit, persistant; cinq pétales insérés sur la gorge du calice, très étalés; des étamines en nombre indéfini, également insérés sur le calice, longuement saillantes; un disque charnu, adhérent au tube du calice; des carpelles le plus souvent au nombre de cinq, dont l'ovaire uniloculaire renferme de deux à quinze ovules attachés sur deux rangées le long de la suture ventrale, dont le style terminal supporte un stigmate épaissi. Ces carpelles deviennent autant de follicules généralement libres entre eux. Tel qu'il vient d'être caractérisé, le genre Spirée ne correspond qu'à une portion du groupe générique de ce nom, comme l'admettait M. Cambessès dans sa Monographie (*Annal. des sc. natur.*, 1^{re} série, t. I, p. 225 et 352). En effet, ce botaniste réunissait aux Spirées proprement dites les *Gillenia* Mœnch et le *Kerria* DC., que distinguent suffisamment son calice divisé profondément en cinq lobes ovales, dont trois sont tronqués, ses pétales orbiculaires, et ses ovaires uni-ovulés (1).

Dans les limites dans lesquelles nous le considérons ici, il renferme environ 60 espèces, dont quelques unes croissent naturellement dans nos contrées, et dont plusieurs sont fréquemment cultivées dans les jardins. Ces espèces se partagent en cinq sous-genres, savoir: *Physocarpus* Cambes.; *Chamaedryon* Serin.; *Sorbaria* Serin.; *Aruncus* Serin.; *Ulmaria* Mœnch. Parmi nos espèces

(1) Le genre *Kerria* ne renferme qu'une seule espèce, le *Kerria japonica* DC., très joli arbuste à fleurs jaunes, fort abondantes et toujours doubles dans nos jardins où il est aujourd'hui très répandu. Cet arbuste a été décrit d'abord sous le nom de *Corchorus japonicus*, par Thunberg; plus tard, lorsqu'on a reconnu la famille à laquelle il appartient réellement, on lui a donné le nom de *Spiræa japonica* Cambes, enfin, ce dernier nom a été changé à la création du genre *Kerria* DC. en celui que nous venons de reproduire.

indigènes, la plus remarquable est la Spirée ULMAIRE, *Spiræa ulmaria* Lin., vulgairement désignée sous le nom de Reine-des-près. C'est une grande plante herbacée qui croît dans les prairies humides, au bord des eaux, etc., dont la tige s'élève à un mètre ou un peu plus; dont les feuilles sont glabres, généralement couvertes en dessous d'un duvet blanc, divisées latéralement en 10-18 segments très inégaux, doublement dentés, le terminal et les deux voisins se confondant en un seul à trois lobes; ses fleurs, blanches, odorantes, petites et très nombreuses, forment de beaux corymbes terminaux. Dans les jardins, où on la cultive comme espèce d'ornement, elles doublent assez facilement. Ces fleurs sont regardées comme jouissant de propriétés analogues à celles du Sureau, ou comme légèrement excitantes; on dit aussi qu'infusées dans le vin, elles lui communiquent un goût de Malvoisie. La plante elle-même a été employée, dans l'ancienne médecine, comme sudorifique, résolutive, et aussi comme astringente et tonique; mais, de nos jours, elle est à peu près inusitée.

La Spirée FILIPENDULE, *Spiræa filipendula* Lin., est assez commune dans les bois et dans les prés couverts; elle doit son nom à ses racines renflées à leur extrémité en tubercules ovoïdes. Elle est moins haute que la précédente, et ne dépasse guère 5-6 décimètres; ses feuilles sont pinnatiséquées interrompues, à segments tous distincts; ses fleurs blanches, odorantes, sont réunies en corymbe terminal. On en cultive aussi assez fréquemment une variété à fleurs doubles. Les tubercules de la Filipendule contiennent une assez forte proportion de fécule pour avoir pu servir d'aliment dans quelques diètes. La plante entière est astringente, au point de pouvoir servir au tannage des peaux. Elle a été usitée autrefois; mais aujourd'hui elle est à peu près laissée de côté.

Parmi les espèces de Spirées cultivées dans les jardins, et dont le nombre s'élève, outre les deux précédentes, à environ une quinzaine, les plus répandues sont: la Spirée A FEUILLES DE SORBIER, *Spiræa sorbifolia* Lin., originaire de Sibérie, et, par suite, entièrement rustique, remarquable par la longueur de la floraison; la Spirée A FEUILLES DE MILLEPERTUIS, *Spiræa hypericifolia* Lin.,

indigène et naturalisée sur plusieurs points de la France où elle ne croissait pas naturellement, vulgairement nommée *Petit-Mai*, à petits corymbes de fleurs blanches, et à laquelle De Candolle rattache comme variété le *Spiræa crenata* Lin.; la Spirée A FEUILLES LISSES, *Spiræa laevigata* Lin., remarquable par ses feuilles lancéolées, d'un vert glauque, etc.

(P. D.)

* **SPIRICELLE.** *Spiricella* (*spira*, spirale; *cella*, chambre). MOLL. FOSS.—M. Rang a établi ce genre pour une petite coquille trouvée dans les terrains miocènes de Mérignac (*Sp. unguiculus*). Les affinités de ce genre sont douteuses; la coquille diffère de celle des Cabochons en ce que la bouche, extrêmement dilatée, forme une vaste surface oblongue, et que le sommet est tourné horizontalement. M. Deshayes ne pense pas qu'on doive séparer ce genre de celui des Cabochons; mais il est difficile d'avoir une idée précise à cet égard, parce qu'il serait possible que la coquille eût logé un animal d'une forme assez différente de celui des Cabochons (Rang, *Bull. Soc. L. Bord.*, II, 1828).

(G. B.)

* **SPIRIDANTHUS.** BOT. PH. — Genre de la famille des Composées, tribu des Sénécioidées, créé par M. Fenzl (*in Endlic. Genera*, suppl. 2, n° 2636) pour une plante herbacée de l'Afrique tropicale, à feuilles linéaires, roulées par les bords; à fleurs jaunes en capitules rayonnés; l'involucre de cette plante est campanulé, à 8 écailles soudées entre elles jusqu'au-delà du milieu; son réceptacle est conique, papilleux; ses akènes sont dépourvus d'aréole. M. Fenzl n'a pas donné de nom spécifique à cette plante.

(D. G.)

SPIRIDENS (*spira*, ligne spirale; *dens*, dent). B. CR.—(Mousses). Cette Mousse, l'une des plus belles de la famille, soit par sa taille qui dépasse 1 pied, soit par l'élégance de ses péristomes, est originaire de Java, mais se retrouve aussi à Taïti, d'où elle nous a été dernièrement rapportée par M. Jules Lépine. Ce genre, dû à M. Nees d'Esenbeck, a des affinités multiples, d'où vient que sa place est encore incertaine. Voici ses caractères: Péristome double, l'extérieur composé de seize dents linéaires lancéolées qui s'enroulent en spirale en dehors; l'intérieur consistant en une membrane basilair qui se

divisé en autant de cils, en partie libres et en partie soudés au sommet. Capsule latérale oblongue, un peu inégale et sans anneau, ayant un faux air de celle d'un *Diphyscium*. Opercule conique en bec. Coiffe en capuchon. Inflorescence dioïque latérale. L'espèce de ce genre monotype a un peu le port du *Batramia gigantea* et nullement celui d'une Mousse pleurocarpe. Elle croît sur la terre.

(C. M.)

SPIRIFER. MOLL. — Genre de Mollusques brachiopodes, établi pour des térébratules fossiles des terrains de transition, qui avaient les bras très longs, vraisemblablement soutenus par une charpente articulée, calcaire, et qui, pétrifiée, forme de chaque côté, sous les ailes des valves, une hélice creuse très élégante. Pour ces espèces, que d'ailleurs beaucoup de zoologistes ne séparent pas du genre térébratule, il en résulte que les ailes sont plus gonflées que le milieu du dos, et qu'elles se prolongent latéralement davantage.

(Duj.)

***SPIRILLUM.** INFUS. — Genre de Vibrioniens, établi par M. Ehrenberg pour des infusoires d'une petitesse extrême, en forme d'hélice, et qui se meuvent en tournant sur leur axe; on les voit très communément dans les infusions animales; mais le microscope, jusqu'à présent, n'a rien pu faire connaître de leur structure.

(Duj.)

***SPIRIS** (σπίρα, spire). INS. — Hubner (*Cat.*, 1816) indique sous cette dénomination un genre de l'ordre des Lépidoptères, famille des Nocturnes, tribu des Chélonides.

(E. D.)

SPIRILIN (corruption du mot Éperlan). POISS. — Nom d'une espèce d'Able, l'ABLE-ÉPERLAN, *Leuciscus bipunctatus* Cuv. et Val.

(G. B.)

***SPIROBOLE.** *Spirobole* (σπίρα, spire; βολή, jet). MYRIAP. — C'est un genre de l'ordre des Diplopes, de la famille des Iulides, établi par M. Brandt aux dépens des *Iulus* des auteurs. Chez cette coupe générique, la tête est convexe, les yeux sont subtétragones, le corps est subpyramidal avec les côtés du prothorax triangulaires; les antennes sont courtes. L'espèce qui peut être considérée comme le type de cette coupe générique est le *Spirobole grandis*, Brandt; cette espèce a pour patrie le Brésil.

(H. L.)

***SPIROBOTRYS** (σπίρα, spire; βότρυς, grappe de raisin). FORAM. — Genre de Foraminifères (Ehr. *Ber. d. Berl. Ak.*, 1844).

(G. B.)

SPIROBRACHIOPHORA. MOLL. — Dénomination employée par M. Gray pour désigner une classe de Mollusques qui correspond aux Brachiopodes.

(Duj.)

***SPIROBRANCHE.** *Spirobranchus* (σπίρα, spire; βράγχια, branchies). POISS. — Un très petit Poisson des rivières du cap de Bonne-Espérance constitue ce genre dont il est l'unique espèce, *S. capensis* Cuv. Prenant place dans le groupe des Acanthoptérygiens à pharyngiens labyrinthiformes, il se rapproche de l'*Anabas* par sa forme, mais s'en distingue, aussi bien que des Polyacanthes et autres genres voisins, par l'existence d'une série de dents palatines. Ce dernier caractère le rapproche, au contraire, des Ophicéphales avec lesquels il unit ainsi les genres précédents. Ce sont ces particularités qui ont engagé Cuvier à créer, pour ce Poisson, le nom spécial de *Spirobranchus* (Cuv., *Règne animal*, 2^e édition, II, 1829).

(E. BA.)

SPIROBRANCHE. ANNÉL. — M. de Blainville établit ce genre pour quelques espèces des Amphitrites de Lamarck ou Sabelles de Cuvier.

(G. B.)

***SPIROBRANCHIDÆ.** (*Spirobranchus*). POISS. — Groupe de Poissons à pharyngiens labyrinthiformes dont le *Spirobranchus* serait le type (Swainson, *Classification*, 1839).

(G. B.)

***SPIROCHETA.** INFUS. — Genre de Vibrioniens, établi par M. Ehrenberg pour une espèce de Spirillum formant une hélice prolongée en un long cordon flexible comme une longue et mince élastique de bretelle, et qui, suivant cet auteur, diffère principalement des Spirillum par sa flexibilité.

(Duj.)

***SPIROCYLISTE.** *Spirocylistus* (σπίρα, spire; κύλιω, se rouler). MYRIAP. — C'est un genre de l'ordre des Diplopes, de la famille des Iulides, établi par Brandt et adopté par les myriapodophiles. Dans cette coupe générique, la lèvre inférieure est comme celle des *Spirostreptus*, mais avec la fossette de la partie inférieure à peine distincte, et l'article basilaire marqué de chaque côté jusqu'à son milieu par une impression, et unituberculé entre ces impressions. Quant

aux autres organes, ils ne présentent rien de remarquable. La seule espèce connue, et, par conséquent, la seule représentant ce genre, est le *Spirocyclistis acutangula*, *Spirocyclistis acutangulus*, Brandt (*Bullet. des nat. de Moscou*, t. 6, p. 204). La patrie de cette espèce est inconnue. (H. L.)

***SPIRODELA.** BOT. PH. — Genre de la famille des Lemnacées, formé par M. Schleiden (*in Linnæa*, t. XIII, p. 391) pour le *Lemna polyrrhiza* Lin., espèce de l'ancien genre *Lemna*, remarquable par la présence des vaisseaux dans toutes ses parties, par sa fronde presque plane, à nervures palmées, polymorphe. Ses fleurs mâles sont géminées, et elles ont leurs filets rétrécis dans le bas. Les fleurs femelles ont un ovaire bi-ovulé. (D. G.)

***SPIRODISCUS.** INFUS. — Genre de Vibrioniens, établi par M. Ehrenberg pour un infusoire qu'il avait incomplètement observé pendant son voyage en Sibérie; il le décrit comme un fil contourné en spirale, formant un disque brunâtre large de 22 millièmes de millimètre. (Duj.)

SPIROGLYPHE. ANNÉL. — Genre formé par Daudin aux dépens des Serpules de Linné. (G. B.)

SPIROGRAPHE. *Spirographis* (σπειρα, spire, γραφίς, stylet). ANNÉL. — Viviani établit sous ce nom un genre d'Annélides tubicoles qui ne compte qu'une espèce, *S. Spallanzanii*, dont Cuvier et M. Savigny font une espèce du genre Sabelle, le *Sabella unispira* (Viv. *Phosphor. mar.*, 1805). — M. Savigny applique le nom de *Spirographes* à une subdivision des Sabelles. (E. BA.)

SPIROGYRE. *Spirogyra* (σπειρα, spirale; γύρος, tour). BOT. CR. — (Phycées). Ce genre, établi par Link pour des Algues de la tribu des Conjuguées ou Zygnémées qui présentent un endochrome contourné en spirale dans les articles des filaments, a été réuni par Agardh et plusieurs auteurs aux Conjuguées à endochrome en étoiles sous le nom de *Zygnema*; mais MM. Kützing, Meneghini, Rømer, etc., ont de nouveau, avec raison, séparé ces deux genres, et nous donnons ici les caractères du genre *Spirogyra* d'après ces derniers: Filaments simples, articulés, renfermant dans chaque loge une ou plusieurs bandelettes endochromiques vertes, contournées en spirale, le plus souvent canaliculées,

dentelées sur leurs bords; accouplement des filaments au moyen de tubes transversaux; sporanges résultant de l'agglomération des masses endochromiques dans un des articles accouplés. Les bandelettes endochromiques, tournées en spirale, sont simples ou multiples; dans ce dernier cas, elles semblent se croiser. Dans quelques espèces, on remarque au milieu des loges un corpuscule lenticulaire, qui est un commencement de cloison qui devra diviser l'article en deux cellules. Cet organe est radié, dans le *S. nitida* Meneg., et accompagné d'espèces de cristaux en croix fort extraordinaires. Quelques espèces présentent un accouplement particulier. De chaque côté de la cloison qui sépare deux articles contigus, s'élève une sorte de mamelon qui, se soudant au mamelon voisin, forme une anse tubuleuse qui réunit les deux loges et permet à l'endochrome de passer et de s'agglomérer en sporanges dans une de ces loges. Cette disposition semblerait devoir constituer un genre particulier, si on ne la trouvait réunie dans la même espèce au mode ordinaire d'accouplement.

Les Spirogyres habitent les eaux douces; ils y forment des masses floconneuses quelquefois assez étendues. Leurs filaments sont d'un beau vert, légèrement muqueux. Conservés dans des vases, ils se réunissent souvent sous la forme de pinceaux dont l'extrémité tend à sortir de l'eau dans laquelle ils sont plongés. On en connaît environ vingt espèces. (BRÉB.)

SPIROLINE. FORAM. — Genre de Foraminifères, établi par Lamarek, qui le classait avec les Céphalopodes, et placé par M. D'Orbigny dans la famille des Nautiloïdes, faisant partie de l'ordre des Hélicostégues. La coquille est équilatérale, d'abord en Spirale enroulée dans un même plan, puis projetée en ligne droite quand elle est adulte, de manière à présenter la forme d'une crosse. Ses loges sont simples, et c'est la dernière seule qui présente plusieurs ouvertures. (Duj.)

SPIROLOBÉES. *Spirolobæa*. BOT. PH. — Ce nom, appliqué, en général, aux embryons enroulés en spirale, désigne, en particulier, une division des Crucifères (voy. ce mot), dont la graine présente ce caractère, et qui renferme deux tribus, les Buniadées et les Erucariées, ainsi qu'une division des Atri-

pliquées (voy. ce mot), également caractérisée par cette disposition de l'embryon. (Ab. J.)

***SPIROLOCULINE**. FORAMIN. — Genre de Rhizopodes ou Foraminifères, établi par M. Alc. d'Orbigny dans sa famille des Miliolides, qui fait partie de son ordre des Agathistègues. Le genre Spiroloculine, dont on ne connaît que les coquilles, comprend plusieurs espèces vivantes de la Méditerranée et d'autres espèces fossiles des terrains tertiaires. Ces coquilles sont équilibrées, symétriques, presque discoïdes, formées de loges non embrassantes, toutes apparentes et pelotonnées sur deux faces opposées dans un même plan; l'ouverture, comme celles des miliolides ou quinquéloculines, est rétrécie par une dent saillante souvent bifurquée en forme d'Y. (Duj.)

***SPIRONEMA**. BOT. PH. — Genre établi par M. Lindley (*Bot. Regist.*, 1840, append., n° 48), dans la famille des Commelynacées, pour une plante herbacée du Mexique, dont le périanthe présente six folioles sur deux rangs, les trois extérieures vertes et calicinales, les trois intérieures pétaloïdes, très fugaces; ses six étamines ont le filet en spirale et l'anthere en cœur, pétaloïde, avec ses deux loges placées transversalement à la base. L'espèce unique de ce genre est le *Spiro nema fragrans* Lindl.

(D. G.)

***SPIROPLECTA** (σπειρα, spire; πλέτος, enlacé). FORAM. — Genre de Foraminifères (Ehr., *Ber. d. Berl. Ak.*, 1844). (G. B.)

***SPIROPOEUS** (σπειρα, spire; ποιέω, faire). MYRIAP. — Ce genre, qui appartient à l'ordre des Diplopodes et à la famille des Iulides, a été établi par M. Brandt aux dépens des *Iulus* des auteurs. On n'en connaît qu'une seule espèce, qui est le *Spiropæus Fischerii*, Brandt (*Bull. de Moscou*, tome 6, p. 204). La patrie de cette espèce est inconnue.

(H. L.)

SPIROPORE. POLYP. — Genre de Polypiers fossiles, établi par Lamouroux pour plusieurs espèces du terrain jurassique des environs de Caen, mais comprenant aussi des espèces fossiles du terrain crétacé. Ce genre, qui paraît devoir être rapporté à la classe des Bryozoaires, est caractérisé ainsi par Lamouroux; c'est un Polypier calcaire rameux, couvert de pores ou de cellules placées en lignes spirales, rarement trans-

versales, et prolongées intérieurement en un tube qui, parallèle à la surface, s'aminuit et se termine à la rangée inférieure. Le genre Spiropore n'a pas été mentionné par Lamarck; M. de Blainville ne l'a point admis, mais il en a réuni les espèces dans son genre Cricopore avec deux espèces vivantes de l'Océan austral, dont Lamarck avait fait des Sériatopores. M. DeFrance avait montré précédemment que les cellules, au lieu d'être disposées en spirale, forment simplement des anneaux plus ou moins obliques; aussi M. de Blainville donna-t-il pour caractère à son genre cricopore d'avoir des cellules tubuleuses, un peu saillantes, à ouverture circulaire, disposée en cercles simples transverses ou obliques, sur des rameaux cylindriques peu nombreux. (Duj.)

SPIROPTERA (σπειρα, spire; πτερόν, aile). HELM. — Un des nombreux genres de la classe des Nématodes; il appartient à la famille des Filaires, et réunit plusieurs espèces, dont une est citée comme parasite de l'espèce humaine: c'est le *Sp. hominis*. Ce genre a été caractérisé par Rudolphi, en 1819; Bremser l'a nommé *Acuaria*. Le mâle des Spiroptères a la queue ordinairement enroulée en spirale et munie d'expansions aliformes membraneuses ou vésiculeuses. On connaît des Spiroptères vivant dans les intestins de plusieurs espèces de Mammifères, d'Oiseaux et même de Reptiles. Celui de l'homme n'est pas encore suffisamment connu, et Rudolphi le range parmi ses Entozoaires douteux. Il dit cependant qu'il en reçut six exemplaires que le docteur Barnett de Londres lui envoya en 1816. Ils avaient été expulsés avec les urines par une femme affectée de rétention d'urine. Voici les caractères zoologiques qu'ils ont présentés.

Les mâles étaient longs de 18 millimètres, et les femelles longues de 22. Leur corps mince, blanchâtre, élastique, était atténué aux deux extrémités et roulé en spirale; leur tête tronquée paraissait munie d'une ou de deux papilles; la queue de la femelle était plus épaisse, terminée par une pointe obtuse, très courte, mince et diaphane; celle des mâles était terminée par une pointe plus longue, plus mince, portant à sa base une aile mince et très courte, et un petit tube médian cylindrique qui est peut-être la gaine du pénis. (P. G.)

SPIRORBE. *Spirorbis* (*Spira*, spire; *Orbis*, cercle). ANN.—Daudin a créé ce genre pour des Annélides tubicoles que Linné et Gmelin placent parmi les Serpules, et qui diffèrent de celles-ci en ce que leur test, adhérent dans toute son étendue, s'enroule régulièrement à plat, et forme une sorte de coquille héliciforme ou planorbiforme. Guettard avait déjà proposé le nom de *Dinote* pour désigner ces Serpules. Lamarck adopte celui de *Spirorbe*, que M. Savigny et la plupart des zoologistes n'ont pas accepté, ne séparant pas génériquement ces Annélides des Serpules. Cependant, si l'on attribue quelque importance à la forme spéciale du test, que nous venons de rappeler; si l'on observe que chaque individu est solitaire et ne se réunit jamais avec d'autres pour former des groupes ou faisceaux; si l'on remarque que leur longueur paraît limitée, tandis que les Serpules continuent toujours à s'accroître; si l'on veut enfin tenir compte de la disposition et du nombre des appendices tentaculiformes, tel que nous pouvons en juger par le *S. nautiloïde*; il semble qu'on peut fonder, sur l'ensemble de ces caractères, un genre voisin, mais distinct des Serpules proprement dites. De nombreux matériaux sont tout prêts pour l'établissement de ce genre; il faudrait choisir dans les articles de M. DeFrance (*Dict. des Sc. nat.*), dans Lamarck, dans la Monographie de M. Chenu, dans les ouvrages de M. Goldfuss, dans les mémoires de Steininger (*Soc. géol. Fr.*), les espèces décrites comme Serpules ou comme Spirorbes, et en retirer celles que leurs caractères rapportent définitivement à ces derniers. Les espèces actuellement vivantes se trouvent à peu près dans toutes les mers, fixées aux fucus, aux coquilles, à presque tous les corps marins. La plupart des terrains renferment des fossiles, parmi lesquels il reste à faire le triage que nous indiquons plus haut. (E. BA.)

***SPIRORBIS** (*spira*, spire; *orbis*, cercle). MOLL.—Genre de Gastéropodes lymnéens indiqué par M. Swainson (*Treat. Malac.*, 1840).—Ce nom a été aussi employé par Steininger pour désigner un genre de Gastéropodes pectinibranches, de la famille des Trochides, et qui rentre dans les Cadrans. (G. B.)

***SPIRORHYNCHUS.** BOT. PH.—Genre

de la famille des Crucifères, tribu des Isatidées, créé par MM. Karelín et Kirilow (*Bullet. de Moscou*, 1842, t. 1, p. 160) pour une plante qui croît naturellement dans les endroits sablonneux et salés de la Songarie, et à laquelle ils ont donné le nom de *S. sabulosus*. (D. G.)

***SPIROSPERME.** *Spirospermum*. BOT. PH.—Genre de la famille des Ménispermées qui a été créé par Dupetit-Thouars pour un arbrisseau de Madagascar, à fleurs en grappes pendantes. Ces fleurs sont unisexuelles, pourvues d'un périanthe à six folioles, sur deux rangs, et de six pétales. Les mâles ont six étamines; le pistil des femelles n'est pas connu. Le fruit se compose de huit noix monospermes, disposés en cercle. L'espèce unique du genre est le *S. penduliflorum* Thouars. (D. G.)

***SPIROSTIGMA.** BOT. PH.—Genre créé, dans la famille des Acanthacées, par M. Nees d'Esenbeck (*in* Endl. et Mart. *Fl. Brasil.*, fasc. VII, p. 83; *Prodr.*, t. XI, p. 308) pour une plante herbacée vivace, du Brésil, dont la tige est très hérissée, ainsi que les épis de fleurs. Sa corolle est petite, à peu près glabre, en entonnoir, à limbe presque régulier; son stigmate est à deux lèvres, dont l'inférieure est linéaire, membraneuse, enroulée, tandis que la supérieure ressemble à une petite dent. L'espèce unique de ce genre est le *S. hirsutissimum* Nees ab Esenb. (D. G.)

***SPIROSTOME.** INFUS.—Genre établi par M. Ehrenberg dans sa famille des Trachéliens, ainsi que les Bursaires, et que nous plaçons ensemble dans celle des Bursariens. Le type de ce genre (*Sp. ambiguum*) est un grand infusoire d'eau douce long de trois quarts de millimètre jusqu'à deux millimètres; tantôt cylindrique, un peu renflé au milieu et tournant sur son axe; tantôt fortement tordu et replié diversement comme un cordon; mais changeant de forme à chaque instant en glissant entre les obstacles qu'il rencontre. Il est couvert de cils vibratiles disposés parallèlement, suivant les stries obliques de la surface, et il a une bouche située latéralement au delà du milieu, à l'extrémité d'une rangée de cils plus forts. Cet infusoire, bien visible à l'œil nu, se multiplie quelquefois dans les marais à tel point qu'il produit, près de la sur-

face, des nuages qui semblent formés de particules blanchâtres. Cet infusoire, vu par tous les micrographes, avait été nommé *Chenille dorée* par Joblot; Müller le plaça dans son genre *Trichode*, sous le nom de *Trichoda ambigua*; Bory Saint-Vincent le nomma *Lemophra ambigua* puis *Oxytricha ambigua*. M. Ehrenberg, enfin, avant d'en faire le genre *Spirostome*, l'avait nommé *Trachelius ambiguus* en 1830, *Holophrya ambigua* en 1831, et *Bursaria ambigua* en 1833.

(Duv.)

* **SPIROSTRACA** (σπίτρα, spire; ὄστρακον, coquille). MOLL. — Genre de Céphalopodes Décacères établi par M. Brandt (Brandt, und Ratzeburg, *Getr. Darst.*, 1829). (G. B.)

* **SPIROSTREPHON** (σπίτρα, spire; στρέφω, se tourner). MYRIAP. — Genre de l'ordre des Diplopedes, de la famille des Iulides, établi par M. Brandt, et non adopté par M. P. Gervais dans le tome IV^e de son *Histoire naturelle des Insectes aptères*. Cette coupe générique est considérée par ce naturaliste comme synonyme de celle de *Cambala* (Voyez ce mot). (H. L.)

* **SPIROSTREPTIDEA**. MYRIAP. — M. Brandt, dans le tome VI du *Bull. de la Soc. de Mosc.*, donne ce nom à une tribu de la classe des Myriapodes, qui n'a pas été adoptée par M. P. Gervais dans le tome IV^e de son *Hist. nat. des Ins. apt.* (H. L.)

* **SPIROSTREPTUS** (σπίτρος, spire; στρέφω, qui se roule). MYRIAP. — Cette coupe générique, qui appartient à l'ordre des Diplopedes et à la famille des Iulides, a été établie par M. Brandt, aux dépens des *Iulus* des auteurs anciens. Dans cette coupe générique, les antennes sont courtes, à articles infundibuliformes; les yeux sont transverses; les côtés latéraux du prothorax sont allongés ou dilatés. Ce genre renferme un assez grand nombre d'espèces, parmi lesquelles je citerai le *Spirostreptus melanopygus* Brandt, qui a pour patrie le cap de Bonne-Espérance (H. L.)

* **SPIROTÉNIE**. *Spirotania* (σπίτρα, spire; ταινία, bandelette). BOT. CR. — (Phycées). Nous avons imposé ce nom à un genre de la tribu des Desmidiées qui a pour caractères: Corpuscules cylindracés, renfermant un endochrome allongé en bandelette plane, contournée en spirale. En examinant l'espèce *S. condensata* Bréb., qui nous a déterminé à

créer ce genre, on croit voir un article isolé d'un filament de *Spirogyra* à spire simple, mais la masse endochromique n'est ni dentelée ni canaliculée, et son mode de reproduction par déduplication montre que cette Algue microscopique appartient aux Desmidiées qui, du reste, doivent se ranger près des Conjuguées.

Le *Spirotania* croît dans les eaux des marais tourbeux avec les *Closterium*, *Penium*, *Docidium*, *Tetmemorus*, avec lesquels il a de grands rapports. (Bréb.)

* **SPIROTROPIS**. BOT. PH. — Genre de la famille des Légumineuses - Papilionacées, tribu des Dalbergiées, créé par M. Tulasne (*Archives du Muséum*, t. IV, p. 113) pour le *Swartzia longifolia* DC., arbre qui croît naturellement dans les grandes forêts de la Guiane française, et auquel l'auteur a donné le nom de *S. Candollei*. (D. G.)

* **SPIRULACÉES, SPIRULÉES et SPIRULIDES**. MOLL. — Famille de Céphalopodes décapodes à deux branchies, comprenant les genres Spirule et peut-être Spirulirostre. Il est caractérisé par la présence d'une coquille cloisonnée et munie d'un Siphon, laquelle est engagée à l'extrémité postérieure du corps. M. Al. d'Orbigny avait d'abord institué cette famille sous le nom de *Spirulées* dans son ordre des Siphonifères, qui comprenait aussi les Nautilites; mais plus récemment, avant toutefois l'établissement de son genre Spirulirostre, il plaça plus convenablement cette même famille, qu'il nomme maintenant *Spirulides*, dans l'ordre des Décapodes. (Duv.)

SPIRULE. MOLL. — Genre de Mollusques céphalopodes, type de la famille des Spirulides, caractérisé par la présence d'une coquille blanche, mince, presque transparente, nacrée à l'intérieur, cylindrique, multiloculaire, partiellement contournée en une spirale discoïde, dont les tours sont écartés ou disjoints; les cloisons également espacées sont concaves en dehors et traversées par un siphon ventral interrompu; l'ouverture est orbiculaire. L'animal rapporté de l'océan Austral par Péron, qui le décrivit et le figura fort peu exactement, a été mieux décrit par Roissy et par Lamarck, qui, successivement, eurent entre les mains l'objet même rapporté par Péron; c'est un céphalopode muni, comme la Seiche, de dix

ras en couronne autour de la tête, dont deux plus longs que les autres. La majeure partie de son corps, revêtu du sac ou manteau, est en dehors de la coquille, laquelle est comme enchâssée à l'extrémité postérieure, retenue latéralement par la partie épaisse du corps, et revêtue sur le dos et en dessous par une couche mince du manteau. Des deux côtés du corps se trouve une nageoire tout à fait terminale, et la cavité branchiale contient une seule paire de branchies. Ces derniers détails sont le résultat des observations de M. de Blainville sur des Spirules mutilées et manquant de tête, qui avaient été rapportées par MM. Robert et Lélancher. La Spirule avait été classée par Linné dans le genre Nautile (*N. Spirula*). La plupart des naturalistes suivirent cet exemple; mais Lamarck, le premier, en fit le type d'un genre particulier, qui a été généralement adopté. Cet illustre zoologiste rangea le genre Spirule dans sa famille des Lituolacées ou Lituolées avec diverses coquilles de Rhizopodes ou Foraminifères, et primitivement aussi avec les Hippurites et les Orthocères; on conçoit donc que cette famille a dû disparaître de la classification. (Duj.)

SPIRULÉES. MOLL. — Voy. SPIRULACÉES.

SPIRULIDES. MOLL. — Voy. SPIRULACÉES.

SPIRULINE. *Spirulina* (diminutif de *σπείρα*, spire). BOT. CR. — (Phycées). Genre d'Algues de la tribu des Oscillariées, établi par Turpin et adopté par M. Kützing avec les caractères suivants: Filaments oscillants, contournés en spirale. Ces Algues, dont on connaît environ dix espèces, sont très remarquables par la forme de leurs filaments roulés en ressort à boudin. Elles habitent les eaux douces et saumâtres. (Bréb.)

***SPIRULIROSTRE.** MOLL. — Genre de Mollusques céphalopodes décapodes, intermédiaire entre les Seiches et les Spirules, et devant probablement faire partie, avec ce dernier genre, de la famille des Spirulides. Ce genre a été établi par M. Alc. d'Orbigny sur un débris fossile trouvé par M. Bellardi dans le terrain tertiaire moyen à Turin. Ce qu'on en connaît est un gros rostre calcaire, très épais à la base, pointu au sommet, ayant la plus grande analogie avec le bec des Seiches fossiles du terrain tertiaire parisien; il

est plein dans la plus grande partie de sa longueur à partir de la pointe, mais vers la base, il est creusé d'une cavité conique, étroite, recourbée sur elle-même en demi-spirale, et remplie de cloisons transverses, espacées, comparables à celles de la Spirule, et pareillement traversées par un siphon ventral. Au-devant de la cavité basilaire de ce rostre s'élève, en outre, une protubérance médiane obtuse et rugueuse. On peut donc considérer ce rostre comme un osselet interne, ou plutôt comme une coquille analogue à celle de la Spirule, et l'on peut caractériser par la présence de cette coquille le genre Spirulirostre, qui, très probablement, était également un Céphalopode décapode, et qui, par son organisation, établissait le passage entre les Seiches et les Spirules. (Duj.)

SPISSIPÉDES. INS. — Division de la famille des Aradides, tribu des Réduviens, de l'ordre des Hémiptères, établie par MM. Amyot et Serville, et correspondant à notre groupe des PHYMATITES. Voy. ce mot. (Bl.)

SPISSIROSTRES. INS. — MM. Amyot et Serville (*Ins. hémipt.*, *Suites à Buffon*) désignent ainsi, dans la tribu des Scutellériens, une division ou race comprenant les genres *Asopus* Burm., *Stiretrus* Lap., *Stiretrosoma* Spin., *Discocera* Lap. de Cast., *Cazira* Am. et Serv., *Platynopus* Am. et Serv., *Coryzorhaphis* Spin., *Phyllochirus* Spin., *Canthecona* Am. et Serv., *Catostyrax* Am. et Serv., *Picromerus* Am. et Serv., *Arma* Hahn., *Jalla* Hahn., et *Zicrona* Am. et Serv. (Bl.)

***SPISULA.** MOLL. — Genre de Mollusques Acéphales de la famille des Mactracées, établi par M. Gray (*Loud. Mag.*, I, 1837). (G. B.)

***SPITZELIA.** BOT. PH. — Ce genre, proposé par M. Schultz dans la famille des Composées-Chicoracées, est généralement regardé comme rentrant, en qualité de synonyme, dans les *Picris* Lin. Néanmoins De Candolle, qui en fait la deuxième section des *Picris*, se demande si ce ne serait pas un genre à part. (D. G.)

SPIXIA. BOT. PH. — Le genre, admis sous ce nom par Leandro de Sacramento, se rattache, comme synonyme, aux *Pera* Mutis, famille des Euphorbiacées. Et quant au *Spixia* de Schrank, on en fait un sy-

nonyme de *Centratherum* Cassi., famille des Composées-Vernoniacées. (D. G.)

SPIZA, Ch. Bonap. ois. — Synonyme de *Passerina* Vieill. (Z. G.)

***SPIZÆ**. ois. — Nom que porte, dans la méthode de Ritgen, une section de la famille des Fringillidées qui comprend, en grande partie, les *Passerines* de Vieillot et les espèces du genre *Spiza* du prince Charles Bonaparte. (Z. G.)

SPIZAËTE. *Spizaetus*, Vieillot. ois. — Synonyme d'*Aigle-Autour* G. Cuvier. Voy. ce mot. (Z. G.)

***SPIZASTUR**, Lesson. ois. — Synonyme de *Falco Temminck*. — Genre établi sur le *Falco atricapillus* G. Cuvier (Temminck, pl. col. 79). (Z. G.)

***SPIZELLA**. Ch. Bonap. ois. — Synonyme de *Passerina* Vieillot, *Fringilla* Wils. — Genre ayant pour type la *P. pusilla* de Wilson (*Ann. ornith.*, pl. fig. 2). (Z. G.)

SPLACHNE. *Splachnum*. (Par corrupt. de *σπλάχνα*, viscères). BOT. CR. (Mousses). — Ce genre est un des plus notables parmi les Mousses acrocarpes; il forme le type de la tribu des Splachnées. C'est à Linné que remonte sa fondation, mais depuis lors, il a subi bien des modifications. Une capsule égale, sans anneau, variable dans sa forme, mais le plus souvent petite et cylindracée, et toujours munie d'une apophyse renflée en poire ou épanouie en ombrelle; un péristome simple, composé de 16 dents assez grandes, lancéolées, rapprochées par paires et en partie soudées, réfléchies en dehors contre la capsule dans la sécheresse, dressées et même conniventes dans les temps humides; un opercule court, obtus; une coiffe petite, conique, entière ou lacérée çà et là à la base; des fleurs dioïques, rarement monoïques; enfin une columelle en tête, faisant saillie hors de la capsule; tels sont les caractères de ce genre intéressant, qui, après ses divers démembrements, ne se compose plus aujourd'hui que de six espèces, toutes européennes, mais dont les deux plus belles, les *S. S. rubrum* et *luteum*, n'ont encore été cueillis qu'en Suède et en Norvège. Ces plantes se plaisent particulièrement sur la fiente des animaux. (C. M.)

***SPLACHNÉES**. BOT. CR. (Mousses). — On désigne sous ce nom une tribu de la

division des Mousses acrocarpes, laquelle tribu se compose de onze genres (Voy. l'art. MOUSSES). M. Karl Müller n'en fait qu'une sous-tribu de ses Funarioïdées. (C. M.)

SPLACHNUM. BOT. CR. — Nom latin du genre *Splachne*.

***SPLANCNOMYCES**. BOT. CR. — Genre créé par M. Corda dans la famille des Gastéromycètes de Fries, et qui appartient aux Basidiosporées-Entobasides, tribu des Hystérangies, dans la classification de M. Léveillé. M. Endlicher le rapporte avec doute comme synonyme du *Mylitta*, Fries. (M.)

***SPLANCNONEMA**. BOT. CR. — Genre établi par M. Corda, dans la famille des Pyrenomycètes de Fries, et qui appartient aux Thécasporés-Endothèques, tribu des Sphériacés, dans la classification de M. Léveillé. M. Endlicher en fait un simple synonyme des Sphéries. (M.)

***SPODIPOGON**, Trin. BOT. PH. — Synonyme d'*Ischæmum* Lin.

SPODITE (de *σποδός*, cendre). MIN. — Nom donné par M. Cordier aux cendres blanches des Volcans, qui paraissent venir de la désagrégation des roches leucostiniques. Voy. ROCHES, t. XI, p. 160. (DEL.)

SPODUMÈNE (de *σποδοῦν*, couvrir de cendres). MIN. — D'Andrada a donné ce nom à un minéral qui se couvre de cendres lorsqu'on le traite au chalumeau, et qui n'est rien autre chose que le Triphane d'Haüy, Silicate alumineux à base de lithine. Depuis, on a donné le nom de Spodumène à base de soude à l'Oligoclase, qui a la même composition atomique que le Triphane, et semble n'en différer, du moins au point de vue chimique, que par la substitution de la soude à la lithine. Voy. TRIPHANE et OLIGOCLASE. (DEL.)

***SPOGGODIA**. POLYP. — Genre établi par M. Lesson pour un Polype alcyonien (*Sp. celosia*), que M. Milne-Edwards, dans ses annotations à la dernière édition de Lamarck, regarde comme identique au *Xenia cœrulea* de M. Ehrenberg, et comme devant faire partie du genre Nephtée. C'est une agrégation de Polyypes présentant une portion basilairale ou commune membraneuse, et des branches terminales hérissées de longs spicules roses qui dépassent de beaucoup la surface, et forment à la base de chaque polype des faisceaux d'épines.

Les Polypes ont huit tentacules pectinés à la base desquels on voit des lignes en chevrons formées par des spicules. (Duj.)

* **SPOGOSTYLUM** (σπόγγος, éponge; στυλός, stilet). INS. — Genre de l'ordre des Diptères, de la famille des Tanystomes, tribu des Bombyliers, créé par M. Macquart (*Dipl. caut.*, II, 1, 1840). (E. D.)

SPONDIACÉES. *Spondiaceæ.* BOT. PH. — Le grand groupe, autrefois famille, des Térébinthacées, a été partagé en plusieurs. Quelques uns ont été exposés séparément; d'autres renvoyés à l'article TÉREBINTHACÉES (voy. ce mot), pour mieux faire voir leurs rapports et leurs différences. Nous y renvoyons aussi pour les Spondiacées. (Ad. J.)

SPONDIAS. *Spondias.* BOT. PH. — Genre de la petite famille des Spondiacées, rangé par Linné, d'abord (*Genera*, 5^e éd., n^o 453) dans l'Ennéandrie-trigynie, et, plus tard, dans la Décandrie-pentagynie de son système. Il est formé d'arbres propres aux contrées intertropicales, dont les feuilles sont alternes, pennées avec foliole impaire; dont les fleurs polygames, blanches ou rouges, forment des panicules axillaires et terminales. Ces fleurs ont un calice petit, coloré, quinquéfide ou quinquédenté; cinq pétales étalés, insérés sur le bord d'un disque légèrement crénelé; dix étamines insérées de même; un ovaire sessile, à cinq loges uniovulées, surmonté de cinq styles épais et très courts que terminent autant de stigmates obtus. Le fruit de ces végétaux est un drupe charnu, dont le noyau ligneux présente cinq loges monospermes et cinq lobes soudés entre eux le long de l'axe, ou seulement à leur base, et garnis, sur leur face externe, de fibres ou de pointes.

Ces différences dans le noyau ont servi à diviser le genre *Spondias* en deux sous-genres.

a. *Mombin.* DC. Loges du noyau presque lisses extérieurement, unies entre elles par leur côté axile. A ce sous-genre appartiennent deux espèces intéressantes : le *SPONDIAS ROUGE*, *Spondias purpurea* Lin., arbre des parties chaudes de l'Amérique et des Antilles, où il porte les noms de *Prunier d'Espagne*, *Plumb-tree*, à cause de son fruit oblong, de la grosseur d'une prune, rouge sur le côté qui a été frappé par le soleil, jaune de l'autre. Ses feuilles pennées avec

foliole impaire ont le pétiole commun comprimé; ses fleurs sont disposées en grappes simples. La pulpe de son fruit a une saveur aigrelette et aromatique; elle est peu abondante à cause de la grosseur du noyau. On s'en sert surtout pour faire des confitures et des gelées. — Le *SPONDIAS JAUNE*, *Spondias lutea* Lin. (*S. Mombin* Jacq.), appartient aussi aux Antilles, où il porte le nom de *Mombin*. Ses feuilles pennées avec impaire ont le pétiole commun cylindrique; ses fleurs sont disposées en grappes rameuses, paniculées. Le fruit de cet arbre est jaune-orangé, à peu près de la grosseur et de la forme d'une prune mirabelle. Il est estimé des habitants des Antilles, bien qu'en général les Européens le trouvent fort médiocre. Il en est de même du fruit d'une espèce qui a été décrite par Tussac (*Flore des Antilles*, tom. III, tab. 8) sous le nom *Spondias Cirouella*. Ces deux dernières espèces sont remarquables par l'extrême facilité avec laquelle elles reprennent de bouture; ainsi on s'en sert pour faire des haies en très peu de temps; il suffit d'en planter des branches, pour qu'elles poussent aussitôt des racines. Tussac dit même qu'une branche chargée de fruits verts, mise en terre, n'interrompt même pas la maturation de ses fruits.

b. *Cytheræa* DC. Noyau hérissé de longues pointes ligneuses, ayant ses loges unies entre elles seulement par leur base. Ce sous-genre est fondé sur le *SPONDIAS DOUX*, *Spondias dulcis* Forst. (*S. Cytheræa* Sonner.), connu sous le nom d'arbre de Cythère. Cet arbre est très abondant dans les îles de la Société, dont les naturels le nomment *Vy*. De là il a été transporté par Commerson à l'île de France, où il est cultivé depuis ce temps. Ses feuilles pennées avec impaire ont 11-13 folioles ovales-oblongues, acuminées, dentées en scie, et leur pétiole commun est cylindrique. Son fruit est en grappes, à peu près de la grosseur d'un Citron moyen. On lui a donné le nom vulgaire de *Pomme de Cythère*. Il a une saveur agréable, un peu aigrelette, qu'on a comparée à celle de la Pomme de reinette. On le mange soit cru, en ayant la précaution de ne pas y mordre, à cause des pointes qui hérissent son noyau, soit cuit ou en confitures. Le bois de ce *Spondias* est blanc et dur; les naturels des

elles de la Société l'emploi pour la construction de leurs pirogues. Il découle même de son écorce un suc résineux, qui se concrète à l'air, et qui sert à calfater les embarcations. Cet arbre se reproduit naturellement, dans son pays natal, avec une facilité souvent fâcheuse pour les cultures. Il reprend aussi de boutures avec une grande rapidité.

(P. D.)

***SPONDYCLADIUM.** BOT. CR. — Genre établi par M. Martius, dans la famille des Hyphomycètes, pour des petits Champignons qui se développent sur les végétaux pourris. Il appartient aux Trichosporés-Aleurinés, tribu des Ménisporés, dans la classification de M. Léveillé.

(M.)

SPONDYLE. *Spondylis* (Spondylis, sorte de serpent). INS. — Genre de l'ordre des Coléoptères sub-pentamères, famille des Longicornes, tribu des Prioniens, établi par Fabricius (*Systema Eleutheratorum*, t. II, p. 376), et généralement adopté depuis. Quelques auteurs modernes pensent que cet insecte, ainsi que quelques autres espèces, doivent former un petit groupe naturel, se détachant de la tribu dont il est question, leur corselet étant presque globuleux, sans rebords et dépourvu de dents ou d'épines. Deux espèces sont rapportées à ce genre : les *S. buprestoïdes* (*Atelabus*), Lin., et *upiformis*, Esch. La première est propre à la France, à l'Allemagne, et la deuxième à la côte occidentale de l'Amérique septentrionale. La larve et l'insecte parfait vivent dans l'intérieur des pins et des sapins.

(C.)

SPONDYLE. MOLL. — Genre de Mollusques conchifères marins monomyaires, de la famille des Pectinides, présentant les caractères suivants : la coquille est inéquivalve, adhérente, auriculée, hérissée ou rude, à crochets inégaux; la valve inférieure a une facette cardinale, externe, aplatie, très remarquable, qui grandit avec l'âge, et qui est divisée par un sillon longitudinal communiquant avec la fossette du ligament qui est à la base interne de cette grande facette. La charnière a deux fortes dents en crochet sur chaque valve, et une fossette médiane pour le ligament qui est interne. L'animal, bien décrit par Poli, est plus ou moins épais, ovulaire, avec le manteau fendu dans toute sa largeur, et bordé

de corpuscules qu'on a pris pour des yeux comme ceux des Peignes. Les feuilletts branchiaux sont également au nombre de quatre; la bouche est bordée par une lèvre épaisse et frangée ou munie de tentacules rameux, mais sans palpes labiaux. Le Spondyle possède, en outre, un pied rudimentaire sans byssus. Le genre Spondyle a été établi par Linné, qui, dans ses premières éditions, le confondait avec les huîtres. Depuis lors, il a été admis par tous les zoologistes, et les travaux de Poli ont prouvé qu'il est, en quelque sorte, intermédiaire entre les Huîtres et les Peignes. Les Spondyles se trouvent fossiles dans les terrains secondaires et tertiaires; mais ceux du terrain crétacé offrent cette particularité fort curieuse que la partie externe du test a seule subsisté, et que la partie lamelleuse interne a été détruite pendant la fossilisation, comme cela s'observe aussi pour les Hippurites et les Sphérulites fossiles du même âge. Il en résulte que la coquille est plus mince, surtout au sommet, où elle est souvent perforée, et qu'elle ne montre plus de traces de la charnière, ni de l'impression musculaire. Lamarck en avait fait le genre Podopside (Voy. ce mot); mais M. Deshayes, en examinant les caractères du moule interne de ces prétendues Podopsides, a été à même de reconstruire, en quelque sorte, la coquille primitive, et a prouvé que c'était un vrai Spondyle. Le même zoologiste a été conduit aussi par d'autres observations à réunir au Spondyle le genre Plicatule. Le type du genre Spondyle (*Sp. Gæderopus*), Sp. pied d'âne, est une belle coquille longue de 8 à 10 centimètres, d'une couleur rougeâtre ou orangée assez vive, qui habite la Méditerranée. — Voy. l'Atlas de ce Dictionnaire, MOLLUSQUES, pl. 8. (Duj.)

SPONDYLES. MAM. — Des vertèbres fossiles de Mammifères ont quelquefois reçu cette dénomination. (E. D.)

SPONDYLOITE, SPONDYLOLITE et SPONDYLOLITHE. MOLL. — Nom donné à des portions détachées d'Ammonite ou de Nautile, et correspondant aux intervalles des cloisons, dont les bords sinueux leur donnent quelque ressemblance avec des vertèbres fossiles. (Duj.)

***SPONDYLURUS** (σπόνδυλος, spondyle; ὄψις, queue). REPT. — M. Fitzinger (Nov.

Class. Rept., 1826) donne cette dénomination à l'une des subdivisions du genre naturel des SCINQUES (*Voy.* ce mot). (E. D.)

SPONGIA. ZOOPH. — Nom générique des ÉPONGES. *Voy.* ce mot. (G. B.)

SPONGIAIRES et SPONGIÉES. POLYP. — Ordre ou plutôt classe de Zoophytes ou Amorphozoaires, comprenant les éponges et toutes les autres productions analogues du règne animal, dans lesquelles l'individualité a complètement disparu, sinon dans les corps reproducteurs. Les caractères et la classification de ces êtres ont été traités à l'art. ÉPONGE (*Voy.* ce mot). (DUR.)

SPONGILLE. POLYP. — Genre de Spongiaires d'eau douce, établi par Lamarck qui le plaçait à tort dans sa section des Polypiers fluviaux avec l'Alcyonelle, et qui en distinguait trois espèces qui vraisemblablement doivent être réunies; car, suivant la saison et suivant le site où elle s'est développée, la Spongille présente les divers caractères qui ont été assignés à chacune de ces espèces. A son début, elle est verte, plucheuse, toute pénétrée de spicules, et forme sur les corps submergés des couches peu convexes, molles et drapées; plus tard, de cette masse formant la base, il s'élève des branches plus ou moins saillantes et quelquefois rameuses, larges de 6 à 8 millimètres, et longues de 6 à 10 centimètres. Enfin, à l'arrière-saison, la couleur devient grisâtre, et la Spongille se remplit de corps reproducteurs globuleux jaunâtres, semblables à de petites graines entremêlées de spicules, et destinées à reproduire l'année suivante d'autres Spongilles; mais au printemps et en été les Spongilles ont deux autres modes de développement; l'un qui est une sorte de division spontanée, l'autre par des corps reproducteurs ovoïdes, diaphanes, revêtus de cils vibratiles, et qui avaient été précédemment pris pour des Infusoires. Tout récemment, M. Laurent, dans un travail complet sur les Spongilles, a vérifié ce qu'il y avait de vrai dans les notions admises par ses prédécesseurs, et a ajouté un grand nombre d'observations nouvelles et très importantes. Cet habile naturaliste a particulièrement montré comment la substance vivante se soulève à la surface de la Spongille en tubes d'abord fermés, et qui, après s'être ouverts à l'extrémité, devien-

nent le siège d'un courant, et sont d'ailleurs incessamment variables. Nous-même, quelques années auparavant, nous avions annoncé que des parcelles détachées d'une Spongille vivante peuvent sur le porte-objet du microscope émettre des prolongements ou des expansions sarcodiques comme les Amides, et sont quelquefois, en outre, munies de filaments vibratiles très ténus, analogues aux cils vibratiles des Infusoires. Le genre Spongille avait d'abord été nommé *Tupha* par Oken, puis *Ephydatie* par Lamouroux. Beaucoup de naturalistes et notamment MM. Gray et Linck, rangent les Spongilles dans le règne végétal; mais cette opinion ne peut désormais être soutenue en présence des observations que nous venons de rapporter. Plus récemment, un naturaliste anglais, M. Hogg a émis une opinion encore moins plausible sur les Spongilles, dans lesquelles il avait observé des larves auxquelles il attribuait tous les phénomènes de vitalité observés en France. (DUR.)

***SPONGIOBRANCHIA** (σπόγγος, éponge; βράγχος, branchie). MOLL. — M. Al. d'Orbigny indique, sous ce nom, un genre de Mollusques Ptéropodes, qu'il rapporte à sa deuxième famille, celle des Pneumodermides, caractérisée par l'absence de coquille, l'existence d'une tête distincte, et de deux ou quatre ailes à la jonction de la tête au corps. Deux cupules réunies, et deux ailes, distinguent les *Spongiobranchia* des genres de la même famille, *Clio*, *Pneumodermion* et *Cymodocea* (d'Orb., *Paléont. Franc. Ter. Crét.*, II, p. 4, 1842). (E. BA.)

***SPONGIOCARPÉES.** BOT. CR. — (Phycées). Troisième division de la tribu des Cryptonémées. *Voy.* PHYCOLOGIE, page 54. (C. M.)

SPONGIOLES. BOT. PH. — De Candolle a nommé ainsi « des espèces de corps analogues à des éponges, et très facilement transmésables à l'humidité qu'ils absorbent, sans qu'on puisse, aux microscopes même les plus forts, y apercevoir des pores. » Il a distingué « les *Spongioles radicales*, situées à l'extrémité de toutes les moindres divisions des racines; les *Spongioles pistillaires* situées à l'extrémité du pistil, et plus connues sous le nom de Stigmate, » auxquelles il attribue pour fonction d'absorber la liqueur fécondante; les *Spongioles séminales*, « si-

tuées, dit-il, sur la surface externe des graines, et chargées d'absorber l'eau qui doit les faire germer. » Ces idées du célèbre botaniste de Genève ont été aujourd'hui singulièrement modifiées. D'abord les prétendues Spongioles séminales sont des êtres de raison; en second lieu, la connaissance qu'on a maintenant de la manière selon laquelle s'opère la fécondation dans les plantes ne permet pas de conserver l'expression de *Spongioles pistillaires*, pas plus que l'analogie qu'elle rappelle. Il ne reste donc que les Spongioles radicales qui puissent conserver la dénomination proposée par De Candolle; en effet, le nom de *Spongioles* est donné journellement à l'extrémité essentiellement absorbante des fibrilles radicales. Cependant il faut bien entendre que cette extrémité ne constitue pas dans la plante un organe distinct et séparé, mais seulement une terminaison radicellaire qui, étant le siège de l'allongement des fibrilles radicales, se compose d'un tissu cellulaire jeune, et dans lequel se trouvent réunies toutes les conditions pour que l'endosome s'y opère avec beaucoup d'énergie. (D. G.)

***SPONGIPEDES.** INS. — MM. Amyot et Serville (*Ins. hémipt.*, Suites à Buffon) désignent ainsi, dans la famille des Réduviides, de l'ordre des Hémiptères, une division ou tribu correspondant à notre groupe des Réduvites. (Bl.)

***SPONGIPHORA** (σπογγιά, éponge; φέρω, porter). INS. — M. Serville (*Revue méth. de l'ordre des Orthoptères*, désignait ainsi l'un de ses genres de la tribu des Forficuliens de l'ordre des Orthoptères. Il a changé cette dénomination (*Ins. Orthopt.*, Suites à Buffon) en celle de *Psalidophora*. Voy. ce mot. (Bl.)

***SPONGIPHORES.** *Spongiophori.* INS. — M. Serville (*Ins. Orth.*, Suites à Buffon) désigne ainsi dans la tribu des Acridiens, de l'ordre des Orthoptères, une division correspondant à notre famille des Proscopides. (Bl.)

SPONGOBRANCHIA. MOLL. — Pour *Spongiobranchia*. Voy. ce mot. (E. B.)

***SPONGOCARPE.** *Spongocarpus* (σπογγος, éponge; καρπός, fruit). BOT. CR. — (Phycées). Ce genre, qui est un démembrement des Sargasses (voy. ce mot) a été institué par M. Kützing (*Phycol. gener.*, p. 365) pour deux espèces déjà connues, les SS.

Horneri et *sisymbrioides*, auxquelles il en a ajouté une autre, son *S. enervis*. Voici sur quels caractères il repose. Tige cylindracée, garnie de feuilles. Aérocytes pétiolés et allongés. Réceptacles solitaires, simples, allongés en forme de corne et atténués aux deux extrémités. Anthéridies très nombreuses, en massue et formant des grappes assez fournies que n'accompagne aucune paraphyse. Spores très grandes, entourées d'un grand nombre de paraphyses longues et grêles. Ces Algues sont originaires des mers qui baignent les côtes de la Chine et du Japon. (C. M.)

***SPONGOPODIUM** (σπόγγος, éponge; ποῦς, pied). INS. — M. Spinola (*Essai Ins. Hémipt.*) désigne ainsi un genre du groupe des Pentatomites, tribu des Scutellériens, de l'ordre des Hémiptères, établi sur une seule espèce des Indes-Orientales, regardée par M. Spinola comme l'*Edessa obscura* de Fabricius. (Bl.)

***SPONGOPUS** (σπόγγος, éponge; ποῦς, pied). INS. — Genre de l'ordre des Coléoptères pentamères, famille des Carnassiers, tribu des Carabiques Quadrimes, établi par Leconte (*Annals of the Lycens of natural history of New-York*, 1847, p. 377) qui le place dans le voisinage des Harpaliens de Dejean. L'auteur n'y introduit qu'une seule espèce, le *Sp. verticalis*, Lec.; elle est particulière aux États-Unis. (C.)

SPONIA. BOT. PH. — Genre de la famille des Celtidées, formé et nommé par Commerson, mais publié seulement plus tard par Lamarck d'après ce célèbre botaniste voyageur. M. Endlicher lui avait donné le nom de *Solenostigma*, qu'il a ensuite abandonné. Ce groupe se distingue d'avec les *Celtis*, desquels il a été démembré, par son inflorescence en cyme, par son calice persistant, par ses stigmates courts, sessiles, enfin par ses cotylédons assez épais et non foliacés, ni conduits. Il est formé d'arbres et d'arbrisseaux de l'Asie tropicale et des îles voisines, ainsi que de l'Amérique centrale. Nous citerons pour exemple le *S. Timorensis*, Dne. (D. G.)

***SPONSOR** (Nom mythologique). INS. — Genre de l'ordre des Coléoptères pentamères, famille des Serricornes, section des Malacodermes, et tribu des Buprestides, établi par Castelnau et Gory (*Monographie*

des *Buprestides*, t. 2, p. 1), qui le rapportent au groupe des Anthaxites. Huit espèces de l'île Maurice sont rapportées à ce genre : telles sont les *S. splendens*, *Desjardinsii*, *pinguis*, etc. (C.)

***SPORADIPUS**. ÉCHIN. — Genre d'Holothurides établi par M. Brandt aux dépens du genre Holothurie, et comprenant, dans sa section des Homoiopodes-dendropneumones, celles qui, avec des organes respiratoires arborescents, libres ou soudés, ont les pieds tous égaux, épars sans ordre sur tout le corps qui est cylindrique, égal, arrondi aux deux extrémités, et qui ont en outre vingt tentacules peltés. Ce sont d'ailleurs les seules Holothurides homoiopodes qui aient les pieds épars. M. Brandt y rapportait d'abord deux espèces, l'une (*Sp. ualensis*), de l'île d'Ualan, longue de 16 centimètres avec les tentacules engainés à la base, l'autre (*Sp. maculatus*), des îles Bonin, dont les tentacules ne sont point engainés, et qui est deux fois aussi longue, couleur de chair avec des taches pourpres inégales. (Duj.)

***SPORADOPYXIS**. POLYP. — Sous-genre de Sertulaires établi par M. Ehrenberg pour les espèces dont les cellules femelles ou ovifères sont éparses sur la tige et sur les rameaux. Ce sous-genre comprend, dans quatre sections différentes, les genres Plumulaire, Antennulaire, Tulipaire, Dynamène, Cymodocée et celles des Sertulaires proprement dites qui ne sont pas des Bryozoaires. Voy. SERTULAIRE et SERTULIENS. (Duj.)

SPORANGE et **SPORE**. BOT. — Voy. CRYPTOGAMES.

SPORENDONEMA. BOT. CR. — Genre établi par M. Desmazières, dans la famille des Hyphomycètes, tribu des Mucédinées, pour de petits Champignons qui se développent dans les graisses pourries. Il appartient aux Arthrosporés-Hormiscinés, tribu des Torulacés, dans la classification de M. Léveillé. (M.)

SPORIDESMIUM. BOT. CR. — Genre établi par M. Link dans la famille des Gymnomycètes, tribu des Entophytes, pour de petits Champignons qui croissent sur les bois et sur les tiges sèches. Il appartient aux Clinosporés-Ectoelins, tribu des Coniopsidés, section des Phragmiédiés, dans la classification de M. Léveillé. (M.)

SPORISORIUM. BOT. CR. — Genre créé

par M. Ehrenberg, dans la famille des Hypomycètes, tribu des Sépédoniés, pour de petits Champignons qui ont été observés sur les ovaires des *Sorghum*. Il appartient aux Clinosporés-Ectoelins, tribu des Coniopsidés, section des Ustilaginés, dans la classification de M. Léveillé. (M.)

***SPORLEDERA**. BOT. PH. — Genre créé par M. Bernhardt (*Linnaea*, XVI, pag. 41) dans la famille des Sésamées, pour des plantes annuelles du cap de Bonne-Espérance, décrites par E. Meyer comme des *Ceratolthea*. Il se distingue de ce dernier genre par son calice non persistant; par son ovaire cylindracé, aigu au sommet et non tronqué ni comprimé; par ses graines rugueuses et présentant à leur pourtour deux replis parallèles. Les deux espèces de ce genre sont le *S. Triloba*, Bernh., et le *S. Kraussiana*, Bernh. (D. G.)

SPOROBOLUS. BOT. PH. — Genre de la famille des Graminées, tribu des Agrostidées, formé par M. Rob. Brown aux dépens des *Agrostis*. Les espèces qui le forment sont au nombre d'environ 50, et toutes sont exotiques, à l'exception d'une seule. Elles sont caractérisées par des épillets uniflores, à deux glumes carénées, inégales; par une glumelle à deux paillettes mutiques, imberbes, plus longues que les glumes; par 2 glumellules; par 2-3 étamines, et par un caryopse libre, dans lequel, par une exception remarquable, le péricarpe se développe en un sac membraneux qui se fend à la maturité, du sommet à la base, pour laisser sortir la graine. C'est même de là qu'a été tiré le nom de *Sporobolus*. La seule espèce de ce genre qui croisse dans nos climats est le *Sporobolus pungens*, Kunth. (*Agrostis pungens*, Schreb.), plante rampante, glauque, à feuilles distiques, enroulées et raides, qui croît dans les sables du littoral de la Méditerranée. (D. G.)

***SPOROCADUS**. BOT. CR. — Genre formé par M. Corda dans la famille des Pyrénomycètes. Il appartient aux Clinosporés-Endoclines, section des Sphéronémés, dans la classification de M. Léveillé. (M.)

***SPOROCHNÉES**. BOT. CR. — (Phycées). Onzième tribu de la famille des Phycoidées. Voy. ce mot et PHYCOLOGIE. (C. M.)

SPOROCHNUS (σπόρος, semence; ἔχνη, poire). BOT. CR. — (Phycées). C'est à M. Agardh

qu'on doit la création de ce genre auquel il donna pour type le *Fucus pedunculatus* Huds.; mais il y réunissait plusieurs algues hétérogènes et entre autres, le *Fucus aculeatus* Lin., dont Lamouroux avait déjà fait son genre *Desmarestia* (voy. ce mot). Voici les caractères essentiels du genre amendé: Fronde filiforme, solide, cylindrique ou comprimée, pennée ou dichotome; réceptacles latéraux ou terminaux, en massue ou en tête, surmontés d'une houppie de filaments articulés; spores placées près de la base de fibres claviformes qui rayonnent en tout sens de l'axe du réceptacle. On ne connaît qu'un petit nombre d'espèces. (C. M.)

SPOROBYBE. BOT. CR. — Genre créé par M. Fries dans la famille des Hyphomycètes, tribu des Dématiées, pour des espèces qui croissent sur les troncs abattus. Il appartient aux Trichosporés-Aleurinés, tribu des Périconiés, dans la classification de M. Lévillé. (M.)

SPORODINIA. BOT. CR. — Genre formé par M. Link dans sa famille des Hyphomycètes, tribu des Mucédinés, et dont M. Endlicher fait un synonyme du genre *Aspergillus*, Miche. Il appartient aux Cystosporés, tribu des Columellés, section des Ascophorés, dans la classification de M. Lévillé. (M.)

***SPORODON.** BOT. CR. — Genre créé par M. Corda dans la famille des Hyphomycètes. Il appartient aux Arthrosporés-Hormiscinés, tribu des Oidiés, dans la classification de M. Lévillé. (M.)

***SPOROMEGA.** BOT. CR. — Genre formé par M. Corda dans la famille des Pyrénomycètes, lequel appartient aux Thécasporés-Endothèques, tribu des Regmostomés, section des Hystériés, dans la classification de M. Lévillé. (M.)

***SPOROTHECA.** BOT. CR. — Genre créé par M. Corda dans la famille des Pyrénomycètes, tribu des Sphériacés. Il rentre dans les Thécasporés-Endothèques, tribu des Sphériacés, dans la classification de M. Lévillé. M. Endlicher le range avec doute, comme synonyme, dans les *Dothidea* Fries, à côté desquels se borne à les placer M. Lévillé. (M.)

SPOROTRICHÉS. BOT. CR. — Tribu de la division des Trichosporés. Voy. MYCOLOGIE.

SPOROTRICHUM. BOT. CR. — Genre

établi par M. Link, dans la famille des Hyphomycètes, tribu des Mucédinés, pour de petits Champignons qui se montrent sur divers corps avant que ceux-ci tombent en putréfaction. Dans la classification de M. Lévillé, il appartient aux Trichosporés-Aleurinés, tribu des Sporotrichés. (M.)

SPORULIE. MOLL? FORAM. — Genre proposé par Montfort pour une petite coquille microscopique voisine des Cristellaires et que M. Al. d'Orbigny a placée dans son genre *Polystomelle*. (Duj.)

***SPORUS** (σπῆρος, spore). INS. — Genre de l'ordre des Coléoptères tétramères, famille des Curculionides gonatocères, division des Apostasimérides cryptorhynchides, proposé par Dejean (*Catalogue*, 3^e édit., 325), et qui ne renferme qu'une espèce, le *S. senegalensis* de cet auteur. (C.)

SPRAT. POISS. — Nom vulgaire, emprunté aux Anglais, pour désigner l'Esprot de la Manche (*Clupea sprattus*, Bl.; *Harengula sprattus*, Val.). (E. BA.)

***SPRATTELLE.** *Spratella* (diminutif de *Sprat*). POISS. — Poissons malacoptérygiens abdominaux, formant un genre de la famille des Clupéoides, et caractérisés par l'existence de dents à l'intérieur de la bouche, seulement sur les palatins et sur la langue. M. Valenciennes, qui a fondé ce genre, en décrit deux espèces: la *Sp. NAINNE* (*Sp. pumila*), des côtes de Normandie, ayant la forme des Harengs ou des Sprats; et la *Sp. FRANGÉE* (*Sp. fimbriata*), de la côte malabare. (E. BA.)

SPREKELIA. BOT. PH. — Genre proposé par Heister pour un petit nombre d'espèces d'*Amaryllis*, dont une, l'*Amaryllis formosissima* Lin., vulgairement nommé Lys de Saint-Jacques, est l'une des plus belles plantes de nos jardins. La plupart des botanistes n'ont pas adopté le genre Sprékélie; néanmoins M. Morren a essayé dernièrement de le rétablir (*Annal. de la Soc. roy. d'agric. et de botan. de Gand*, avril 1846, tab. 60), et il a décrit une nouvelle espèce qui s'y rapporterait. Outre cette nouvelle espèce, que M. Morren a nommée *Sprekélia rigens*, le genre Sprékélie, s'il était adopté, en comprendrait encore trois autres, savoir: les *Sprekélia formosissima*, *cybister* et *glauca*. (D. G.)

SPRENGÉLIE. *Sprengelia*. BOT. PH. —

Deux genres ont été successivement dédiés à Sprengel; l'un par Smith, en 1794, l'autre par Schultes, en 1809. Ce dernier, qui appartient à la famille des Byttneriacées, ne peut donc être conservé; M. Endlicher le rattache aussi comme synonyme au genre *Brotera* Cav. Quant au premier, il appartient à la famille des Epacridées, tribu des Epacréées. Il est formé de petits arbustes rameux, droits; à feuilles alternes, demi-engainantes à leur base; dont les fleurs purpurines sont distinguées par leur corolle rotacée, imberbe; par leurs 5 anthères tantôt libres et imberbes, tantôt connées et barbues, leur cloison étant immarginée par l'absence de glandes hypogynes. Leur ovaire présente cinq loges multi-ovulées. — On cultive assez communément dans les jardins la SPRENGÉLIE INCARNATE, *Sprengelia incarnata* R. Br., joli arbuste d'environ un mètre, à feuilles oblongues, longuement acuminées, qui donne pendant tout l'été de très jolies grappes terminales de fleurs rosées, dont la couleur se conserve fraîche pendant longtemps. (D. G.)

SPRÉO. *Spreo.* ois. — Genre établi par M. Lesson dans la famille des Merles sur le *Turdus bicolor* Gmelin. Voy. MERLE. (Z. G.)

***SPRUCEA** (nom d'un botaniste anglais). BOT. CR. — (Mousses). M. Wilson a proposé ce nom pour remplacer celui de *Holomitrium* par lequel Bridel (*Bryol. univ.*, I, p. 206) désignait un genre de Mousse acrocarpe, appartenant à la tribu des Trichotomées (voy. Mousses). Le bryologiste anglais se fonde sur ce que la coiffe n'est pas entière comme le pensait Bridel, mais fendue de côté; d'où l'on voit que le dernier nom impliquerait contradiction. Quoi qu'il en soit, voici comment ce genre est défini dans l'ouvrage de M. Hooker fils intitulé: *Cryptog. antarct.*, p. 16. Capsule égale, droite, dépourvue d'anneau; péristome simple composé de seize dents fendues en deux jusqu'à la base; coiffe très ample, très glabre et fendue de côté. Les deux espèces connues sont remarquables par leurs feuilles périchétiales qui forment une sorte de gaine au pédoncule. Elles sont exotiques. (C. M.)

SPUMARIA. BOT. CR. — Genre de la famille des Gastéromycètes, tribu des Oethalins de Fries, formé par Persoon pour un Champignon de forme très irrégulière, qui

'attache aux Graminées pendant l'été. Dans la classification de M. Lévillé, il appartient aux Basidiosporés-Entobasides, tribu des Coniogastres, section des Spumariés. (M.)

SPUMARIÉS. BOT. CR. — Section de la division des Basidiosporés. Voy. MYCOLOGIE.

***SPYRIDIA** (σπυρίδιον, petite corbeille).

BOT. CR. — (Phycées.) Genre créé par M. Harvey, qui lui a donné pour type le *Ceramium filamentosum* Ag. Voici à quels signes on pourra le reconnaître: fronde filamenteuse, rameuse, de couleur rose, composée d'un tube central articulé, recouvert d'une couche de cellules corticales, disposées sans ordre inférieurement, mais rangées symétriquement, par séries transversales, dans le haut de la plante. Toute celle-ci est, en outre, couverte de ramules monosiphoniés, c'est-à-dire dont les endochromes sont formés d'une cellule unique. Conceptacles latéraux, gélatineux, involucrés, renfermant de nombreuses spores anguleuses dans un ample périspore ou péricarpe transparent. Ces algues croissent dans les mers tempérées. On en rencontre plusieurs espèces dans la Méditerranée, et entre autres notre *S. Berkeleyi*, que nous avons fait figurer dans la *Flore d'Algérie*. Le *Ceramium clavatum* Ag., dont M. J. Agardh avait fait à tort un *Spyridia*, appartient au genre *Centroceras* Kütz. (C. M.)

SPYRIDIUM. BOT. PH. — Genre de la famille des Rhamnées créé par M. Fenzl (*Enumer. plant. Hügel.*, p. 24, in nota), pour un arbuste de la Nouvelle-Hollande, où il a été trouvé par Ferdin. Bauer, à Derwent-River. Ce genre est intermédiaire aux *Phyllica* et *Soulangia*. Il a le port du premier, duquel il se distingue par son style allongé et par son disque; il s'éloigne du second par son disque adné au calice et par son ovaire velu au sommet, libre, non recouvert d'une couche charnue. L'espèce unique dont il est formé est le *S. oriocephalum* Fenzl. (D. G.)

SQUALE ET SQUALES (*Squalus*). POISS. — C'est le nom latin d'un grand poisson, dont on ne peut déterminer l'espèce, et qui a été employé par Artedi pour désigner un genre considérable des Chondroptérygiens. Les espèces se sont tellement multipliées, que l'étude détaillée de leurs particularités a donné lieu à établir un

grand nombre de genres, et à faire du genre linnéen une famille assez grande. L'organisation de ces poissons est la même que celle des Raies. Ainsi ils ont les branchies faites de la même manière. Les Peignes branchiaux sont adhérents par leur bord interne à une languette cartilagineuse, maintenue dans un repli de la peau, de manière à former pour chaque branchie une bourse qui contient deux demi-branchies, l'une est l'axe postérieur de la branchie, avec la lame antérieure de la seconde attachée sur le second repli de la poche branchiale. C'est là ce qui constitue la différence fondamentale qui existe entre les branchies des Raies et des Squales, et celles des autres poissons. Mais en y réfléchissant bien, on voit que cette différence ne porte pas sur la structure même de l'organe branchial, et qu'en définitive, la branchie d'un Squale ou d'une Raie diffère peu de celle des autres poissons. En rétablissant ainsi la constitution générale de l'organe respiratoire, on conçoit que j'appelle ici l'attention des physiologistes et des naturalistes sur l'importance que quelques savants fort distingués ont cru devoir donner aux branchies des Raies et des Squales, en voulant faire une classe particulière de ces vertébrés. Je ne pense pas qu'il faille séparer ces cartilagineux des autres poissons.

Les Squales ressemblent encore aux Raies par leur canal digestif, par la structure de leur gros intestin, et par la valvule spirale qu'il contient. Mais les Esturgeons, les Chimères et d'autres poissons qui ne sont pas de la famille des Sélaciens, c'est-à-dire de celle qui comprend les Raies et les Squales, ont aussi cette valvule. J'ai fait voir un commencement de cette structure dans plusieurs autres, et notamment dans les CHIROCENTRES.

Les organes de reproduction sont semblables dans les deux grands genres. Les mâles se reconnaissent à des appendices placés au bord interne des ventrales, de chaque côté de l'anus. Ces appendices, généralement moins grands et moins longs que ceux des Raies, sont souvent aussi compliqués. Ils me paraissent destinés à retenir la femelle pendant la copulation. Cependant la structure compliquée de ces organes semble indiquer une fonction plus im-

portante. Les Raies et les Squales ne sont pas les seuls poissons pourvus de ces appendices, signes du sexe mâle. Les Chimères en ont aussi de fort grands et de fort remarquables. Les femelles ont des ovaires situés très haut dans l'abdomen, au-dessus du foie. Un vitellus considérable s'y développe, et finit par s'engager dans une trompe compliquée, qui est quelquefois munie d'un corps glanduleux très développé, sécrétant une matière dure et cornée, devenant la coque très singulière des œufs. Souvent aussi les œufs restent sans coquille, et sont reçus dans des oviductes qui deviennent une sorte d'utérus où le petit finit par prendre tout son développement avant de naître. Qu'il y ait une coque autour des parties essentielles du vitellus et des membranes de l'œuf, ou que l'œuf reste nu, presque tous les Squales sont ovovivipares, comme les Raies. Ces petits Squales grandissent beaucoup dans les oviductes de leur mère avant d'éclore; ils y perdent quelquefois leur première livrée fœtale; enfin, ils y passent par des phases variées avant de naître. On s'est souvent trompé sur l'époque de l'éclosion des petits, et on l'a crue plus prématurée qu'elle ne l'est en réalité. Les petits Squales ne viennent au monde qu'après avoir fait rentrer depuis plusieurs jours leur vésicule ombilicale dans l'abdomen, comme c'est l'ordinaire de tous les ovipares.

Il existe encore une autre ressemblance entre les Raies et les Squales. Elle consiste dans l'appareil sécrétoire de ces mucosités abondantes qui sortent du museau de l'animal par des ouvertures petites et arrondies, formant de petits pores disposés en lignes régulières, variables d'une espèce à l'autre. Ces sécrétions n'ont d'ailleurs rien de commun avec celles que l'on observe dans les Torpilles. Il n'y a aucun Squale connu qui soit doué des vertus électriques.

Les Squales, en général, me paraissent différer des Raies par la mobilité de leurs dents. Le plus grand nombre a les dents attachées sur le derme qui recouvre les mâchoires. Il y en a souvent plusieurs rangs. Cette disposition a frappé assez fortement l'esprit d'un observateur pour l'engager à proposer le nom de *Dermodontes*, afin de désigner la famille des Squales par une

dénomination qui exprimerait un de ses caractères les plus sensibles. Il faut objecter à cette manière de voir que tous les Squales n'ont pas les dents mobiles. Les Roussettes et les genres voisins de celui-ci, que MM. Müller et Henle ont établi avec raison, ont les dents implantées sur les mâchoires, à la manière des dents des Raies. On ne peut trouver de dents mobiles dans les Cestraciens, dans les Emissoles; celles des Humantices et des Sèches se fixent aussi sur la mâchoire. D'ailleurs, on connaît aussi des poissons osseux qui sont de véritables Dermodontes; je citerai entre autres un petit poisson de la Méditerranée, décrit par Risso sous le nom de *Scopèle Balbo*, et dont le prince de Canino a formé le genre ODONTOSTOME. Ce poisson a des rangées de dents de remplacement fort semblables à celles des Squales. Il résulte de ces observations que plusieurs genres de Squales diffèrent essentiellement des Raies par leur mode de dentition, mais que tous les genres ne présentent pas ce remarquable caractère.

Quant à la forme des dents, rien n'est plus variable. On sait qu'elles sont grandes et en triangle isocèle, à bords tantôt dentés, tantôt lisses, dans les différents groupes des Requins; que souvent ces dents ont un talon sur la base; ce talon est double ou simple, tantôt des deux côtés, tantôt d'un seul. M. Agassiz et MM. Müller et Troschel ont tiré parti de ces combinaisons pour créer de nombreuses subdivisions génériques dans les Poissons de cette famille. Les dents des Roussettes sont en petits points coniques et sont implantées en quinconce sur leurs mâchoires; celles des Emissoles sont en petites mosaïques ou en petits pavés. Ces plaques dentaires deviennent souvent inégales et sont implantées obliquement et comme en spirale sur la mâchoire. On trouve des exemples de cette dentition dans les Cestraciens. L'étude de ces singulières mâchoires a servi à déterminer des dents fort curieuses que l'on trouve en assez grande abondance dans la formation de la craie blanche et que M. Agassiz a nommées.

De même que dans les Raies, il n'y a que des rudiments de maxillaires et d'intermaxillaires; l'arcade ptérygo-palatine ou les post-mandibulaires portent les dents. Cela est facile à retrouver sur le squelette.

La dentition des Squales est plus variée que celle des Raies. D'ailleurs ils diffèrent de celles-ci par la forme extérieure de leur corps. Ils se reconnaissent à leur corps arrondi, terminé par une grosse queue conique et charnue. Leurs pectorales sont petites, si on les compare à celles des Raies. Les ventrales sont auprès de l'anus et assez loin des pectorales; la queue est terminée par une caudale dont le lobe supérieur est ordinairement plus grand que l'inférieur. Il y a souvent une ou deux dorsales et une anale sous la base de la queue. On voit donc que la forme générale des Squales se rapproche davantage de celle des autres Poissons que celle des Raies. Cette similitude augmente encore par la position des fentes branchiales au-devant des pectorales et sur les côtés du cou. Il résulte de cette position des branchies que la présence des événements constants dans les Raies n'est pas aussi urgente dans les Squales. Nous voyons plusieurs genres de ces animaux dépourvus d'évents. Les yeux sont aussi latéraux. La ceinture humérale est suspendue dans les chairs et n'est point articulée avec le crâne ou la colonne vertébrale. Souvent les nageoires dorsales cachent dans l'épaisseur de leur derme un aiguillon osseux plus ou moins gros. C'est un caractère qui rappelle encore celui des Chimères. En combinant les formes des dents, la présence ou l'absence des événements, le nombre des nageoires dorsales, armées ou non d'un aiguillon, on arrive à former dans les Squales un certain nombre de genres tels que M. Cuvier les a établis. Mais on peut encore, à l'exemple de M. Müller, subdiviser les genres de Cuvier en plusieurs autres. Ceux-ci deviennent alors des tribus fort naturelles. L'énumération de ces différents noms deviendrait une liste trop longue et tout-à-fait inutile. Il faut renvoyer le lecteur, soit à l'*Histoire des Cartilagineux* du célèbre physiologiste de Berlin, soit aux différents noms déjà traités dans ce Dictionnaire.

(VALENCIENNES.)

Le nom de SQUALE, compris comme nom générique ou comme nom de groupe, a servi d'étymologie à plusieurs dénominations indiquant des divisions et subdivisions plus ou moins étendues. Nous nous contenterons de citer les suivantes :

SQUALIDE (Bonap., *Saggio*, etc., 1831).

SQUALIDES (Riss., *Eur. mérid.* III, 1826).

SQUALI (Mull., *Myxin.*, I, 1833).

SQUALINE (Swains., *Classif.*, 1839).

SQUALINI (Bonap., *Syn. Vert. Syst.*, 1837).

(G. B.)

*SQUALIUS. (*Squalus*). POISS. — Genre de Cyprénoïdes (Bonap., *Faun. Ital.*, 1841).

(G. B.)

SQUALODON. MAM. — Voy. DAUPHINS FOSSILES.

*SQUALORAYA (des deux noms génériques *Squalus* et *Raya*). POISS. FOSS. — (Riley, *Lond. a. Ed. Phil. Journ.*, III, 1833). Voy. SPINACHORINE.

(G. B.)

SQUALUS. POISS. — Voy. SQUALE.

*SQUAMELLA. INFUS. — Genre de Rotateurs, établi d'abord par Bory-Saint-Vincent, admis par M. Ehrenberg dans sa famille des *Euchlanidota* ou Polytroques cuirassés, et caractérisé par la présence de quatre points rouges pris pour des yeux, et par un appendice terminal bifurqué. Ce genre nous paraît devoir être confondu avec le genre *Lepadella*, ainsi que les genres *Metopidia* et *Stephanops*, lesquels ne diffèrent guère que par ces prétendus yeux. M. Ehrenberg prend pour type la *Squamella bractea* et cite comme synonyme le *Brachionus bractea* de Müller, quoique ce dernier soit représenté avec deux points à l'origine de la queue; mais nous pensons que cette espèce doit être réunie à la *Metopidia lepadella* sous le nom de *Lepadella rotundata*; elle diffère de la *Lepadella patella* par l'échancre bien moins profonde de son bord antérieur. La longueur de ces animaux est de 11 à 13 centièmes de millimètre.

(Duf.)

SQUAMERIA, Hall. BOT. PH. — Synonyme de *Lathraea* Lin., famille des Orobanchées.

SQUAMIFÈRES. REPT. — Dans sa classification, M. de Blainville (*Bull. soc. phil.*, 1816) indique sous le nom de *Squamifères*, sa classe des Reptiles, qui ne comprend que les ordres des Chéloniens, Ophidiens et Sauriens; celui des Batraciens constituant pour lui la classe des *Nudipellifera* ou Amphibiens. Voy. l'article ZOOLOGIE.

(E. D.)

*SQUAMMEI. MAM. — Vicq d'Azyr (*Syst. anat. des anim. dans l'Encycl. méth.*, 1792) donne le nom de *Squammei* comme synonyme d'EDENTÉS. Voy. ce mot.

(E. D.)

SQUAMMIPENNES. POISS. — M. Cuvier a donné ce nom à une famille de Poissons,

qui comprenait dans sa pensée les six premières espèces de *Chaetodon* d'Artedi, et les genres que l'on pouvait former en réunissant auprès de chacune d'elles les espèces découvertes depuis Linné. La dénomination de la famille traduisait le caractère extérieur le plus apparent de ces Poissons. Il reposait sur la disposition des écailles étendues sur la portion molle de la dorsale et de l'anale, et souvent même sur toutes les autres nageoires. Les deux premières impaires que nous venons de désigner ne se distinguent plus du tronc à cause de la continuité des écailles dont elles sont recouvertes. M. Cuvier était d'ailleurs obligé d'ajouter à la diagnose, que le museau des Squammipennes n'est ni renflé ni caverneux comme celui des Sciénoïdes. Cela est nécessaire dans plusieurs Nébris; les Eques et autres Sciénoïdes ne se distingueraient pas des Squammipennes. Les Hœmulons ont aussi quelque chose d'approchant, mais les nageoires n'ont pas l'épaisseur de celles des Chétodons.

M. Cuvier a séparé cette famille en trois tribus. Dans la première, il a réuni les genres dont les espèces ont la bouche garnie de faisceaux de dents fines et en soie sur les mâchoires seulement; le palais étant lisse. Dans la seconde viennent se placer les espèces à palais lisse, mais avec des dents en carde ou tranchantes sur les mâchoires. Enfin la troisième comprend les espèces qui ont des dents au palais. Dix-huit genres appartiennent à ces trois tribus.

J'avoue que je regarde la famille des Squammipennes comme tout à fait artificielle; que les genres de la troisième tribu seraient placés plus convenablement auprès de plusieurs de nos Percoides; que ceux de la seconde se rapportent à plusieurs de nos Sparoïdes, et qu'alors on pourrait placer dans les Sciénoïdes les espèces à palais lisses; les genres de cette tribu conduiraient à ceux des petits Sciénoïdes à six rayons et voisins des Pomacentres et Glyphisodons. On conçoit que cette manière de voir entraînerait une grande réforme dans la division des Poissons osseux, et qu'on ne peut traiter cette question en quelque sorte que d'une façon accidentelle et à l'occasion d'un article séparé de ce Dictionnaire. Il m'a suffi de donner cette indication au lecteur pour lui faire connaître ma pensée et ce qui reste à faire

sur cette partie de la zoologie. Tous ces genres se lient entre eux, et plusieurs même, comme les Pemplurides, marchent vers d'autres qui avoisinent certains Scombéroïdes de la tribu des Zeus.

M. Cuvier avait bien signalé l'éloignement qui sépare plusieurs de ces genres, et il faisait remarquer avec raison qu'il n'est pas toujours possible que les rapports des genres soient du même degré; qu'il suffit, pour constituer un arrangement naturel, qu'il n'y ait pas de genres plus voisins à placer entre ceux que l'on rapproche. Cette philosophie élevée est digne de notre maître. Mais c'est en m'appuyant sur ces principes que je me suis demandé s'il n'y avait pas un autre mode de groupe naturel, qui détruisait, à la vérité, une famille établie, mais qui mettait ensemble les genres les plus voisins: c'est ce que j'essaierai de faire dans ma *Philosophie ichthyologique*. Je n'accepte pas cette famille des Squammipennes, parce que son caractère est, en quelque sorte, négatif, et que les genres réunis, par ce seul caractère de la présence des écailles sur les nageoires impaires, composent des familles artificielles, lorsque l'on est obligé de séparer plusieurs genres de Poissons qui offrent ce même caractère, en saisissant plusieurs autres traits dont l'ensemble les appelle dans d'autres familles.

J'ai réduit la famille des Squammipennes à celle formée par les Chétodons de Linné. On aurait un petit groupe assez naturel comprenant, avec le genre Chétodon, plusieurs autres qui diffèrent par des caractères souvent peu importants. (VAL.)

SQUAMODERMES (*squama*, écaille; *δέρμα*, peau). POISS. — M. de Blainville désigne sous ce nom, ceux des Poissons de sa classe des Gnathodontes, qui ont la peau couverte d'écailles (Blainv., *Journ. de Phys.*, LXXIII, 1816). (G. B.)

SQUAMOLUMBRICUS (*squama*, écaille; *lumbricus*, lombric). ANN. — M. de Blainville, dans un travail sur les Annélides, présenté à la Société philomatique de Paris en 1818, a désigné par cette dénomination un genre d'Annélides Chétopodes, de la famille des Lombrics. Les espèces qu'il y rapporte (*L. armiger* et *squamosus*) ont, dit-il, les appendices composés d'un cirrhe,

d'une écaille pellucide, recouvrant un fascicule flabelliforme de soies; depuis lors, le même naturaliste (*Dict. des sc. nat.*, t. LVII) a pris le *L. squamosus* pour type de son genre *Scololepis*, et le *L. armiger* est devenu le genre *Scoloplos*. Ces deux genres sont placés par lui dans la famille des Néréiscolés. (P. G.)

SQUATAROLA. OIS. — Nom générique latin des Vanneaux-Pluviers, dans la méthode de G. Cuvier. *Voy. VANNEAU*. (Z. G.)

SQUATINE. *Squatina* (nom propre). POISS. — Sous les noms de *Squatina* et *Squatius* en latin, de *ἰών* en grec, les anciens connaissaient le poisson que nous désignons sous le nom vulgaire d'*Ange de mer* ou *Angelot*, et qui sert de type à ce genre. Pour Linné, l'Ange n'était qu'une espèce du grand genre des Squales; M. Duméril en forma un genre de ses Plagiostomes; Cuvier l'adopta, et le plaça, parmi les Sélaciens, après les deux genres des Squales et des Marteaux, avant ceux des Scies et des Raies.

Les caractères qui distinguent les Squatines de tous les Squales, sont d'avoir la bouche fendue au bout du museau et non au-dessous; les yeux placés à la face dorsale et non sur les côtes; la tête ronde; les pectorales grandes et se portant en avant. Ils sont pourvus d'évents, mais manquent de nageoire anale. La forme élargie de leur corps les rapproche des Raies; mais ils ont les ouvertures branchiales latérales, et placées entre la tête et les nageoires pectorales.

L'espèce désignée sous le nom d'*Angelot* ou *Ange de mer* (*Squatina laevis* Cuv.; *Sq. angelus* Ris.; *Squalus Squatina* L.) devient assez grande; elle est gris-bleu en dessus et blanc en dessous; ses nageoires pectorales très étendues, blanches, souvent bordées de brun, ont un éclat qui contraste avec la nuance bleuâtre du dos, et ont pu être considérées comme des ailes et lui mériter son nom. La chair de ces Poissons est blanchâtre, coriace et sans goût; leur peau sert de galuchat. Ils vivent dans la fange, et se nourrissent des autres poissons qui s'y trouvent. On dit qu'ils ne craignent pas de s'attaquer à l'Homme.

Une autre espèce de la Méditerranée, le *Squatina aculeata*, Dum., a une rangée de

fortes épines le long du dos. Lesueur en a décrit et figuré une belle espèce des États-Unis, à peu chagrinée, le *Squat. Dumerilii* (*Acad. des sc. nat. de Philadelphie*, vol. I, p. 223, pl. 10).

Le genre *Squatine* sert de type à des groupes, établis dans la famille des Squales, sous les noms de :

SQUATINÆ (Swains., *Classif.*, 1839);

SQUATININI (Bonap., *Syn. Vert. Syst.*, 1837). (E. BA.)

*SQUATINELLA. INFUS. — Genre de Systolidés ou Rotateurs établi par Bory-Saint-Vincent, dans son ordre des Crustodés et ayant pour type le *Brachionus cirratus* de Müller, que M. Ehrenberg classe dans son genre *Stephanops* et qui nous paraît devoir être réunie au genre Lépadelle. Cette espèce est longue de 11 centièmes de millimètre et caractérisée par la présence de deux pointes en arrière du test. (Duj.)

*SQUATINORAJA (*Squatina*, Ange de mer; *Raja*, Raie). POISS. — Les anciens croyaient que ce poisson était le produit de l'union de la Raie et de l'Ange, et c'est de cette singulière hypothèse que lui vient son nom latin dont nous donnons ici l'étymologie, et son nom grec de *ῥινόβατος*, qui a un sens identique (*ῥήν*, *Squatina*; *βατός*, *Raja*). Le nom générique de *Squatinatoraja* est donc employé pour celui de *Rhinobatus*, plus généralement adopté. Au point de vue zoologique, les Rhinobates occupent, dans la famille des Sélaciens, une place intermédiaire aux Squatines et aux Raies, à cause de leur queue grosse, charnue, et garnie de deux dorsales et d'une caudale bien distinctes, du peu de largeur de leurs pectorales et de l'allongement du museau. Une espèce, le *R. rhinobatus*, L., appartient à la Méditerranée; une espèce du Brésil, le *R. electricus*, Schn., participe, dit-on, aux propriétés de la Torpille. Voy. RHINOBAÏTE, RAIES, SÉLACIENS.

En prenant ce genre pour type, MM. Müller et Henle ont établi, sous le nom de SQUATINORAJE, une subdivision dans le groupe des Raies (Müll. et H., *Plagiost.*, 1841).

(E. BA.)

SQUELETTE (ZOOLOG.) — On désigne généralement ainsi la charpente osseuse des animaux, qui soutient et protège les parties molles du corps et qui est mue par des

muscles. Pour les auteurs qui ne tiennent aucun compte ni de la dureté, ni de la situation, ni même de la composition chimique des os, le mot *squelette* a une acception beaucoup plus large, puisque, sous cette dénomination, sont comprises les parties crétacées des crustacés, les productions cornées des insectes, etc., etc. Enfin, pour quelques zoologistes d'un grand mérite, il n'y aurait de *squelette* que chez les animaux pourvus de vertèbres osseuses, ou les *Ostéozoaires*; les autres, dont les parties dures du corps appartiennent à la peau, constitueraient non plus un *squelette*, mais bien le *Sclérette* des invertébrés. Cette diversité d'opinions entre les auteurs est appuyée par chacun d'eux sur des faits qui ne manquent ni de valeur, ni d'originalité, mais qui tous cependant sont loin de s'accorder à l'ensemble du règne, en ce qui concerne la définition à donner au mot *squelette*. Ne pouvant pas assigner à ce mot de la généralité en lui conservant de l'exactitude et de la précision, nous nous bornerons dans cet article à l'exposé de quelques faits généraux concernant les animaux vertébrés, seulement en renvoyant aux mots ARTICULÉS, COQUILLES, CRUSTACÉS, INSECTES, MAMMIFÈRES, REPTILES, MOLLUSQUES, SYSTÈME, etc., pour tout ce qui est relatif aux détails pouvant se rattacher à telle ou telle autre théorie (1).

(1) Nous avons représenté, planche V de l'Atlas, en tête des *Binanes*, le *squelette* de l'homme, afin de donner une idée exacte des différentes pièces qui le composent. En voici l'énumération succincte: *Colonne vertébrale* ou *rachis*; elle est représentée par une tige osseuse, creuse, flexible, située entre le crâne et le bassin; elle forme, en la mesurant jusqu'au coccyx, la moitié environ de la hauteur totale de l'homme; elle sert de soutien à presque tout l'édifice osseux, de cylindre protecteur à la moelle et de levier principal au corps. Cette colonne est composée de nombreux os empilés, qu'on appelle vertèbres. Les unes, désignées sous le nom de *vraies*, sont séparées et mobiles; les autres, nommées *fausses*, sont soudées entre elles: les premières sont au nombre de vingt-quatre, dont sept *cervicales* (n. 1 à 7, pl. I, fig. 1), douze *dorsales* (n. 7 à 19), et cinq *lombaires* (n. 19 à 24); les secondes sont au nombre de neuf, dont cinq pour le *sacrum* et quatre pour le *coccyx*.

Les vraies vertèbres sont séparées les unes des autres par une substance fibreuse ou ligamenteuse, dite *intervertébrale*, qui augmente l'étendue de la tige rachidienne. C'est l'affaiblissement de cette substance qui détermine, après de longues marches ou la station prolongée, une diminution de taille de 2 à 5 centimètres. La colonne vertébrale, dans son ensemble, présente quatre courbures: antérieurement elle est convexe dans la région cervicale, concave dans la région dorsale, convexe dans la région lombaire, et de nouveau concave dans la région sacro-coccygienne. Ces courbures, toutefois, sont soumises à de nombreuses variétés indivi-

Le Squelette, ou la charpente osseuse des animaux vertébrés, se compose d'un grand nombre de pièces, toutes assujetties les unes aux autres, au moyen de ligaments ou de

duelles, et paraissent, dans tous les cas, avoir pour effet d'augmenter la résistance de la colonne vertébrale, dans le sens vertical, en lui donnant une grande élasticité. Dans le premier âge, les courbures en question n'existent point, et le rachis représente une pyramide dont la base est tournée en haut au lieu d'être tournée en bas, comme chez l'adulte. Enfin, chez le vieillard, la colonne épinière devient le siège d'une courbure antérieure plus ou moins prononcée, qui, à la longue, détermine la soudure de plusieurs vertèbres, et par suite la raideur des mouvements du tronc.

Toute vertèbre offre pour caractère général : 1° un trou vertébral ou rachidien (n. 1, pl. I, fig. 2 à 5) pour loger la moelle épinière; 2° une partie renflée plane (n. 2) qu'on nomme corps de la vertèbre; 3° une apophyse épineuse (n. 3); 4° deux apophyses transverses (n. 4); 5° deux apophyses supérieures (n. 5), et deux inférieures, qui servent à la réunir aux vertèbres voisines; ces apophyses sont très rudimentaires sur la première et la deuxième vertèbre du cou (fig. 2 et 3); 6° enfin deux échancreures supérieures et deux inférieures, qui concourent à former ce qu'on appelle les *trous de conjugaison*. Ceux-ci sont situés sur les côtés de la colonne vertébrale, et servent à livrer passage aux nerfs de la moelle et aux vaisseaux.

Indépendamment de ces caractères généraux des vertèbres, il existe aussi des caractères distinctifs à l'aide desquels il est très facile de reconnaître à quelle région du tronc elles appartiennent. Ainsi les vertèbres cervicales (fig. 2 et 3) se reconnaissent toujours à la présence du trou dont est percée la base de leur apophyse transverse; les dorsales à la présence de fosses articulaires (n. 6, fig. 4) creusées sur les parties latérales de leur corps et à la facette articulaire de chaque apophyse transverse (n. 4); les lombaires enfin (fig. 5), à l'absence des caractères que nous venons d'assigner aux vertèbres dorsales et à la prépondérance de leur volume. On peut aussi reconnaître facilement certaines vertèbres parmi celles d'une même région; la première, par exemple, ou *atlas* (fig. 2), n'a point de corps bien prononcé; le trou vertébral est beaucoup plus grand que celui de toutes les autres vertèbres, parce que une partie de cet anneau sert à loger l'apophyse *odontoïde* (n. 6, fig. 3) de la seconde vertèbre; son apophyse épineuse est très rudimentaire, les transverses sont, au contraire, très volumineuses, et sont creusées, ainsi qu'une partie du corps vertébral, de quatre facettes articulaires, dont les supérieures (n. 7, fig. 2), très larges, reçoivent les condyles de l'occipital, et les inférieures, plus petites, s'articulent avec la seconde vertèbre. L'apophyse *odontoïde* (n. 6), espèce de pivot cylindrique de 2 centimètres de longueur, autour duquel tourne la tête, constitue le caractère distinctif de la seconde vertèbre cervicale ou *axis* (fig. 3). La septième vertèbre cervicale, nommée aussi *prominente*, se distingue des autres par le volume très considérable de son apophyse épineuse. La première vertèbre se reconnaît à une facette complète, existant sur chaque côté du corps, pour l'articulation de la première côte, et à une facette incomplète, située aussi de chaque côté, et servant à l'articulation de la seconde côte. La onzième et la douzième vertèbre dorsale présente, de chaque côté, une seule facette articulaire complète, destinée à l'articulation des deux dernières côtes.

Quant aux vertèbres dorsales intermédiaires, elles ont toutes deux demi-facettes articulaires de chaque côté, en sorte que l'on ne peut le distinguer entre elles que par le

muscles. Les membres antérieurs ne sont attachés que par des faisceaux musculaires, dans les quadrupèdes sans clavicule; mais dans les quadrupèdes qui en ont une, elle

volume du corps vertébral, qui va en augmentant depuis la première jusqu'à la douzième. Enfin les vertèbres lombaires, au nombre de cinq, n'ont plus de facettes articulaires: leur corps est plus étendu transversalement que d'avant en arrière, et le volume de chaque vertèbre d'autant plus épais qu'on se rapproche du sacrum. Quant aux vertèbres sacro-coccygiennes, au nombre de neuf, elles sont, dans l'âge adulte, réunies en deux os; les cinq premières forment le *sacrum*, ainsi nommé parce que les anciens avaient pour coutume d'offrir aux dieux, dans les sacrifices, cette partie de la victime; les quatre autres forment le coccyx, l'un et l'autre sont placés entre les os coxaux (n. 26) sur la ligne médiane, et concourent à former l'excavation du bassin.

Pour terminer la description des parties osseuses qui entrent dans la composition du tronc, il nous reste à parler des côtes et du sternum.

Les côtes, ordinairement au nombre de vingt-quatre, douze de chaque côté, sont des arcs aplatis, osseux dans leur quatre cinquième postérieur, cartilagineux dans leur cinquième antérieur. Elles sont toutes articulées, d'une part, avec les vertèbres dorsales; de l'autre, les sept premières seulement, avec le sternum. Ces dernières sont nommées côtes vraies, côtes sternales ou côtes vertébro-sternales; tandis que l'on entend par côtes asternales, côtes fausses, ou côtes vertébrales, celles qui ne s'articulent pas d'une manière immédiate avec le sternum; on nomme aussi côtes flottantes les quatre dernières fausses côtes, parce que leur extrémité antérieure est mobile (voyez fig. 1, n° 13). Les côtes sont en général tordues sur elles-mêmes, de telle sorte que les deux extrémités ne peuvent reposer en même temps sur un plan horizontal. Elles présentent une extrémité postérieure ou tête, supportée par un col, à côté duquel est une surface articulaire (n° 9, fig. 6), qui correspond à celle qu'on remarque sur les apophyses transverses des vertèbres dorsales (fig. 4, n. 4); une extrémité antérieure qui se réunit avec son cartilage costal (n. 20, fig. 1); une face externe ou cutanée convexe, une interne ou pulmonaire, concave et lisse; un bord supérieur curviligne, épais, arrondi, un inférieur mince, tranchant, creusé d'une gouttière ou sillon, qui reçoit et protège les vaisseaux et nerfs intercostaux. Les caractères différentiels des côtes se rapportent surtout à la longueur qui va en augmentant depuis la première jusqu'à la sixième inclusivement, et en diminuant depuis la septième jusqu'à la dernière. La première côte est la moins longue et proportionnellement la plus large de toutes. Les onzième et douzième côtes diffèrent des autres par leur tête pourvue d'une seule facette articulaire aplatie, par l'absence de gouttière, et par l'absence d'un col proprement dit (voy. fig. 7).

Le sternum (n. 8, fig. 1), situé entre les côtes (n. 21) et les clavicules (n. 10) qui le soutiennent, n'est pas immobile dans la place qu'il occupe, il s'élève et s'abaisse dans l'acte de la respiration. La longueur est proportionnellement moins considérable chez la femme que chez l'homme. Son bord supérieur ou claviculaire offre une échancreure (n. 11) qui porte le nom de fourchette du sternum; de chaque côté est une facette articulaire oblique, pour recevoir l'extrémité interne de la clavicule; sa partie inférieure ou abdominale est formée par l'appendice xiphoïde (n. 12); sa longueur, sa forme et sa direction présentent une foule de variétés suivant les individus. Enfin, par ses bords latéraux, le sternum s'articule d'une manière immédiate avec les deux

lient au sternum par un os simple, et, dans plusieurs oiseaux et plusieurs reptiles, par un os double. La plupart des poissons l'ont fortement liée à la tête par une ceinture osseuse; dans les raies, c'est à l'épine qu'elle

clavicules, et par l'entremise des cartilages costaux (n. 20) avec les quatorze vraies côtes.

La tête se compose de la région crânienne et de la région faciale; le crâne comprend huit os chez l'adulte, dont quatre sont impairs et les quatre autres symétriques ou pairs. Les premiers sont sur la ligne médiane et d'arrière en avant.

1° L'occipital; il occupe la partie postérieure et inférieure du crâne, et en forme, pour ainsi dire, la base. Cet os présente un des plus grands trous du squelette, nommé trou occipital, par où passent la moelle et ses enveloppes. La face interne de l'occipital présente quatre fossettes séparées les unes des autres par une saillie cruciale; les deux supérieures logent les extrémités postérieures des lobes du cerveau; les deux inférieures, les lobes sphériques du cervelet. L'occipital répond, en bas, à la colonne vertébrale; en avant à sphénoïde; sur les côtés aux pariétaux et aux temporaux.

2° Le sphénoïde occupe la partie moyenne de la base du crâne; il est formé d'une partie centrale ou corps, de deux prolongements nommés grandes et petites ailes du sphénoïde, et de deux apophyses nommées ptérygoïdiennes. Cet os a des connexions avec tous les os du crâne, et avec quelques uns de ceux de la face.

3° L'ethmoïde présente une multitude de trous, pour le passage des filets nerveux affectés à l'odorat. Sa face supérieure correspond à la cavité du crâne, l'inférieure aboutit aux fosses nasales, et ses faces latérales concourent à former l'orbite.

4° Le frontal ou coronal, enfin, situé au-dessus de la face et à la partie antérieure du crâne, présente les bosses frontales, les arcades surcilières, les trous sus-orbitaires et la voûte orbitaire dans laquelle est logée la glande lacrymale.

Les os pairs du crâne sont les pariétaux et les temporaux. Ceux-ci recèlent dans leur épaisseur un appareil compliqué appartenant à l'organe de l'ouïe. Vu par la face interne, le temporal présente une éminence pyramidale, percée du trou auditif interne, qui, à cause de sa dureté, porte le nom de rocher.

Quant à la région faciale, elle se divise en deux parties: la première, ou mâchoire supérieure, comprend treize os; la seconde, ou mâchoire inférieure, un seul. Des quatorze os qui constituent la face, deux seulement sont impairs ou médians: ce sont le vomer et le maxillaire inférieur. Tous les autres sont doubles et forment six paires, savoir: les maxillaires supérieurs, les os de la pommette, les os palatins, les os propres du nez, les os unguis et les cornets inférieurs.

Les MEMBRES THORACIQUES se divisent en quatre parties qui sont: l'épaule, le bras, l'avant-bras et la main.

L'épaule se compose de deux os, la clavicule et l'omoplate (n. 14, fig. 1).

La clavicule occupe la partie antérieure et supérieure du thorax: sa longueur varie dans les différents individus et surtout dans les sexes. Elle est généralement plus longue et moins courbée chez la femme que chez l'homme, plus forte et surtout plus garnie d'aspérités chez les individus qui se livrent à une profession manuelle, pénible et continue.

L'omoplate constitue la partie postérieure de l'épaule; elle est plus volumineuse chez l'homme que chez les animaux. Cet os large, mince, triangulaire, présente deux faces. La postérieure (fig. 8) est divisée en deux régions par l'épine scapulaire (n. 2); la supérieure est la fosse dite sus-épineuse; l'inférieure la fosse sous-épineuse. L'extrémité libre de l'é-

s'attache ainsi. Les membres inférieurs ou postérieurs, au contraire, sont fortement attachés au reste du Squelette par le moyen du bassin, excepté chez les poissons, notamment chez les *Abdominaux*, où ils sont

pine scapulaire constitue l'apophyse acromion, et s'articule avec la clavicule.

L'angle interne de l'omoplate présente une cavité ovale (n. 4) destinée à l'articulation du bras avec l'épaule, et surmontée par l'apophyse coracoïde (n. 3).

Le bras est formé d'un seul os nommé humérus (n. 15), il s'articule d'une part avec l'omoplate, de l'autre avec le radius et le cubitus.

De ces deux os de l'avant-bras, le cubitus (n. 16) est un peu plus long que le radius (n. 17).

La main, dernière partie du membre thoracique, se compose de huit os (n. 18) solidement articulés entre eux, et dont la réunion constitue le carpe ou le poignet; d'une rangée de cinq os (n. 22) appelés os métacarpiens: leur ensemble constitue la paume de la main; enfin des doigts (n. 23) tous formés de trois os, que l'on appelle phalanges, excepté le pouce qui n'en a que deux.

Les MEMBRES ABDOMINAUX se divisent, de même que les membres thoraciques, en quatre parties: la hanche, la cuisse, la jambe et le pied.

La hanche se compose de l'os coxal (n. 26) le plus volumineux de tous les os larges du squelette, et le plus irrégulier quant à sa forme. Il présente en avant une cavité appelée cotyloïde, la plus profonde de toutes les cavités articulaires, qui reçoit la tête du fémur. Au-dessous et en dedans de la cavité cotyloïde se voit le trou sous-pubien (n. 25), d'une forme ovale chez l'homme, plus petit et triangulaire chez la femme. L'os coxal s'articule avec le fémur, d'une part; de l'autre avec le sacrum et son semblable, pour constituer le bassin. Cette grande cavité osseuse, irrégulière, ouverte en haut et en bas, étant différemment disposées dans l'un et dans l'autre sexe, il est facile de savoir auquel des deux appartient le squelette qu'on examine. En effet, chez l'homme, il y a prédominance des dimensions en hauteur, tandis que le contraire a lieu chez la femme. Les fosses iliaques sont chez elle plus larges, plus déjetées en dehors que chez l'homme; les deux cavités cotyloïdes sont aussi plus écartées, ce qui détermine un plus grand éloignement des fémurs et imprime, à la démarche de la femme, un caractère particulier. Enfin, la symphyse du pubis (n. 29) a plus de hauteur chez l'homme, son cartilage est triangulaire, tandis que chez la femme, l'arcade du pubis est arrondie, plus large et mieux indiquée.

La cuisse est formée par un seul os, le fémur (n. 30), situé entre le bassin et la jambe. Il présente à son extrémité supérieure une tête soutenue par un col qui se continue avec le corps de l'os, et qui forme avec lui un angle obtus. Au-dessous du col du fémur se voit une grosse apophyse (n. 31) nommée grand trochanter; au-dessous et à la partie interne du col, une autre éminence (n. 32) moins volumineuse appelée petit trochanter. L'extrémité inférieure du fémur est d'un volume considérable; elle se bifurque et forme deux éminences convexes articulaires qu'on appelle condyles; c'est entre ces deux éminences que se trouve la rotule (n. 33).

La jambe est formée de deux os, le tibia et le péroné. Le tibia (n. 34) est, après le fémur, le plus volumineux et le plus long des os du squelette; son extrémité supérieure, beaucoup plus grosse que l'inférieure, offre plus d'étendue transversalement que d'avant en arrière. L'extrémité inférieure (n. 35) constitue la malléole interne, et reçoit, dans une cavité articulaire quadrilatère, un os du pied nommé astragale. Le

libres et simplement suspendus dans les chairs.

Tous les os qui entrent dans la composition du squelette se rapportent à trois divisions principales, la tête, le tronc et les extrémités. La tête ne manque jamais, il en est de même du tronc qui est composé des vertèbres auxquelles il se joint le plus souvent par les côtes et le sternum. Les vertèbres qui soutiennent les côtes se nomment *vertèbres dorsales*; celles qui sont entre les dorsales et la tête, *vertèbres cervicales*; celles qui sont derrière les dorsales, *vertèbres lombaires*; celles qui tiennent au bassin ou à l'extrémité postérieure, *vertèbres sacrées* ou *pelviennes*; et celles qui forment la queue, *vertèbres coccygiennes* ou *caudales*. Il n'y a que quelques mammifères en très petit nombre (les Roussettes) et le genre des Grenouilles qui n'aient point de coccyx. Très peu de Poissons peuvent être considérés comme ayant des vertèbres cervicales. On sent du reste que chez ceux où il n'y a point de côtes il n'y a point non plus de distinctions à établir au point de vue des régions dorsales, cervicales, lombaires, etc. Les vertèbres caudales, toutefois, se distinguent des vertèbres abdominales par la présence d'apophyses épineuses descendantes.

Relativement aux côtes, on nomme *vraies côtes*, celles qui vont des vertèbres au sternum, et *fausses côtes* celles qui n'atteignent pas celui-ci. On devrait ensuite nommer *côtes sternales* celles qui ne s'articulent pas avec les vertèbres, exemple le Crocodile, et *côtes vertébrales* celles qui, comme chez le Caméléon, s'unissent entre elles, en avant du corps, sans rencontrer le sternum.

tibia s'articule aussi avec le péroné et avec la rotule, par l'intermédiaire du ligament rotulien.

Le péroné (n. 36) est situé à la partie externe du tibia; il est le plus grêle de tous les os longs; son extrémité supérieure ou tête présente une facette articulaire qui s'adapte sur le tibia; son extrémité inférieure constitue la malléole externe, et s'articule avec l'astagale et le tibia.

Le pied se compose de vingt-six os. Le tarse (n. 37), qui correspond au carpe de la main, a un os de moins. Les cinq premières colonnes (n. 38) forment le métatarse, et les suivantes constituent les orteils composés chacun de trois os, à l'exception du gros orteil qui n'en a que deux.

Pour terminer la description des pièces qui entrent dans la composition du squelette, il nous reste à parler de l'hyoïde. Cet os (fig. 10) a une forme parabolique; il est situé entre la base de la langue et le larynx; ses dimensions sont plus considérables chez l'homme que chez la femme.

La tête, qui dans l'origine de la formation semble n'être qu'un renflement rachidien, se divise plus tard en trois parties. Ce sont le crâne, qui contient le cerveau; la face, qui comprend les fosses nasales, les orbites, la mâchoire supérieure; et enfin la mâchoire inférieure qui est toujours plus ou moins mobile.

Relativement aux membres thoraciques et pelviens, ils se divisent, lorsqu'ils sont complets, en quatre parties, qui sont, pour les premiers: l'épaule, le bras, l'avant-bras et la main; et pour les seconds, la hanche, la cuisse, la jambe et le pied. Les Reptiles ophidiens et les Poissons, surtout ceux qui ont des nageoires ventrales, ne présentent pas à beaucoup près les mêmes particularités.

Toutefois, l'omoplate ne manque jamais, tant que l'extrémité thoracique existe. Il n'y a qu'un seul os pour le bras. Il y en a presque toujours deux pour l'avant-bras. Ceux de la main ne varient que pour le nombre, car on distingue toujours le carpe, le métacarpe et les doigts, même dans les oiseaux et dans les cétacés, où tout semble, à l'extérieur, confondu et réuni. En général, les membres thoraciques ou pelviens subissent de grandes modifications dans la série des vertèbres, surtout si l'on a égard à leur nombre. La plupart d'entre eux ont deux paires de ces appendices; mais un grand nombre de genres de différentes classes n'en ont qu'une seule, d'autres n'en ont point du tout. Parmi les Mammifères, les Cétacés sont privés de la paire postérieure, et la paire antérieure ressemble plutôt à une nageoire qu'à un véritable membre thoracique. Les Reptiles présentent toutes les combinaisons possibles; ils peuvent avoir les deux paires à la fois, la paire antérieure ou la postérieure seulement, ou bien manquer entièrement de membres. Enfin, les Poissons présentent de fréquentes variations quant au nombre, à la position et à la forme de leurs membres, mais point quant à leurs fonctions. Les nageoires pectorales sont sous ce rapport les analogues des membres thoraciques, et les ventrales les analogues des membres pelviens. Ce qu'il y a de remarquable encore à signaler ici, c'est que, en comparant ensemble toutes les variations du nombre des membres dans les différentes classes, il est facile de voir que la paire antérieure est

beaucoup plus constante que la postérieure. Le genre bipède ou hystéropé paraît même être le seul qui ait des membres abdominaux sans avoir des membres thoraciques; encore existe-t-il sous la peau quelques rudiments de ceux-ci. On trouve également chez le Dugong que les os pelviens n'ont point entièrement disparu, et que chez les Ophidiens eux-mêmes, chez les Orvets et dans quelques groupes voisins des Sauriens, une dissection attentive fait également découvrir les rudiments des membres pelviens. M. Is. Geoffroy Saint-Hilaire, notre savant collaborateur, a fait remarquer avec justesse que, parmi les vertébrés, on ne trouve jamais, dans l'état normal, de différence entre les appendices d'un côté et ceux de l'autre, comme cela a lieu quelquefois chez les animaux inférieurs, même parmi les articulés, et de plus que la symétrie est un caractère plus constant pour le squelette des vertébrés que pour celui des articulés, et à plus forte raison que pour celui des autres invertébrés. Il y a cependant, chez un grand nombre de poissons, un défaut de symétrie dans la portion antérieure de l'axe vertébral: la tête tout entière est modifiée d'une manière si remarquable, que chez tous les pleuronectes, par exemple, les yeux sont placés du même côté. Or, ce défaut de symétrie est d'autant plus extraordinaire que, chez ces mêmes poissons, elle n'affecte que les régions crâniennes. La symétrie est donc en définitive la règle, l'asymétrie l'exception. Maintenant que nous avons passé rapidement sur tous les points de généralités qui ont trait au squelette des animaux vertébrés, il nous reste à indiquer sa composition chimique. Originellement, le squelette est de l'albumine condensée. Cette albumine, d'après Carus, desséchée à l'air ou coagulée dans l'eau, à la surface du corps, et sous la forme du squelette cutané, devient de la corne, ou bien, ne faisant que se pétrifier dans l'eau, elle devient une coquille calcaire. La même albumine, se condensant toujours de plus en plus à l'intérieur comme squelette viscéral, devient cartilage. Enfin, se déposant autour du système nerveux, comme névro-squelette, et se pénétrant de la nature phosphorique de la moelle nerveuse, elle devient phosphate calcaire ou os. Quoi qu'il en soit de cette manière de voir, toujours est-il que l'os pri-

mitivement est composé, chez le fœtus des animaux vertébrés, de parties organiques et de parties inorganiques dans des proportions très variables qui changent constamment, suivant l'âge et même suivant les diverses régions d'un même squelette. L'analyse des os diffère aussi, suivant les classes et les espèces de vertébrés, comme encore suivant que l'animal auquel ils appartiennent a été nourri de telle ou de telle autre manière. Les tableaux suivants, du reste, feront mieux ressortir tous les détails à cet égard.

OS DE DIVERSES RÉGIONS.	CHEZ L'HOMME ADULTE.		CHEZ L'ENFANT A TERME.	
	Prin- cipe inorga- nique.	Prin- cipe orga- nique.	Prin- cipe inorga- nique.	Prin- cipe orga- nique.
Fémur.	62,49	37,51	57,51	42,49
Tibia	60,01	39,99	56,52	43,48
Péron	60,02	39,98	56,00	44,00
Humérus.	63,01	36,98	58,08	41,92
Cubitus.	60,50	39,50	57,50	42,50
Radius.	60,51	39,49	56,50	43,50
Temporal	63,50	36,50	55,90	44,10
Vertèbre.	57,42	42,58	•	•
Côte.	57,49	42,51	53,75	46,25
Clavicule.	55,02	44,98	50,75	49,25
Hiom.	58,79	41,21	58,50	41,50
Omoïplète.	54,51	45,49	56,60	43,40
Sternum	56,00	44,00	•	•
Metatarsien du 2 ^e orteil.	56,53	43,47	•	•

A ce tableau des analyses faites par M. Rees, nous joindrons le suivant qui a été donné par M. Barrot dans le but de faire connaître la quantité de phosphate et de carbonate de chaux, que l'on rencontre chez les Carnivores et les Herbivores des différentes classes de Vertébrés.

ESPÈCES.	PHOSPHATE.	CARBONATE.
Lion	95,0	2,5
Brebis.	80,0	19,3
Poule.	88,9	10,4
Grenouille.	95,2	2,4
Poissons.	91,9	5,3

D'après une analyse faite par M. Chevreul des os du *Squalus peregrinus*, leur substance molle et flexible paraît constituer une matière particulière qui a plus d'analogie avec le mucus qu'avec toute autre matière, et exige pour se dissoudre 1,000 fois son poids d'eau bouillante. Il a été fait aussi des analyses de cartilages de différentes régions du squelette, par MM. Frommherz et Guyert, et un grand nombre de recherches du même genre sur la composition chimique des dents. De tous ces faits il résulte que les os et les dents sont composés, prin-

également, de *phosphate de chaux*; que la matière animale ou la *gélatine* n'y tient que le second rang, et le *carbonate de chaux* le troisième, et souvent même le cinquième seulement, pour la quantité relative.

L'analyse de cartilages blancs montre au contraire que les substances qui y dominent sont le *carbonate et le sulfate de soude*, et, après eux, le *carbonate de chaux*; tandis que le *phosphate de chaux* n'y tient que le sixième rang.

Toutes ces analyses comparatives ont besoin d'être multipliées, non seulement pour la classe des Animaux vertébrés, mais encore, et surtout, pour celle des invertébrés; alors seulement elles auront un intérêt réel, une valeur plus certaine dans la détermination et la signification du mot os.

Quant à la structure de ces organes, on peut dire qu'elle est la même chez tous les Mammifères quadrupèdes. Toutefois le tissu osseux est un peu plus serré chez les animaux agiles où les os ont dû être grêles pour faciliter les mouvements et pour présenter une égale force sous un moindre volume. Tous les os des Vertébrés présentent un tissu plus ou moins spongieux, formé principalement de petites colonnes irrégulières, s'unissant de mille manières dans tous les sens, absolument comme les fibres d'une éponge. Les mailles qu'elles interceptent varient beaucoup, tant pour la forme que pour la grandeur, suivant l'espèce de l'animal, l'os qu'elles constituent et l'âge du sujet. De là les diverses apparences de texture qu'on remarque sur les os en général. La cavité de ces organes passifs de la locomotion, ainsi que les interstices de leur spongiosité sont remplis, chez les Mammifères, d'une matière grasse, ou *moelle*, qui paraît servir à maintenir un certain degré d'élasticité dans les os pour les rendre moins fragiles. Chez les Oiseaux, toutefois, il n'y a dans ces conditions que les membres postérieurs; les os de la région antérieure du corps ont leurs cavités vides et en communication avec l'air extérieur, aussi sont-ils beaucoup plus légers.

Les vaisseaux et les nerfs qui traversent les os passent d'abord simplement à travers le tissu spongieux des os en voie de formation. Mais bientôt il se dépose autour d'eux une substance d'un tissu très serré semblable

à celle dite éburnée. Au reste, il se forme dans chaque pièce cartilagineuse, qui doit devenir un os, des points ou centres d'ossification rigoureusement déterminés quant au nombre et à la disposition, où commencent à se déposer les matières terreuses, comme par une espèce de cristallisation, pour constituer le réseau décrit précédemment. Tant que les divers noyaux osseux n'ont pas atteint leurs limites, les bords sont indéterminés et ne prennent une forme constante pour chaque os que lorsqu'ils arrivent au terme de leur croissance, ou bien en rencontrant les autres noyaux avec lesquels ils doivent plus tard se souder, quoique rien n'indique, dans la masse de gélatine, la forme que ces diverses pièces doivent prendre. Toutefois, cette étude du développement osseux a pris de l'intérêt dans ces derniers temps à cause des différents points de vue sous lesquels on l'a considérée: d'une part on a pensé qu'en remontant ainsi au premier point d'ossification on arriverait à un nombre d'os qui serait le même dans tous les Vertébrés; d'autre part, on a cru aussi pouvoir assigner à l'ostéogénie diverses lois relatives au nombre des noyaux osseux et à leur rapport avec les formes et la position des os; mais de nombreuses exceptions à cet égard viennent détruire les idées ingénieuses et souvent réalisables des uns, comme aussi les théories trop absolues des autres.

Parmi les phénomènes les plus remarquables de l'ostéogénie ou du développement de la substance osseuse, l'anatomie comparée nous présente surtout la formation des bois du Cerf. Mais avant d'en parler il est utile de dire ici qu'une membrane fibreuse, blanche, résistante et très vasculaire nommée périoste, forme une enveloppe aux os, en se continuant sous le nom de périchondre, sur les cartilages, et contribue à leur formation et à leur accroissement en leur fournissant une exsudation albumineuse qui passe ensuite à l'état cartilagineux et finit par s'ossifier.

L'os se forme donc dans le périoste, et cette vérité incontestable, avancée par le célèbre Duhamel, constitue aujourd'hui toute une théorie, que notre savant collaborateur, M. Flourens, a su établir, avec un rare talent, sur des faits de physiologie expérimentale d'un grand intérêt. Comme il serait trop long d'entrer dans tous les détails qui

se rapportent à se sujet, nous nous bornons à indiquer, dans cet article, les points principaux qui résument le travail du secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences :

- 1° L'os se forme dans le périoste;
- 2° Il croît en grosseur par couches superposées;
- 3° Il croît en longueur par couches juxtaposées;
- 4° Le canal médullaire s'agrandit par la résorption des couches internes de l'os;
- 5° Les têtes des os sont successivement formées et résorbées pour être reformées encore tant que l'os croît.

On voit, par le simple énoncé de ces propositions, que l'auteur est arrivé à établir par des faits, que la vie ne s'entretient dans les organes qu'au moyen d'un apport constant des molécules organiques vivantes, subissant de nombreuses métamorphoses avant d'être éliminées. Cette substitution moléculaire constante fait que les organes eux-mêmes se reconstituent et disparaissent sans cesse d'une manière qui est plus ou moins appréciable pour nos sens. A ce sujet nous indiquerons ici ce qui se passe à l'égard du bois de Cerf.

Ce bois, dans son état parfait, est un véritable os; sa base adhère et fait corps avec l'os frontal, de manière qu'à certaines époques on ne pourrait point déterminer, dans leur tissu intérieur, de limite entre l'un et l'autre; la peau qui recouvre le front ne va point au-delà du bourrelet osseux et dentelé de chaque bois; en sorte qu'il n'y a sur le bourrelet et sur le reste du bois ni peau, ni périoste apparents; on y voit seulement des sillons plus ou moins profonds qui sont destinés à recevoir des vaisseaux sanguins. Les bords de ces sillons, en se rapprochant les uns des autres, finissent par emprisonner les vaisseaux et par suite empêcher le cours du sang dans leur cavité. De là la mortification et la chute annuelle des bois. Quoi qu'il en soit de cette explication, et bien qu'à notre avis on ait pris ici l'effet pour la cause, toujours est-il que chaque année on voit les bois du Cerf se reproduire. A ce moment on aperçoit sur la partie proéminente de l'os frontal le tissu spongieux à nu. Mais bientôt cette partie se trouve recouverte par la peau du front, qui petit à petit est soulevée ensuite par un

tubercule mou et cartilagineux. Alors il existe entre la peau et le tubercule un véritable périoste sur lequel rampent des vaisseaux d'un gros calibre qui pénètrent dans tous les sens la masse du cartilage. Celle-ci s'ossifie successivement comme tout autre os; elle passe par les mêmes états qu'un os de fœtus, et finit par devenir un os parfait. A partir de ce moment, la vascularité du périoste diminue aussi successivement, par un détour physiologique, suivant nous, qui s'opère sur un autre point de l'organisme, et les bois meurent, n'ayant plus de périoste, puis se détachent au moindre choc pour faire place à la pousse des bois que chaque année voit renaître plus vigoureux et plus considérables.

Enfin, les dents, quoique à peu près semblables aux os pour la composition chimique, ne croissent pas de la même manière, mais par couches comme les coquilles. Voyez, pour plus de détails à cet égard, l'article DENT. (MARTIN SAINT-ANGE.)

*SQUELETTE. REPT. — Une espèce du genre RAINETTE, *Rana* (voy. ce mot), porte ce nom. (E. D.)

SQUILLE. *Squilla* ($\sigma\chi\iota\lambda\lambda\alpha$, nom mythologique). CRUST. — Ce genre qui appartient à l'ordre des Stomopodes, à la famille des Unieuirassés et à la tribu des Squilliens, a été établi par Rondelet et adopté par tous les carcinologistes. Les Crustacés qui composent ce genre sont probablement plus carnassiers que tous les autres de cette tribu, car ils sont pourvus d'armes offensives bien plus puissantes. La griffe qui termine les pattes ravisseuses, a la forme d'une lame de faux, dont le bord tranchant serait garni de longues dents pointues, et serait reçue dans une rainure du bord correspondant de la main; celle-ci est également comprimée et en général armée d'épines sur son bord préhensile. Les pattes thoraciques des trois dernières paires portent un appendice grêle, cylindrique et allongé, qui représente le palpe. Le corps est svelte et assez rétréci derrière la carapace.

On connaît un nombre assez considérable de Squilles. Ces Crustacés se montrent jusque dans la Manche, mais ne sont abondants que dans les mers des régions chaudes; ils se tiennent en général éloignés des côtes, et à des profondeurs assez consi-

dérables. Leurs fausses pattes abdominales sont continuellement en mouvement, et ils nagent avec une grande vitesse en frappant l'eau de leur queue puissante.

Les principales différences qui se remarquent chez ces animaux, ont conduit M. Milne Edwards à les diviser en deux groupes; mais comme ces différences ne paraissent pas assez importantes pour servir de base à des divisions génériques, ce zoologiste ne les a distribués qu'en deux sous-genres, désignés sous les noms de *Squilles fine-taille* et de *Squilles trapues*.

Vingt espèces environ composent cette coupe générique. Comme représentant le premier sous-genre, je citerai la *Squille mante*, *Squilla mantis* Rond., Edw. (*Hist. nat. des Crust.*, t. II, p. 520, n° 4). Cette espèce est très abondamment répandue dans toute la Méditerranée.

Le second sous-genre ou celui des *Squilles trapues*, a pour type la *Squille de Cerisy*, *Squilla Cerisyi*, Roux (*Crust. de la Méditer.*, pl. 5). Elle habite aussi la Méditerranée, mais elle y est bien moins commune que la précédente; je l'ai rencontrée sur les côtes de l'Algérie, particulièrement aux environs du fort Génois, dans la Rade de Bône.

Les Schistes du Monte-Bolca ont fourni une belle empreinte de *Squille*, décrite et figurée par le comte de Münster (*Beitr.*, V, p. 76, et pl. 9, fig. 11). — Voyez l'atlas de ce Dictionnaire, CRUSTACÉS, pl. 5. (H. L.)

* **SQUILLÉRICHTHE.** *Squillerichthus* (σκιλλα, nom mythologique; εριχθός, exclus). crust. — M. Milne Edwards, dans son tome II^e de son *Histoire naturelle sur les Crustacés*, désigne sous ce nom un genre de Crustacés qui établit le passage entre les *Squilles* et les *Erichthes*. C'est à l'ordre des Stomapodes, à la famille des Unicuirassés et à la tribu des Erichthiens qu'appartient ce nouveau genre.

Ces Crustacés sont de petite taille, et n'ont encore été rencontrés que dans les mers d'Asie. On n'en connaît que deux espèces; le *Squillerichthe* type, *Squillerichthus typus*, Edw., *Hist. nat. des Crust.*, t. II, p. 499, pl. 27, fig. 1 à 8, peut être considéré comme le représentant de cette coupe générique. (H. L.)

* **SQUILLIENS.** *Squilli* (σκιλλια), nom my-

thologique). crust. — C'est une tribu de l'ordre des Stomapodes, de la famille des Unicuirassés, établie par M. Milne Edwards et adoptée par les carcinologistes. On peut dire que cette division correspond au genre *Squilla* (voy. ce mot) de Fabricius, et comprend les trois coupes génériques établies par Latreille sous les noms de *Squilla*, *Gonodactylus* et *Coronis*. Les Squilliens ont entre eux la plus grande ressemblance, et sont, de tous les Crustacés podophthalmes, ceux dont les divers anneaux constitutifs du corps sont les plus également développés, les plus indépendants les uns des autres. Les caractères généraux de l'ordre, indiqués à la page 382 du tome IV, ceux que nous avons rappelés à l'art. ERICHTIENS (t. V, p. 393), aideront à distinguer cette famille. On en complètera l'histoire en consultant les articles *Squille*, *Gonodactyle* et *Coronide*. Nous signalerons les particularités que présente leur organisation en parlant de l'ordre des Stomapodes. (H. L.)

SQUINE. BOT. PH. — Nom vulgaire de la racine d'une espèce de Smilace. Voy. SMILACE.

STAAVIA. BOT. PH. — Genre de la famille des Bruniacées, créé par Thunberg pour des sous-arbrisseaux du cap de Bonne-Espérance, dont certains avaient été rangés par Linné parmi les *Phylica* et *Brunia*. Ces végétaux ont des feuilles linéaires, calleuses au sommet; des fleurs agrégées en capitules discoïdes, accompagnées de bractées; ces fleurs ont le tube du calice adhérent dans le bas, et son limbe partagé en 5 divisions sétacées, calleuses au sommet; leurs 5 pétales sont épais et charnus dans le bas; leur ovaire demi-adhérent a deux loges qui renferment un seul ovule suspendu. Nous citerons pour exemples le *Staavia radiata* Thunb. (*Phylica radiata* Lin.), et le *S. glutinosa* Thunb. (*Brunia glutinosa* Lin.) (D. G.)

* **STABEROHA.** BOT. PH. — Genre établi par M. Kunth, dans la famille des Restiacées, pour le *Restio imbricatus* Thunb., du cap de Bonne-Espérance. Ce genre tient le milieu entre les genres *Schoenodus* Labill., et *Thamnochortus* B. Br.; il diffère de l'un et de l'autre par ses 2-3 styles et, plus particulièrement du premier par son fruit elliptique, lenticulaire-renflé, membraneux; du second, par son périanthe à 6 folioles persistantes, peu inégales, dont les 3 extérieures plus

raides et un peu plus longues. Ses fleurs sont dioïques. L'espèce unique du genre est le *Staberoha imbricata* Kunth. (D. G.)

STACHIDE. *Stachys* (σταχυς, épi). bot. PH. — Grand genre, qui porte aussi le nom français d'*Épiaire*, de la famille des Labiées, tribu des Stachydées, à laquelle il donne son nom, de la didynamie-gymnospermie dans le système de Linné. Il est formé d'herbes, sous-arbrisseaux et arbrisseaux disséminés sur presque toute la surface du globe, à l'exception de la Nouvelle-Hollande; leur port varie beaucoup, leurs faux-verticilles bi-multiflores sont le plus souvent rapprochés en des sortes de grappes terminales. Leurs fleurs présentent: un calice tubuleux-campanulé, marqué de 3-15 nervures, à 5 dents égales ou les deux supérieures plus grandes; une corolle à tube cylindracé, égal, souvent pourvu intérieurement d'un anneau de poils, non dilaté à la gorge, à limbe bilabié, la lèvre supérieure généralement dressée, un peu en voûte, entière ou faiblement échancrée, l'inférieure trilobée, à lobe médian très grand; 4 étamines ascendantes, didynames, souvent se déjetant de côté après l'anthère; un style bifide au sommet, à 2 lobes subulés, à peu près égaux. Le fruit se compose de 4 akènes obtus, mais non tronqués.

Les caractères précédents conviennent non seulement aux *Stachys* de Linné, mais encore aux *Betonica* de ce célèbre botaniste. C'est en effet par la réunion de ces deux genres linnéens que M. Bentham forme le genre *Stachys*, tel que nous l'admettons ici d'après lui. Dans ces limites, ce groupe renferme aujourd'hui de 150 à 160 espèces, dont plusieurs appartiennent à notre Flore, et que M. Bentham a distribuées en sous-genres de la manière suivante.

a. *Alopecuros* Benth. Herbe vivace, de l'Europe moyenne et méridionale, velue, verte; faux-verticilles fasciculés-multiflores, rapprochés en épi un peu interrompu; bractées extérieures, égalant presque le calice; corolle jaunâtre, à tube inclus; loges des anthères parallèles.—L'espèce pour laquelle cette section a été formée est le *Stachys Alopecuros* Benth. (*Betonica Alopecuros* Lin.), espèce commune dans les Pyrénées, les Alpes, etc.

b. *Betonica* Benth. Herbes vivaces, des

régions méditerranéenne et caucasienne, pileuses-pubescentes ou velues; faux-verticilles fasciculés multiflores, rapprochés en épi interrompu; bractées égales au calice, au moins les extérieures; corolles purpurines, plus rarement jaune d'ocre, à tube ordinairement saillant; loges des anthères presque parallèles. Ce sous-genre répond à la plus grande partie du genre Bétoine, *Betonica* de Linné. Son espèce principale est le *Stachys Betonica* Benth. (*Betonica officinalis* Lin.), plante commune dans les prairies, les bois de toute l'Europe et de la Russie asiatique, dont les feuilles et les fleurs fournissaient une poudre assez employée autrefois comme sternutatoire, et dont on faisait aussi une eau distillée, une conserve, un sirop et un emplâtre vulnéraire; elle est entièrement inusitée de nos jours. — Le STACHIDE A GRANDES FLEURS, *Stachys grandiflora* Benth. (*Betonica grandiflora* Willd.), est une belle espèce du même sous-genre, originaire de la Sibérie et cultivée pour l'ornement des jardins, à cause de ses grandes et belles fleurs roses.

c. *Eriostachys* Benth. Herbes bisannuelles ou vivaces, mollement velues ou laineuses, croissant dans l'Europe moyenne, la région méditerranéenne, caucasienne et dans le nord de l'Inde; faux-verticilles multiflores; bractées égalant le calice, au moins les extérieures, ou à peine plus courtes de moitié. Trois de nos Stachides indigènes appartiennent à cette section, ce sont: le STACHIDE D'ALLEMAGNE, *Stachys germanica* Lin., grande et belle plante laineuse, qui croît le long des champs et des chemins; le STACHIDE DES ALPES, *Stachys alpina* Lin., qui se trouve abondamment sur toutes nos montagnes et même en plaine dans les lieux couverts et frais; enfin, le *Stachys Heraclea* All., qui se trouve sur les coteaux secs du Roussillon, de la Provence et près de Nice.

d. *Calostachys* Benth. Herbes vivaces, glabres ou velues, de l'Amérique sud-ouest, du Mexique, du nord de l'Asie et du cap de Bonne-Espérance; tiges portant généralement sur les angles des poils au rebours ou des aiguillons; faux-verticilles à peu près 6-flores, à très petites bractées; dents du calice très aiguës ou presque épineuses; corolle rouge-écarlate ou pourpre, à tube

longuement saillant; loges des anthères divergentes ou divariquées. — Nous citerons pour exemple de ce sous-genre, le STACHIDE ÉCARLATE, *Stachys coccinea* Willd., jolie espèce du Chili, d'où elle a été introduite dans les jardins d'Europe en 1800, recherchée pour ses grandes fleurs d'un rouge-vif, pubescentes, qui se succèdent pendant tout l'été. La culture en est facile. La multiplication s'en fait par graines, par boutures et par division des pieds. On la tient, pendant l'hiver, en orangerie, en l'arrosant rarement.

e. *Stachyotypus* Benth. Herbes très disséminées sur la surface du globe, annuelles ou vivaces, presque glabres, ou pileuses-hérissées, rarement laineuses; faux-verticilles le plus souvent à six fleurs, quelquefois moins ou davantage; bractées très petites; calices ordinairement presque épineux; corolle purpurine rouge, ou pâle, jamais jaune, à tube inclus ou faiblement saillant. — Ici se rangent nos trois espèces indigènes à peu près les plus communes, savoir: le STACHIDE DES BOIS, *Stachys sylvatica* Lin., commun dans tous les bois, reconnaissable à ses grandes feuilles en cœur et à ses fleurs lie-de-vin; le STACHIDE DES MARAIS, *Stachys palustris* Lin., abondant dans les fossés, le long des eaux et dans tous les lieux humides, facile à distinguer par ses feuilles lancéolées, dentées en scie, et par ses fleurs purpurines; remarquable aussi par ses tubercules féculents, fort recherchés par les porcs, et qui, dans des temps de disette, ont été quelquefois mêlés au pain; le STACHIDE DES CHAMPS, *Stachys arvensis* Lin., plante annuelle, faible et peu élevée, à feuilles ovales, obtuses; à fleurs purpurines ponctuées de pourpre plus foncé; elle croît communément dans les champs en friche et parmi les moissons.

f. *Olisia* Benth. Herbes européennes et méditerranéennes, annuelles ou vivaces, glabres, pubescentes ou pileuses, jamais laineuses; feuilles ovales; faux-verticilles à peu près 6 fleurs; bractées très petites; calices le plus souvent presque épineux, quelquefois bilabiés; corolle blanc-jaunâtre. — Nous citerons comme exemples de ce sous-genre deux de nos espèces indigènes: le STACHIDE ANNUEL, *Stachys annua* Lin., espèce annuelle, ainsi que l'indique son nom, commune dans les champs, sur les tertres

et coteaux calcaires, et le STACHIDE MÉNÉSSÉ, *Stachys hirta* Lin., vivace, hérissé dans toutes ses parties, qui se trouve dans l'Europe méridionale et l'Afrique septentrionale.

g. *Chamaesideritis* Benth. Herbes vivaces, spontanées dans l'Europe moyenne et la région méditerranéenne, glabres ou pileuses, jamais laineuses; feuilles oblongues, lancéolées ou linéaires; faux-verticilles 2-6-flores; bractées très petites; calices égaux, presque spinescents; corolles jaunes ou rouges. — Nous citerons pour exemple de cette section le STACHIDE DROIT, *Stachys recta* Lin. (*S. Sideritis* Vill.), espèce à fleurs jaunes, qui croît communément le long des chemins et des champs, dans les lieux secs et incultes de l'Europe surtout méridionale.

h. *Ambleia* Benth. Sous-arbrisseaux et arbrisseaux du cap de Bonne-Espérance, d'Égypte et de Syrie, le plus souvent cotonneux; faux-verticilles 2-6-flores, rarement sub 10-flores, bractées petites ou peu nombreuses; calices cotonneux ou laineux, à dents molles ou mutiques.

i. *Zielenia* Benth. Sous-arbrisseaux des régions méditerranéenne et caucasienne, couverts de poils blancs et mous, abondants, ou presque glabres; bractées petites ou peu nombreuses; faux-verticilles 2-6-flores; calices laineux ou glabres, à dents subulées, presque toujours épineuses. Nous citerons pour exemple de ce sous-genre le STACHIDE GLUTINEUX, *Stachys glutinosa* Lin., espèce glabre, très rameuse, dont les rameaux raides et glutineux finissent par dégénérer en épine à leur extrémité. On l'indique en Corse. (P. D.)

*STACHYANTHUS (στάχυς, épi; ἄθος, fleur). BOT. FR. — Genre formé par De Candolle (*Prodr.*, V, p. 84) dans la famille des Composées, tribu des Vernoniacées, pour un sous-arbrisseau des Cattingas du Brésil, recouvert d'un duvet court, soyeux et blanc; dont les capitules, formés chacun d'environ 12 fleurs, sont groupés en épi et sessiles à l'extrémité des rameaux. Cette espèce, la seule du genre, porte le nom de *Stachyanthus Martii* DC. (D. G.)

*STACHYBOTRYS. BOT. CR. — Genre de Champignons créé par M. Corda, dans la famille des Hyphomycètes, tribu des Mucédinés. Dans la classification de M. Léveillé, il appartient aux Trichosporés-Cépha-

losporés, tribu des Oxycladés, section des Cladobotryés. (M.)

***STACHYDÉES.** *Stachydeae.* BOT. PHAN. — Une des tribus de la famille des Labiées (Voy. ce mot), ayant pour type le genre *Stachys* qui lui donne son nom. (Ad. J.)

STACHYLIDIUM. BOT. CR. — Genre de Champignons créé par M. Link, dans la famille des Hyphomycetes, tribu des Mucédinés de Fries, pour de petits Champignons qui croissent sur les plantes en décomposition. Il appartient, dans la classification de M. Léveillé, aux Trichosporés-Céphalosporés, tribu des Oxycladés, section des Cladobotryés. (M.)

***STACHYNIA** (στάχυς, épi). INS. — Genre de l'ordre des Diptères, famille des Athéricères, tribu des Muscies, créé aux dépens des *Myopa* et des *Stomoxys* Fabr., par M. Robineau-Desvoidy (*Essai sur les Myodaires*, 1830), sous le nom de *Dalmania*, et adopté par M. Macquart (*Dipt. des Suites à Buffon*, de Roret, II, 1835) qui en a changé la dénomination en celle de *Stachynia*.

On connaît six espèces de ce groupe : toutes des parties méridionales de l'Europe, et dont la *S. gemina* Wied., Rob.-Desv., Macq., est le type. (E. D.)

STACHYS. BOT. PH. — Nom latin du genre *Stachide*. Voy. ce mot.

***STACHYSTEMON** (στάχυς, épi; στήμων, étamine). BOT. PH. — Genre de la famille des Euphorbiacées créé récemment par M. Planchon (*London Journ. of bot.*, vol. IV, 1843, p. 471, tab. XV) pour un sous-arbrisseau de la Nouvelle-Hollande, bas et glabre; à feuilles alternes, raides, linéaires, aiguës, ramassées; à fleurs monoïques, ramassées à l'extrémité des rameaux, les mâles formant une sorte d'épi allongé, rougeâtre, tout couvert d'étamines, dont les anthères sont uniloculaires, les femelles peu nombreuses présentant un ovaire à 2 loges biloculées et 2 styles, rarement à 3 loges et 3 styles. Cette plante a reçu le nom de *Stachystemon vermiculare* Planc. (D. G.)

STACHYTARPHÈTE. *Stachytarpheta* (στάχυς, épi; ταρφήτης, serré, dense). BOT. PH. — Genre de la famille des Verbénacées, tribu des Verbénées, proposé par Vahl pour des Verveines propres, pour la plupart, aux parties chaudes de l'Amérique. Bien qu'il eût été adopté par plusieurs botanistes,

M. Endlicher a cru ne devoir en faire qu'une simple section des *Verbena*. Mais nous préférons suivre ici l'exemple de M. Schauer qui a conservé ce genre comme distinct dans sa Revue monographique des Verbénacées (*Prodr.*, XI, p. 561). Le genre *Stachytarphète* se compose d'herbes et d'arbustes, à tige le plus souvent dichotome et rameaux tétragones; à fleurs blanches, bleuâtres, rouges ou pourpre-noir, en épi serré, accompagnées de bractées persistantes, le plus souvent paléacées; ces fleurs sont généralement reçues par leur base dans des enfoncements de l'axe qui est charnu; leurs deux étamines supérieures sont dépourvues d'anthère; leur ovaire biloculaire devient un drupe biloculaire, qui se partage en deux. — M. Schauer décrit 43 espèces de ce genre, parmi lesquelles nous prendrons pour exemple le *STACHYTARPHÈTE CHANGEANT*, *Stachytarpheta mutabilis* Vahl. (*Verbena mutabilis* Jacq.), arbuste rameux de l'Amérique équinoxiale, couvert de poils blanchâtres; ses feuilles ovales ou ovales-oblongues, acuminées, à dents de scie mucronées, rugueuses, et portant en-dessus des poils épars qui les rendent rudes au toucher, se rétrécissent à leur base et se prolongent sur leur pétiole. Ses fleurs sont grandes, d'un beau rouge écarlate, qui devient ensuite un joli rose. Cette charmante espèce est cultivée dans nos jardins en serre chaude ou tempérée. On la multiplie par graines qu'on sème au printemps sur couche et sous châssis. (D. G.)

***STACHYURUS** (στάχυς, épi; ούρα, queue). BOT. PH. — Genre rangé à la suite de la famille des Pittosporées, formé par MM. Siebold et Zuccarini pour un arbrisseau du Japon à feuilles annuelles, presque en cœur, dentées en scie, sans stipules; à fleurs en grappes simples, multiflores, amentiformes; chaque fleur est accompagnée de 2 bractéoles, et présente: un calice à 4 sépales carénés, dont 2 extérieurs plus petits et coriaces; 4 pétales grands et obovés; 8 étamines; un ovaire sessile à 4 angles peu marqués, à 4 loges multiovulées, qui devient une baie sèche d'un vert olivâtre, à 4 loges polyspermes. Cette espèce est le *S. praecox* Sieb. et Zucc. (D. G.)

STACKHOUSÉES. *Stackhouseae.* BOT. PH. — C'est sous ce nom que M. Robert Brown,

établit le premier la famille dont on a plus tard légèrement altéré le nom pour le rendre plus conforme à la nomenclature généralement adoptée. Voy. STACKHOUSIACÉES. (Ad. J.)

***STACKHOUSIACÉES.** *Stackhousiaceæ*. BOT. PH. — Petite famille de plantes dicotylédonnées polypétales périgynes, ainsi caractérisée : Calice libre, à tube renflé, à limbe divisé en 5 segments égaux ou inégaux. Autant de pétales alternes insérés à la gorge du tube, dont les onglets longs, linéaires et dressés, s'unissent en partie en un tube beaucoup plus long que le calice, tandis que ces limbes divergent en étoile. Autant d'étamines alternant avec les pétales et insérés vers la même hauteur, plus courtes que les onglets dont le tube les cache, à filets libres dont deux plus courts, à anthères dressées, introrses, biloculaires, s'ouvrant dans leur longueur. Ovaire sessile, libre, partagé en 3-5 lobes qui correspondent à autant de loges dans chacune desquelles est un seul ovule dressé de la base. Autant de styles soudés en partie ou libres, terminés chacun par un stigmaté simple. Fruit composé d'autant de carpelles secs et indéhiscent, rattachés à une colonne centrale dont ils se détachent à la maturité, munis ou dépourvus sur le dos d'ailes longitudinales. Dans chacun une graine à tégument membraneux, à périsperme charnu dans l'axe duquel est un embryon de même longueur, à radicule infère, à cotylédons courts et obtus. Les espèces sont des herbes vivaces ou quelquefois sous-frutescentes à suc aqueux; à feuilles alternes, simples, très entières, accompagnées de très courtes stipules; à fleurs disposées en grappes simples et terminales, chacune munie de trois bractées. Elles habitent toutes la Nouvelle-Hollande.

GENRES.

Stackhousia, Sm. — *Tripterococcus*, Endl. (Ad. J.)

STACKHOUSIE. *Stackhousia* (nom d'homme). BOT. PH. — Genre de la famille des Stackhousiacées, à laquelle il donne son nom, formé par Smith pour des herbes vivaces et des sous-arbrisseaux, propres aux parties extratropicales de la Nouvelle-Hollande. Les feuilles de ces végétaux sont alternes, entières, oblongues-spathulées ou

linéaires-lancéolées; leurs fleurs sont accompagnées de trois bractées et forment des épis terminaux; elles ont un calice à tube ventru, à limbe quinquéparti; une corolle gamopétale, à tube droit, à limbe quinquéparti, étoilé; 3 étamines, dont 2 plus courtes; un ovaire à 3-5 lobes indiquant autant de loges uniovulées, et qui deviennent ensuite autant de coques aptères. Nous citerons pour exemple le *Stackhousia pubescens* A. Rich., et le *S. monogyna* Lindl. (*Bot. Reg.*, tab. 1917). (D. G.)

STADMANNIA, Lamk. BOT. PH. — Synonyme de *Cupania*, famille des Sapindacées. (D. G.)

STÆHELINE. *Stæhelinia* (nom d'homme). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées, tribu des Cynarées, formé primitivement par Linné, mais circonscrit par De Candolle et Lessing entre des limites plus étroites. Ainsi restreint, il ne renferme plus que de petits arbrisseaux de l'Europe méridionale, sans épines; à feuilles soyeuses, cotonneuses en dessous; à fleurs purpurines hermaphrodites, en capitules homogames, pluriflores, pourvus d'un involucre cylindracé à écailles imbriquées, serrées. Leur akène est oblong, aréolé au sommet, surmonté d'une aigrette de poils unisériés, rameux et plumeux. On trouve assez communément sur les coteaux pierreux de nos départements méridionaux et jusque dans le haut du département de Lot-et-Garonne, la *STÆHELINE DOUTEUSE*, *Stæhelinia dubia* Lin., à feuilles linéaires. (D. G.)

***STÆLIA.** BOT. PH. — Genre de la famille des Rubiacées-Cofféacées, tribu des Spermacocées, formé par M. Chamisso pour des herbes du Brésil, à feuilles linéaires, glabres, les axillaires fasciculées; à stipules membraneuses, étroites, déchirées ou trilobées; à capitules de fleurs globuleux, axillaires verticillés et terminaux. A chaque fleur succède une capsule membraneuse, biloculaire, bivalve, dont les valves se détachent suivant une ligne déclive, transversale, à partir de la cloison qui est persistante. Sur les 3 espèces aujourd'hui connues, nous citerons pour exemple le *S. thymoides* Cham. (D. G.)

***STAGMARIA.** BOT. PH. — Genre de la famille des Anacardiées, créé par Jack pour un arbre de Sumatra à feuilles alter-

nes, elliptiques-lancéolées, obtuses, luisantes; à fleurs blanches, nombreuses, exhalant une odeur narcotique; ces fleurs ont un calice tubuleux, dont le limbe est déchiré irrégulièrement; cinq pétales plus longs que le calice, presque réfléchis; cinq étamines; un ovaire stipité, à trois lobes uni-ovulés, qui donne une baie réniforme, marquée d'un sillon sur un côté et monosperme. L'espèce unique de ce genre est le *Stagmaria verniciflua* Jack. De son écorce exsude un suc résineux extrêmement âcre, qui, appliqué sur la peau, en détermine promptement l'excoriation et y produit des ampoules. Les habitants de Sumatra redoutent beaucoup cet arbre, et ils croient même qu'il y a du danger à s'asseoir ou à s'endormir à son ombre. Son suc résineux, exposé à l'air, se concrète promptement en une matière noire qu'on emploie pour la préparation d'un vernis, et qui se vend même, pour cet objet, à un prix élevé. (D. G.)

***STAGMATOPTERA** (στάγμα, goutte; πτερόν, aile). INS. — M. Burmeister (*Handb. der Entom.*, t. II, p. 537) désigne ainsi une division du genre Mantis, de l'ordre des Orthoptères, correspondant au genre *Epyphrodita* Serv. (Bl.)

***STAGNIA** (*Stagnum*, étang). INS. — Genre de l'ordre des Diptères, famille des Athéricères, tribu des Muscies, division des Aricines, créé par M. Robineau-Desvoidy (*Essai sur les Myod.* 1830), et qui n'est pas adopté par M. Macquart. Les *Stagnia* sont voisines des Potamies, et s'en distinguent principalement par leur chête seulement vilieux. On en connaît deux espèces, trouvées sur les Nénuphars des marais tourbeux de Saint-Sauveur, et qui ont reçu les noms de *S. nymphæarum* et *potamogeti*, Rob-Dev. (E. D.)

***STAGNICOLA**, Brehm. ois. — Synonyme de *Gallinula* Briss.; *Hydrogallina* Lacép.; genre fondé sur la *Gall. chloropus* Linn. (Z. G.)

***STAGNICOLA** (*stagnum*, étang; *colo*, j'habite). MOLL. — Genre de Gastéropodes lymnéens, indiqué par M. Leach (*Syn. Brit. Moll.*, 1820). (G. B.)

***STALACTIS** (σταλακτίς, concrétion pierreuse). INS. — Genre de Lépidoptères, famille des Diurnes, de la tribu des Papi-

lionides, créé par M. Hubner (*Cat.*, 1816), pour des espèces exotiques. (E. D.)

STALACTITES et **STALAGMITES** (σταλακτώ, tomber goutte à goutte). MIN. — On donne le nom de Stalactites à ces concrétions allongées, de forme conique, provenant de l'infiltration d'un liquide incrustant à travers les voûtes des cavités souterraines. C'est ordinairement une eau chargée de matière calcaire, et c'est la présence de l'acide carbonique ou de l'acide sulfhydrique qui lui donne la propriété de dissoudre ce carbonate qui serait insoluble dans de l'eau pure. Aussi les Stalactites sont-elles abondantes dans les pays calcaires; cependant, dans d'autres terrains, on en rencontre qui sont composées de silice, d'hydrate de fer ou de manganèse, de carbonate de cuivre, etc., et qui, probablement, se sont formées de la même manière que les Stalactites communes de carbonate de chaux. Ces cônes sont creux ou pleins intérieurement; leur surface est tantôt lisse et tantôt hérissée de pointes cristallines. Ce sont des formes accidentelles qui résultent du mouvement lent de haut en bas que possédait le liquide qui a déposé leurs particules. Les premières gouttes qui suintent à travers la voûte de la cavité et qui y restent suspendues, éprouvent un commencement d'évaporation à leur surface ou bien abandonnent une portion du gaz acide qui favorisait la dissolution de leur matière calcaire; par suite, elles déposent une portion des molécules salines, qui forment à leur base un petit anneau ou rudiment de tube; ce rudiment de tube s'accroît et s'allonge par l'intermède de nouvelles gouttes arrivées à la suite des premières, et qui descendent, soit le long de la surface externe, soit à travers la cavité intérieure. Mais cette cavité finit ordinairement par s'obstruer, et alors la Stalactite ne prend plus d'accroissement qu'à l'extérieur, et comme elle en prend davantage à sa base où l'eau commence à déposer, on sent qu'elle doit avoir, en général, une forme conique. Les Stalactites sont quelquefois terminées par des espèces de rondelles cristallines ou des amas fongiformes de petits cristaux; ceci a lieu, lorsque la cavité dans laquelle elles se forment se remplit en partie d'eau et que ces Stalactites en atteignent la surface. Leur extrémité, plongée dans le li-

quide, devient un centre d'attraction pour les particules de matière minérale qu'il tient en dissolution.

Les gouttes d'eau, qui tombent sur le sol des cavités souterraines, y forment d'autres dépôts, ordinairement mamelonnés, à structure stratiforme et ondulée; ce sont les *Stalagmites*, dont on retire souvent de beaux échantillons d'albâtre calcaire. Quelquefois, ces derniers dépôts, en prenant de l'accroissement, vont joindre les *Stalactites* qui pendent aux voûtes, et forment par la suite d'énormes colonnes qui décorent majestueusement l'intérieur des cavernes ou grottes (*Voy. ce mot*) souterraines. Il existe en France plusieurs grottes de ce genre qui sont fort remarquables, entr'autres celles d'Auxelles et d'Arcy; mais l'une des plus célèbres que l'on connaisse est celle d'Antiparos, dans l'Archipel grec, qui a été visitée et décrite par Tournefort. Ce botaniste, en la voyant, s'imagina que les pierres végétaient à la manière des plantes. De petites *Stalactites* se produisent journellement dans les galeries de mines, dans l'intérieur des caves ou des vieux souterrains où l'on peut suivre en quelque sorte les progrès de leur formation. (DEL.)

STALAGMITE. *Stalagmitis*. BOT. PH. — Genre de la famille des Clusiacées, formé par Murray pour des arbres de l'Inde, à feuilles opposées, presque coriaces, luisantes, entières; à fleurs axillaires, fasciculées, hermaphrodites ou polygames par avortement. Ces fleurs ont un calice persistant, à 4-5 sépales presque égaux; 4 ou 5 pétales; des étamines soudées en 4-5 faisceaux opposés aux pétales, et alternant avec de grosses glandes tronquées; un ovaire libre, à 3-5 loges uni-ovulées, surmonté d'un stigmate presque sessile, pelté, à 4-5 lobes tronqués. Le fruit est une baie globuleuse, à 3-5 loges. (D. G.)

***STALAGMIUM** (*stalagmium*, pendant d'oreille rond). MOLL. — Genre de Mollusques Acéphales, de la famille des Cardiacées, indiqué par Courad (*in* Morton, *Syn. App.*, 1834). (G. B.)

***STALAGMOSOMA** (*σταλαγμός*, goutte qui filtre; *σώμα*, corps). INS. — Genre de l'ordre des Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes et tribu des Scarabéides mélotiphiles, fondé par Burmeister (*Handbuch der Ent.*) sur les *Cetonja albella* Pallas, et *Cynanchi*

G. P. La première est propre à la Russie méridionale, et la seconde à la Nubie. (C.)

***STANHOPEA** (nom d'homme). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidées, tribu des Vandées, formé par M. Hooker pour de très belles espèces de l'Amérique tropicale, épiphytes et à pseudo-bulbes, à feuilles plissées, remarquables par la grandeur et la rare beauté de leurs fleurs. Celles-ci ont leur périanthe très étalé ou réfléchi; le labelle sans éperon, charnu, cornu; la colonne allongée, avec une bordure pétaloïde. Les *Stanhopeés* occupent aujourd'hui, par leur beauté, l'un des premiers rangs dans les collections d'Orchidées vivantes, qui, comme on le sait, ont pris un si grand développement dans quelques parties de l'Europe, depuis un certain nombre d'années. Elles y fleurissent assez facilement. Les deux qu'on y rencontre le plus ordinairement sont le *Stanhopea insignis* et le *S. tigrina*. (D. G.)

***STANIGRADI**. INS. — MM. Amyot et Serville (*Insectes hémiptères. Suites à Buffon*) désignent ainsi, dans la tribu des Réduviens, de l'ordre des Hémiptères, une de leurs divisions, comprenant un seul groupe, celui d'*Hydrométrites*. *Voy. ce mot.* (BL.)

STANLEYA (nom d'homme). BOT. HL. — Genre de la famille des Crucifères formé par Nuttall pour des plantes herbacées vivaces, glauques, de l'Amérique septentrionale, à fleurs jaunes en grappes terminales allongées; ces fleurs ont quatre sépales colorés, étalés, unis à la base; quatre pétales à longs onglets connivents en tube à quatre angles; six étamines presque égales; elles donnent une silique longuement stipitée, bivalve, cylindracée, grêle. Le type du genre est *S. pinnatifida* Nutt. (D. G.)

STANNINE. MIN. — Synonyme d'Étain pyriteux. *Voy. ÉTAÏN.* (C. D'O.)

***STANOSTHETUS**. *Megerle*. INS. — Synonyme de *EUPLECTUS*, Kirby, Dejean, Aubé. (C.)

STAPÉLIE. *Stapelia* (nom d'homme). BOT. PH. — Grand genre de la famille des Asclépiadées, de la Pentandrie digynie dans le système de Linné. Dans l'état actuel de nos connaissances, il ne renferme pas moins de 90 espèces décrites, toutes du Cap de Bonne-Espérance. Ce sont des plantes charnues, rameuses, dont les rameaux aphyllés

présentent généralement quatre angles dentés ; leurs fleurs sont presque toujours grandes et belles, mais fort singulières d'aspect, tachetées et marbrées de brun-rouge foncé, et quelquefois elles exhalent une forte odeur de matières en décomposition avancée. Elles se distinguent par les caractères suivants : Calice quinquéparti ; corolle rotacée, quinquéfide, charnue ; gynostège le plus souvent saillant ; couronne staminale double : l'extérieure à folioles ou divisions entières ou partagées, l'intérieure à petites cornes simples ou bifides ; anthères simples au sommet ; masses polliniques dressées, ventruës, à bordure cartilagineuse, translucide d'un côté ; stigmate mutique ; follicules presque cylindracés, lisses, dressés ; graines aigrettées. Les nombreuses espèces de Stapélies aujourd'hui connues ont été divisées, d'après Haworth, en 10 sous-genres, dont nous nous bornerons à donner les noms : 1° *Stapletonia* ; 2° *Gonostemon* ; 3° *Podanthes* ; 4° *Tridentea* ; 5° *Tromotriche* ; 6° *Caruncularia* ; 7° *Orbea* ; 8° *Obesia* ; 9° *Duvalia* ; 10° *Pectinaria*. Ce genre a été l'objet de deux travaux importants : celui de Masson (*Stapeliæ novæ*, Lond. 1796, in-fol.) ; et celui de Jacquin (*Stapeliæ cultæ*, Vienne 1806, in-4°). Nous nous contenterons d'en signaler les deux ou trois espèces les plus répandues dans les jardins.

La STAPÉLIE A GRANDES FLEURS, *Stapelia grandiflora* Mass., appartient au premier sous-genre. Elle croît dans les endroits chauds au cap de Bonne-Espérance. Ses rameaux sont quadrangulaires, plus épais vers le haut, légèrement pubescents ; leurs quatre angles sont taillés en dents écartées, incurvées, terminées par une petite pointe très molle ; ses fleurs sont très grandes, larges d'environ 15 centimètres ; leur corolle est plane, velue, à cinq divisions lancéolées aiguës, ciliées, relevée de rugosités transversales, pourpre noir en dessus, vert-glauque en dessous. Au même sous-genre appartient la STAPÉLIE HÉRISSEE, *Stapelia hirsuta* Lin., distinguée par ses rameaux dressés, couverts de poils courts et très fins, d'un vert sale, sillonnés-tétragones, marqués sur les angles de dents droites ; du bas de ces rameaux partent les pédoncules. Les fleurs sont de même grandeur que dans l'espèce précédente ; leur corolle est divisée en cinq lobes

ovales ou lancéolés, prolongés en pointe, chargés vers leurs bords de longs poils pourpres ; sa couleur est jaunâtre, avec des lignes transversales rouge-brun. On cultive avec les précédentes la STAPÉLIE PANACHÉE, *Stapelia variegata* Lin., vulgairement connue sous le nom de *Fleur-de-Crapaud*, qui rentre dans le sous-genre *Orbea*. Elle a été figurée dans l'atlas de ce Dictionnaire (voy. *Atlas : Dicotyledones*, pl. 14). Ses rameaux sont ascendants, à quatre angles marqués de dents aiguës, étalées ; ses fleurs sont portées par des pédoncules réfléchis, qui naissent du bas des rameaux ; leur corolle est jaunâtre, toute panachée de rugosités transversales et de taches brun-rouge irrégulières : elles ont environ 5 ou 6 centimètres de largeur.

Les diverses espèces de Stapélies se cultivent en serre, dans une terre forte ; elles redoutent beaucoup l'humidité, aussi doit-on les arroser peu pendant l'été et pas du tout pendant l'hiver. On les multiplie facilement de boutures. Ces plantes sont généralement très âcres ; cependant il en est exceptionnellement quelques unes, qui, assure-t-on, sont entièrement inoffensives, et que les habitants de l'Amérique australe mangent habituellement. — Voyez l'atlas de ce Dictionnaire, BOTANIQUE, DICOTYLÉDONES.

(P. D.)

STAPHYLÉACÉES. *Staphyleaceæ*. BOT. PHAN. — Le genre *Staphylea*, réuni d'abord à une section des Rhamnées, plus tard à la famille des Célastrinées correspondant à cette même section détachée du groupe primitif, a paru enfin présenter des différences assez importantes pour constituer, avec un petit nombre de genres, une famille elle-même distincte, qu'on caractérise ainsi : Calice coloré, 5-parti, à préfloraison imbriquée, tapissé à son fond par un disque libre sur son bord qui se relève de cinq crénelures. Autant de pétales alternes insérés sur ou sous ce disque en dehors, à préfloraison également imbriquée, et caducs. Cinq étamines libres, insérées comme les pétales et alternant avec eux, égales, à anthères introrsées, dont les deux loges s'ouvrent longitudinalement. Deux ou trois carpelles soudés entre eux ou dans leur partie inférieure seulement, ou dans toute leur longueur, en un ovaire 2-3-loculaire,

avec autant de styles libres ou finissant par le devenir, et dont chacun se termine par un stigmate simple ; dans chaque loge plusieurs ovules attachés à l'angle interne, horizontaux ou ascendants, anatropes ; fruit, charnu ou capsulaire, dans ce dernier cas membraneux, enflé et s'ouvrant le long de la suture ventrale, contenant dans chaque loge des graines réduites en nombre par avortement et même à l'unité, globuleuses, tronquées vers le hile élargi, à tégument osseux et luisant. Embryon à peine revêtu d'une mince lame de périsperme charnu, droit, à cotylédons épais, planes-convexes, à radicule très courte tournée vers le hile. Les espèces sont des arbres ou arbrisseaux originaires de l'Europe tempérée et de l'Amérique du Nord, en petite proportion, des Antilles et du Mexique, du Japon et de l'Asie tropicale. Leurs feuilles sont opposées, composées de folioles opposées elles-mêmes en une ou plusieurs paires avec une impaire terminale, munies à la base du pétiole commun de deux stipules caduques ; leurs fleurs régulières, disposées en grappes ou panicules axillaires ou terminales.

GENRES.

Turinia, Vent. (*Dalrymplea*, Roxb.) — *Euscaphis*, Sieb. Zucc. — *Staphylea*, L. (*Staphyloendron*, Tourn. — *Bumalda*, Thunb.). (Ad. J.)

STAPHYLIER. *Staphylea* (σταφυλή, grappe). BOT. PH. — Genre de la famille des Staphyléacées, à laquelle il donne son nom, de la Pentandrie trigynie dans le système de Linné. Il est formé d'arbrisseaux qui croissent, pour la plupart, dans les parties tempérées de l'Amérique septentrionale ; dont les feuilles, généralement opposées, trifoliolées ou pennées avec impaire, sont pourvues de deux stipules et de stipelles ; dont les fleurs blanches, hermaphrodites, en grappes, présentent un calice coloré, quinquéparti ; cinq pétales à peu près de même longueur que le calice ; cinq étamines ; 2-3 carpelles allongés, unis ordinairement par leur base, rarement sur toute leur longueur, et renfermant de nombreux ovules insérés sur deux rangs le long de leur ligne ventrale. A ces fleurs succède une capsule renflée-vésiculeuse, à 2-3 lobes qui correspondent chacun à une loge. On cultive fré-

quemment, dans les jardins et les parcs, deux espèces de ce genre : le STAPHYLIER PENNÉ, *Staphylea pinnata* Lin., vulgairement nommé *Nez-coupé* et *Patenôrier*. Ce dernier nom lui vient de ce que ses graines, comme celles de l'espèce suivante, ont le test assez dur pour servir à faire des grains de chapelet. C'est un arbrisseau de 4-5 mètres de hauteur, indigène de l'Europe méridionale, à feuilles pennées, formées de 5-7 folioles oblongues-lancéolées, glabres, dentées en scie. Le STAPHYLIER TRIFOLIÉ, *Staphylea trifoliata* Lin., est originaire de l'Amérique du Nord. Il est un peu plus petit que le précédent, duquel il se distingue par ses feuilles trifoliolées et par ses fleurs plus grandes, en grappes plus allongées. Ces deux jolis arbustes réussissent dans toutes les terres et à toutes les expositions ; on les multiplie par rejets et par graines.

(D. G.)

STAPHYLIN. INS. — Voy. STAPHYLINUS.

***STAPHYLINIENS.** *Staphilini*. INS. — Grande famille de l'ordre des Coléoptères, correspondant à celle des Brachélytres (voy. ce mot) de Latreille, établie par Erichson (*Genera et species Staphylinorum*. Berlin, 1840, 954, in-8°, 4 pl.). (C.)

STAPHYLINUS. INS. — Genre de l'ordre des Coléoptères pentamères, famille des Brachélytres (Voy. ce mot) et tribu des Staphyliniens, créé par Linné (*Fauna suecica*, pag. 839). Dejean (*Catalogue*, 3^e édition, pag. 70 et 71) a désigné sous ce nom la plus grande partie des *Philonthus* de Leach et d'Erichson. Ce dernier auteur l'a réservé pour les plus grandes espèces. Les caractères assignés à ce genre sont les suivants : antennes droites ; palpes maxillaires filiformes ; languette échancrée à l'extrémité ; pieds intermédiaires distants à la base ; tarsi postérieurs cylindriques. Cent trois espèces rentrent dans ce genre, et elles se trouvent réparties sur tous les points du globe. Nous citerons seulement les espèces suivantes : *S. hirtus*, *maxillosus*, *murinus*, *erythropterus*, Lin., *erythrocephalus*, *oculatus*, *testaceus*, *nebulosus*, *chalconcephalus*, F. etc., etc. La plupart vivent dans les charognes, les excréments, le fumier. Voy. l'atlas de ce Dictionnaire, INSECTES COLÉOPTÈRES, pl. 3. (C.)

STAPHYLODENDRON. BOT. PH. —

Genre de Tournefort sur lequel Linné a fait son genre *Staphylea*.

STAPHYLOPTERIS. BOT. FOSS. — Presl., dans l'ouvrage de M. de Sternberg, a donné ce nom à un genre de Fougères fossiles, fondé sur une impression des terrains tertiaires d'Armissan près Narbonne, que j'avais décrite sous le nom de *Filicites polybotrya* (*Hist. vég. foss.*, I, tab. 137, f. 6), parce quelle me paraissait représenter une grappe de fructification analogue à celle des *Osmonda*, *Polybotrya*, *Anemia*, etc., mais que l'absence des feuilles stériles ne permettait pas de classer définitivement. Je pense encore que dans des cas aussi douteux un nom général de famille est préférable à l'institution d'un genre spécial.

(Ad. Br.)

STAPHYSAIGRE. BOT. PH. — Nom vulgaire et spécifique d'une espèce de Dauphinelle, le *Delphinium Staphysagria*, Lin., qui est devenue le type de la 4^e section du genre *Delphinium*.

(D. G.)

STARBIA. BOT. PH. (Nom formé par anagramme de *Bartsia*). — Dupetit-Thouars a créé ce genre (*Genera nova Madagascar.*, p. 7) pour une herbe de Madagascar, qui a le port d'un *Bartsia*, quoique, dit l'auteur, elle en diffère par beaucoup de caractères. M. Endlicher rapporte ce genre avec doute comme synonyme aux *Glossostylis*, Cham., famille des Scrophularinées.

(D. G.)

STARIKI. ois. — Nom donné par Bonnatte aux Pingouins.

STARIQUE. *Phaleris*. ois. — Genre de la famille des Pingouins, établi par M. Temminck sur l'*Alea cristatella*, Vieill. (*Gal. des ois.*, pl. 297). Voy. PINGOUIN. (Z. G.)

STARKIA. Willd. BOT. PH. — Synonyme du genre *Liabum*, Adans., dans lequel il forme un sous-genre.

STARNA. ois. — Genre démembré, par le prince Ch. Bonaparte, des *Perdrix* de Brisson, et fondé sur la *Perd. cinerea*, Briss. — Voy. PERDRIX.

(Z. G.)

STARNOENAS. ois. — Genre fondé par le prince C. Bonaparte, dans la famille des *Colombidées*, sur le *Col. Cyanocephala*, Linn. — Voy. PIGEON.

(Z. G.)

STATICE. *Statice*. BOT. PH. — Genre important de la famille des Plombaginées, de la pentandrie-pentagynie dans le sys-

tème de Linné. Les végétaux qui le constituent sont des herbes et des sous-arbrisseaux qui croissent en abondance dans le midi et l'est de l'Europe, dans l'Asie moyenne, très rarement à la Nouvelle-Hollande; dont les feuilles sont, en général, toutes radicales; dont les fleurs forment presque toujours des épis unilatéraux sur les ramifications d'une tige ou hampe nue. Chacune de ces fleurs est accompagnée de deux ou trois bractées; elle présente: un calice en entonnoir, à limbe quinquédenté, marqué de cinq plis, et scarieux vers le bord; une corolle à cinq pétales libres ou rarement soudés dans le bas; cinq étamines opposées aux pétales et insérées sur leur ongle; un ovaire uniloculaire, uniovulé, surmonté de cinq styles distincts qui portent les papilles stigmatiques sur leur côté interne, à leur extrémité. A ces fleurs succède un utricule membraneux, monosperme, enveloppé par le calice qui finit par s'ouvrir en se déchirant à sa base en manière de coiffe. Linné avait formé son genre *Statice* par la réunion des *Statice*, Tourn., et *Limonium*, Tourn. Mais, dans ces derniers temps, on est à peu près revenu à la manière de voir de Tournefort en détachant du groupe linnéen les *Armeria*, Willd., si distincts au premier abord par leur port et par leur inflorescence en capitule muni d'un involucre et d'une gaine renversée sur le haut de la hampe.

Les *Statice* forment l'une des bases principales de la flore de nos côtes; on n'en compte pas moins de 17 ou 18 espèces sur notre portion du littoral de l'Océan, et surtout de la Méditerranée. Là ils croissent généralement dans les sables que l'eau de la mer vient couvrir dans les gros temps, c'est-à-dire dans cette partie des côtes maritimes qui porte dans plusieurs de nos départements méditerranéens le nom de marais salants. L'un des plus remarquables parmi eux est le *STATICE MONOPÉTALE*, *Statice monopetala*, Lin., espèce frutescente, qui croît abondamment dans l'île de Sainte-Lucie, près de Narbonne, et qui sert de type à la section *Limoniastrum*, Moench. Sa tige ligneuse, épaisse, ordinairement tortue, porte des feuilles lancéolées, engainantes, tuberculeuses à leur surface: ses fleurs sont grandes, solitaires et alternes le long

des rameaux, de manière à former des sortes d'épis interrompus et feuillés; elles sont particulièrement remarquables par l'union de leurs pétales en une corolle monopétale. On cultive quelquefois cette espèce dans les jardins. Toutes nos autres espèces appartiennent à la section des *Limonium* proprement dits, que caractérisent leurs épis unilatéraux de fleurs pentapétales, et leurs feuilles radicales. La plus commune, qui forme en même temps le type principal de la section et du genre lui-même, est le *STATICE LIMONIUM*, *Statice Limonium*, Lin., commun au littoral de nos deux mers, remarquable par ses feuilles grandes, glauques, obovales-oblongues, ondulées, obtuses, rétrécies en pétiole à leur base. Sa tige est paniculée dans sa partie supérieure; elle s'élève de trois à quatre décimètres; ses fleurs sont accompagnées d'écailles obovales, imbriquées; elles sont disposées en épis raccourcis et unilatéraux le long des rameaux. Cette espèce est cultivée assez fréquemment comme plante d'ornement. Bien qu'indigène, elle redoute les froids du climat de Paris, et doit être couverte pendant l'hiver. Parmi nos autres espèces indigènes nous citerons comme les plus curieuses: le *Statice echioides*, Lin., remarquable par les tubercules que présentent ses feuilles; elle est commune le long de la Méditerranée; le *Statice articulata*, Lois., de Corse, dont les nombreux rameaux tuberculeux semblent articulés; les *Statice ferulacea*, Lin. et *diffusa*, Pourr., de l'île Sainte-Lucie, qui ont un port particulier, grâce à leur tige extrêmement rameuse, aphyllé dans le bas au moment de la floraison., etc. On cultive communément pour l'ornement des jardins quelques espèces exotiques de ce genre. Tels sont surtout le *STATICE SINUÉ*, *Statice sinuata*, Lin., originaire du Levant, dont les feuilles radicales sont lyrées, et dont la tige est ailée; sa floraison dure tout l'été; le *STATICE ÉLÉ-GANT*, *Statice speciosa*, Lin., à jolies fleurs roses, très nombreuses, etc. Ces plantes se multiplient de graines; l'une et l'autre sont d'orangerie. (P. D.)

***STATICÉES.** *Staliceæ.* BOT. PHAN. — Une des deux tribus de la famille des Plumbaginées (*Voy. ce mot*), à laquelle le genre *Statice* sert de type, et donne son nom.

STATIONS. — *Voy. GÉOGRAPHIE ZOOLOGIQUE*, t. VI, p. 137, et *GÉOGRAPHIE BOTANIQUE*, p. 86.

STATYRE. *Statyræ.* INS. — Genre de l'ordre des Coléoptères hétéromères, famille des Trachélides, et tribu des Lagriaires, établi par Latreille (*Règne animal de Cuvier*, t. V, p. 52) sur des espèces semblables, au premier coup d'œil, aux *Agra*, de la famille des Carnassiers. Ici, les antennes sont filiformes, composées d'articles presque cylindriques, et dont le dernier est fort long, allant en pointe; la tête est prolongée en avant, fortement et brusquement rétrécie derrière les yeux; le corselet est longitudinal, ovalaire et tronqué aux extrémités; le sommet des élytres offre une dent ou épine. Dejean (*Cat.*, 3^e édit., p. 226), Laporte (*Hist. nat. des an. art.* t. II), et Guérin (*Iconog. du Règ. an.*), ont adopté ce genre, qui renferme environ 30 espèces, la plupart américaines, trois seulement, d'après le précédent auteur, se trouvaient à Madagascar. Nous citerons comme types de ce genre, les *St. Agroides*, *Viridipennis*, *Servillei*, Lap. *Caraboides*, Guérin, et l'*Arthromacra donacioides*, Ky.

STAUNTONIE. *Stauntonia.* BOT. PH. — Genre de la famille des Ménispermacées, formé par De Candolle (*Syst.*, I, p. 313) pour des arbustes du Népal et de la Chine, à tige voluble, s'allongeant beaucoup, à feuilles digitées-peltées, formées de folioles coriaces, et dont les pétioles sont renflés et articulés aux deux extrémités; leurs fleurs blanches et rougeâtres en dehors, odorantes, monoïques, forment des grappes fasciculées; elles ont un calice à 6 sépales sur deux rangs; 6 pétales en forme de glandes ou nuls; 6 étamines oppositi-pétales, à anthères extrorses; les fleurs femelles présentent trois carpelles distincts, remarquables parce que les ovules s'attachent sur toute leur paroi interne, et qui deviennent de grosses baies rouges, comestibles. M. Endlicher divise ce genre en deux sections, que M. Decaisne (*Archiv. du Museum*, 1839; pag. 191 et 193, tab. XI, C, et XII, B) regarde comme deux genres bien distincts; savoir: *Stauntonia*, DC., à fleurs apétales et étamines monadelphes; *Holboellia*, Wall., à fleurs pétalées et étamines libres. Une espèce de ce dernier sous-genre ou genre

est aujourd'hui assez répandue dans les jardins anglais où l'on en couvre des berceaux et des tonnelles. (D. G.)

STAUACANTHE. *Stauracanthus*. (σταυρός, croix; ἄκανθα, épine). BOT. PH. — Genre de la famille des Légumineuses-Papilionacées, tribu des Lolées, formé par M. Link pour un arbuste du Portugal, aphyllé, extrêmement épineux, voisin des *Ulex*, desquels il se distingue par la lèvre supérieure de son calice profondément bifide; par son étendard ployé, par ses ailes lancéolées, aiguës, par sa carène obtuse; enfin, par son légume poilu, comprimé, polysperme. Cet arbuste porte le nom de *S. aphyllus*, Link. (D. G.)

***STAUANTHERA.** BOT. PH. — Genre de la famille des Gesnéracées, créé par M. Benth (Scrophul. ind., p. 57) pour une plante herbacée, de l'Inde, à grandes feuilles un peu rugueuses; ses fleurs en grappes paniculées sont caractérisées par un calice à 5 plis, dont les sinus se prolongent en 5 dents; par une corolle à tube très court, ample, éperonnée, sub-quinquéfide; par 4 étamines fertiles, dont les anthères cordiformes se tiennent en croix; son fruit est une pyxide. Cette plante porte le nom de *S. grandifolia*, Benth. (D. G.)

***STAUASTRE.** *Staurastrum* (σταυρός, croix; ἄστρον, étoile). BOT. CR. — (Phycées). Genre de la tribu des Desmidiées, créé par Meyen. et qui renferme des espèces de formes si variées qu'il est difficile de circonscrire les limites de leurs caractères génériques d'une manière bien tranchée. Les Staurastres présentent des corpuscules (hémisomates) géminés, à deux, trois, quatre, cinq et même quelquefois six lobes rayonnants, mutiques ou épineux, ou terminés par des cornes rameuses. Leur endochrome est formé de lames vertes rayonnantes. Leur accouplement a lieu par le point de suture des hémisomates, et le sporange qui en résulte est globuleux, glabre ou chargé d'épines simples ou rameuses.

M. Kützing a changé le nom de ce genre en celui de *Phycastrum*, dans son *Phycologia germanica*; mais, quoique le nom de *Staurastrum* exprime une forme qui n'est pas la plus habituelle dans ces Desmidiées, le droit de priorité doit lui être acquis. Le plus souvent les hémisomates sont à trois

rayons et rarement à quatre, disposés en croix. M. Ehrenberg a placé dans les *Desmidiium* les espèces à trois lobes non épineux, à cause du rapport qui existe entre leurs corpuscules et les articles en série qui composent le *Desmidiium Swartzii* Ag. Nous avions d'abord donné le nom de *Binatella* à ce genre. Nous en connaissons environ cinquante espèces qui toutes habitent les eaux douces. Elles forment souvent un enduit muqueux très fugace, presque impalpable, sur les feuilles des herbes inondées.

Nous pensons que plusieurs corpuscules arrondis, à cornes bifides ou rameuses, que l'on rencontre à l'état fossile dans des silex et d'autres substances minérales, et que l'on a pris pour des œufs de Cristatelles, sont, pour la plupart des sporanges de Staurastres.

(BRÉB.)

***STAUROIDIE** (σταυρός, croix; εἶδος, forme). POLYP. ACAL. — Nom donné par M. Dujardin à un polype hydraire très voisin des Syncorynes et qui est la phase végétative de la petite méduse nommée Cladonème, et représentée dans les planches d'Acalèphes de l'Atlas de ce Dictionnaire. La Stauridie se compose d'une tige très mince, diaphane, large d'un tiers de millimètre et revêtue d'une enveloppe cornée, rampant sur les fucus des côtes de la Manche. De cette tige s'élèvent des rameaux de même grosseur terminés par des polypes charnus, claviformes, avec quatre bras en croix terminés chacun par une pelote globuleuse. A la base de chaque tête de polype se trouvent quelques bras accessoires plus courts et sans pelote terminale, et c'est entre eux que se développe à une certaine époque le bourgeon qui devient la petite méduse Cladonème, laquelle à son tour produit dans la paroi externe de son estomac des œufs destinés à donner naissance à de nouvelles Stauridies. Voy. MÉDUSE. (Duj.)

***STAUROIDIUM** (σταυρός, croix; εἶδος, forme). INFUS? ALG. — Nom donné par M. Corda à des Algues microscopiques, de la famille des Desmidiacées, et dont il fait des Infusoires à l'exemple de M. Ehrenberg qui de son côté nomme *Micrasterias*, des espèces très voisines des *Stauridium* de M. Corda. (Duj.)

STAUROBARYTE (σταυρός, croix; βαρύς, pesant). MIN. — Nom donné par de

Saussure à l'Harmotome à base de baryte, dont les cristaux offrent des groupements en croix. Voy. HARMOTOME. (DEL.)

***STAUROCARPE**. *Staurocarpus* (σταυρός, croix; καρπός, fruit). BOT. CR. — (Phycées.) M. Hassal (*Brit. Fresh-Wat. Algæ*) a donné ce nom au genre *Staurospermum* de M. Kützing. Nous ne savons pas quelle raison a pu porter cet algologiste à changer ce dernier nom qui a acquis la priorité. (BRÉB.)

***STAUROGYNE**. BOT. PH. — Genre de la famille des Acanthacées établi par M. Wallich (*Plan. as. rar.*, II, pag. 80, tabl. 186) pour une plante herbacée de l'Inde, à tige charnue; à feuilles opposées, lancéolées, d'un blanc d'argent luisant en dessous; à fleurs bleues violacées, en grappe terminale raccourcie, accompagnées de 3 bractées, et présentant un calice quinquéparti, à divisions aristées-acuminées, inégales; une corolle tubuleuse, à cinq lobes courts, obtus, un peu inégaux; 4 étamines didynames; un stigmate en entonnoir, à trois lobes subulés, étalés. L'espèce unique du genre est le *S. argentea*, Wall. (D. G.)

STAUROLITHE (σταυρός, croix; λίθος, pierre). — Werner et Lamétherie nomment ainsi la Staurotide, et Kirwan, l'Harmotome. (DEL.)

***STAURONEIS** (σταυρός, croix; νήος, de nacelle). BOT. CR. — (Phycées.) Genre de la tribu des Diatomées ou Bacillariées, établi par M. Ehrenberg aux dépens du genre *Navicula*. Ses caractères sont: Frustules naviculés, lisses, ayant sur les côtés un ombilic linéaire transversal. Effectivement, les frustules, vus sur le côté, présentent une sorte de croix formée par une dépression linéaire, transversale, remplaçant l'ombilic arrondi des *Navicula*, et coupant à angle droit le milieu de la strie ou nervure médiane. Ce genre renferme à peu près vingt espèces dont une des plus connues est le *S. Phœnicenteron* Ehrenberg. Elles vivent dans les eaux douces, en Europe et en Amérique. (BRÉB.)

***STAUROPHALLUS**. BOT. CR. — Genre de Champignons, de la famille des Gastéromycètes, créé par M. Montagne. M. Lévillé le rapporte à ses Basidiosporés-Ectobasides, tribu des Aséronnés, et, avec doute, à la section des Lysurés. (M.)

STAUROPHORA (σταυρός, croix; φορός, porteur). ACAL. — Genre de Méduses établi

par M. Brandt dans la famille des Bérénicides, pour une espèce de l'océan Pacifique septentrional (*St. Mertensii*), incomplètement observée par Mertens. Ce genre est caractérisé par l'absence de bouche, et par un grand nombre de bras ou suçoirs? disposés en deux séries alternes formant une croix à la face inférieure de l'ombrelle qui est convexe, et bordés de tentacules nombreux; elle est large de 8 centimètres, blanc-bleuâtre, un peu diaphane. M. Lesson, d'après M. Brandt, admet ce genre dans sa tribu des Bérénicides. (Duj.)

***STAUROPHRAGMA**. BOT. PH. — Genre de la famille des Scrophulariacées, tribu des Verbascées, formé par MM. Fischer et Meyer (*Ind. 9 Hort. petr.*, p. 90) pour une plante de la Natolie à laquelle ils ont donné le nom de *S. Natolicum*. Cette plante a le port d'un *Verbascum*, avec le calice quinquéparti, la corolle, les étamines et le style d'un *Celsia*. Sa capsule est cylindrique, indéhiscente, subquadriloculaire, polysperme, à quatre placentaires séparés, marginaux. (D. G.)

***STAUROPTÈRE**. *Stauroptera* (σταυρός, croix; πτερόν, aile, plume). BOT. CR. — (Phycées.) Genre établi par M. Ehrenberg dans la tribu des Diatomées ou Bacillariées, qui se distingue des *Navicula* par les stries qui sont sur le côté de la carapace, et dont les séries latérales sont interrompues sur une ligne transversale qui coupe à angle droit la ligne médiane longitudinale. Ce genre renferme environ vingt-cinq à trente espèces qui habitent les eaux douces. Plusieurs ont été trouvées à l'état fossile, principalement en Amérique. M. Kützing réunit ce genre aux *Stauroneis*. (BRÉB.)

***STAUROPUS** (σταυρός, croix; πούς, pied). INS. — Germar (*Bombyx*, II, 1813) a créé, sous la dénomination de *Stauropus*, un genre de Lépidoptères nocturnes de la tribu des Notodontides, correspondant au genre des *Harpyia* Oschs., et dont le *S. fagi* Linné, de l'Allemagne, est le type. (E. D.)

***STAUROSOME**. *Staurosoma* (σταυρός, croix, σῶμα, corps). CRUST. — M. Will (*in Archiv. zur Naturgeschichte par Erichson*, 1844) désigne, sous ce nom, un genre de l'ordre des Parasites qu'il figure à la pl. 10, fig. 1 à 9, dans le tome XIX de l'ouvrage ci-dessus cité. (H. L.)

* **STAUROSPERME.** *Staurospermum* (σταυρός, croix; σπέρμα, semence). BOT. CR. — (Phycées.) Genre créé par M. Kützing dans la tribu des Conjuguées ou Zygnémées, aux dépens des *Mougeotia* Ag., et qui a pour caractères : Des filaments simples, articulés, à endochrome allongé en lignes flexueuses; accouplement au point de contact de deux filaments géniculés, donnant lieu à un sporange tétragone ou cruciforme. Dans les *Mougeotia*, le sporange est ovoïde et placé dans le tube qui joint les deux courbures des filaments accouplés. Les Staurospermes, dont on ne connaît que peu d'espèces, vivent dans les eaux douces. L'espèce la plus remarquable est le *S. caerulecens* Kg. (*Conserva* Engl. Bot., *Læda capucina* Bory). On la trouve en Normandie et dans les Vosges. Elle présente des masses floconneuses, flottantes, d'un noir violacé, devenant bleuâtres par la dessiccation. (BRÉB.)

* **STAUROSPERMUM**, Thonning. BOT. PR. — Synonyme de *Mitracarpum*, Zucc., famille des Rubiacées-Cofféacées.

STAUROTIDE (de σταυρός, croix). MIN. — Synonyme : Schori cruciforme, Pierre de Croix et Croisette, Staurolithé. — Espèce de l'ordre des Silicates alumineux, cristallisant dans le système rhombique, et remarquable par la tendance que manifestent ses cristaux à se grouper deux à deux en croix ou par entrecroisement et pénétration apparente. Elle est toujours cristallisée et d'un brun rougeâtre ou grisâtre; elle est composée de 31 de Silice, de 51 d'Alumine et de 18 d'oxyde de Fer. Sa formule atomique n'est pas encore parfaitement connue, parce qu'on ignore à quel état se trouve le Fer dans la combinaison. Elle est infusible par elle-même au chalumeau, et inattaquable par les acides. Dureté: =7; densité: =3,5. Ses cristaux dérivent d'un prisme droit rhomboïdal de $129^{\circ} 20'$, dans lequel la hauteur est au côté de la base comme 4 est à 3. Ce prisme se clive très nettement dans le sens de la petite diagonale de la base.

Les cristaux de Staurotide sont tantôt simples et tantôt maclés. Les formes simples ne sont que le prisme fondamental, sans modification, ou bien légèrement tronqué, soit sur les arêtes longitudinales aiguës, soit sur les angles obtus de la base. Les cristaux maclés résultent du groupement

régulier de deux cristaux simples prismatiques. Ce groupement cruciforme a toujours lieu de manière que les prismes réunis paraissent se pénétrer mutuellement, et que leurs axes se croisent approximativement sous l'angle de 90° ou sous celui de 120° . De là les variétés qu'Haüy a appelées Staurotide croisée rectangulaire et Staurotide croisée obliquangle. En admettant, pour le prisme, les mesures indiquées ci-dessus, l'angle des axes diffère un peu des valeurs limites 90° ou 120° . Si l'on part, au contraire, des données un peu différentes auxquelles Haüy s'était arrêté, ces valeurs deviennent exactes, et la cristallisation de la Staurotide réalise ainsi deux lois de groupement des plus simples. De plus, les deux cristaux réunis se joignent par deux plans de jonction de forme hexagonale qui, dans la Staurotide rectangulaire, sont des hexagones réguliers, perpendiculaires entre eux et déterminables par une loi de décroissement des plus simples; tandis que, dans la Staurotide obliquangle, les deux hexagonales sont encore perpendiculaires entre eux, mais dissemblables, l'un étant régulier et l'autre irrégulier, et tous deux étant donnés par des lois différentes de décroissement.

On distingue deux variétés de couleur dans la Staurotide: le *Grenatite* qui est d'un brun rougeâtre, translucide, et rappelle le Grenat par son aspect; on la trouve au Saint-Gothard, dans un Micasciste; et la Staurotide commune ou *Croisette*, qui est opaque et d'un brun grisâtre, et affecte plus particulièrement la disposition cruciforme. Celle-ci se rencontre disséminée dans des Schistes argileux, principalement en France, dans le département du Finistère, près de Quimper et de Coray, et, en Espagne, à Saint-Jacques de Compostelle en Galice.

(DEL.)

* **STAUROTYPUS** (σταυροτύπος, portant une croix). REPT. — Genre de Reptiles de l'ordre des Chéloniens, famille des Elodites, sous-famille des Cryptodères, créé par Wagler (*Syst. Amphib.*, 1830) et adopté par MM. Duméril et Bibron (*Erpétologie générale*, II) qui leur assignent pour caractères: Tête subquadrangulaire, pyramidale, recouverte en avant d'une seule plaque fort mince; mâchoires plus ou moins crochues; des barbillons sous le menton; vingt-

trois écailles lombaires; sternum épais, cruciforme, mobile en avant, garni de huit à onze écailles: les axillaires et les inguinales contiguës, placées sur les sutures sternocostales; pattes antérieures à cinq ongles; les postérieures à quatre seulement.

Ce genre, assez voisin de celui des Émydes, ne se compose que de deux espèces: le *S. triporcatus* Wagler, qui vit au Mexique dans le fleuve Alvarado, et le *S. odoratus* Duméril et Bibron (*Testudo odorata* Latreille, Daudin; *Kinosternum odoratum* Bonaparte, Gray), qui est originaire de l'Amérique du Nord. Il vit dans les marais, ainsi que dans les courants d'eau bourbeuse, où il se nourrit de petits Poissons, de Vers, de Mollusques, etc., et il exhale, dit-on, une très forte odeur de musc. (E. D.)

STÉARINE. CHIM. — Voy. GRAISSE.

STÉASCHISTE. GÉOL. — Synonyme de *Talcite*. Voy. ce mot.

STÉATITE (στέαρ, lard). MIN. — Variété compacte de Talc hydraté, qui est grasse au toucher. C'est le *Speckstein* ou la *Pierre de lard* des Allemands. Voy. TALC. (DEL.)

STEATODA. ARACHN. — M. Sundéval (*Conspectus arachnidum*) désigne sous ce nom une nouvelle coupe générique de l'ordre des Aranéides et de la tribu des Araignées. C'est aux dépens du genre des *Theridion* (voy. ce mot) que cette coupe a été créée; elle renferme 4 ou 5 espèces dont le *Steatoda* (*Theridion*), *L. punctata* Sund., peut être considéré comme type. (H. L.)

***STEATODERUS** (στεατόω, engraisser; στείρα, cou). INS. — Genre de l'ordre des Coléoptères pentamères, famille des Serricornes, section des *Sternoxes* et tribu des *Élatérides*, attribué à Eschscholtz par Dejean (*Cat.*, 3^e éd., p. 106), qui y rapporte 5 espèces, dont 1 d'Europe, 3 d'Amérique (2 sont originaires des États-Unis, et 1 est propre au Chili), et 1 d'Asie (Java). Le type, le *S. ferruginus* F., se trouve quelquefois aux environs de Paris sur les Saules et les Hêtres. Latreille en a fait un *Ludius*. (C.)

***STEATORNIS.** OIS. — Nom générique donné par M. de Humboldt au Guacharo. Voy. ce mot. (Z. G.)

***STECHMANNIE.** *Stechmannia*. BOT. PH. — Genre de la famille des Composées, tribu des Cynarées, établi par De Candolle

(*Prodr.*, VI, pag. 343) pour un petit sous-arbrisseau du Liban, rameux, à plusieurs branches partant de très bas, tomenteuses-laineuses; à feuilles linéaires, entières, roulées en-dessous sur les bords; à capitules terminaux, homogames, pluriflores, munis d'un involucre cylindracé, formé d'écailles imbriquées; la corolle est régulière; les akènes portent une aigrette à plusieurs rangées de soies linéaires, plumeuses. L'espèce type est le *S. Stechlinæ*, DC. MM. Jaubert et Spach en ont récemment décrit une seconde qu'ils ont nommée *S. Ramosissima*. (L. G.)

***STEENHAMMERA.** BOT. PH. — Genre de la famille des Borraginées ou Aspérifoliées, proposé par M. Reichenbach, adopté par M. Endlicher (*Genera*, n^o 3760), et dont De Candolle (*Prodr.*, X, p. 87) fait un simple synonyme du genre *Mertensia*, Roth. (D. G.)

***STEFFENSIA.** BOT. PH. — Le genre proposé sous ce nom par M. Kunth (*Linnaea*, XIII, p. 609) rentre dans les *Artanthe*, Miquel. (D. G.)

***STEGANA** (στεγανός, couvert). INS. — Genre de l'ordre des Diptères, famille des Athéricères, tribu des Muscies et des Prophilides, créé par Meigne (*Syst. Besch.*, VI, 1830) et adopté par M. Macquart, qui lui assigne pour principaux caractères: palpes larges; ailes courbées, à nervure marginale atteignant le bord avant l'extrémité, etc. On en indique deux espèces (*S. nigra* Meig., et *S. hypolema*), propres à l'Allemagne. (E. D.)

STEGANIA. BOT. CR. — Ce genre proposé par M. Rob. Brown, dans la famille des Polypodiacées, est rapporté par M. Endlicher (*Genera*, n^o 624) comme synonyme aux *Blechnum*, Lin., section *Lomaria*.

***STEGANIA.** INS. — Genre de Lépidoptères, de la famille des Nocturnes, tribu des Phalénides, créé par M. Guénéé et adopté par Duponchel (*Catalogue méthodique des Lépidoptères d'Europe*, 1844) qui leur assigne pour caractères: Antennes des mâles plus ou moins pectinées; front lisse; palpes grêles et très courts; trompe assez longue; ailes pulvérulentes, les supérieures traversées par deux lignes très espacées, et les inférieures par une seule. Ce genre comprend trois espèces d'Europe dont le type est le *S. permurtaria* H. Dup., du midi de la France. (E. D.)

***STEGANOLOPHIA** (στεγανός, couverte; λόφος, aigrette). INS. — Genre de l'ordre des Lépidoptères, famille des Nocturnes, tribu des Géomètres, indiqué par M. Stephens (*Catalogue*, 1829). (E. D.)

STEGANOPE. OIS. — *Voy. STEGANOPUS*.

STEGANOPODES. OIS. — Famille établie par Illiger dans l'ordre des Palmipèdes et correspondant à celle des *Tolipalmes* de G. Cuvier. *Voy. TOLIPALMES*. (Z. G.)

***STEGANOPODES** (στεγανός, couvert; πούς, pied). REPT. — Groupe d'Elodites dans l'ordre des Chéloniens, indiqué par M. Wagler (*Syst. Amphib.*, 1830), et qui n'est pas adopté par MM. Duméril et Bibron. Ce genre est très voisin de celui des *Emys*. (*Voy. ce mot*.) (E. D.)

***STEGANOPTYCHA** (στεγανός, couvert; πτυχή, pli). INS. — M. Stephens (*Catalogue*, 1829) nomme ainsi un genre de Lépidoptères Nocturnes de la tribu des Pyralides, et comprenant des espèces étrangères à l'Europe. (E. D.)

***STEGANOPUS**. OIS. — Genre établi par Vieillot aux dépens des Phalaropes sur le *Phal. frenatus* Vieill., *Fimbriatus* Temm. (Z. G.)

***STEGANOTOMA** (στεγανός, couvert; τμήν, portion). MOLL. — Genre de Gastéropodes, du groupe des Cyclostomes, établi par M. Troschell (*in* Wieg., *Arch.*, 1837). (G. B.)

***STEGANOTROPIS**. BOT. PH. — Genre proposé par Lehmann, et rapporté comme synonyme au genre *Centrosema*, DC., famille des légumineuses-papilionacées, tribu des Phaséolées. (D. G.)

***STEGASMA**. BOT. CR. — Genre de Champignons, de la famille des Gastéromycètes, formé par M. Corda. M. Lévillé le range dans ses Basidiosporés-Ectobasides, tribu des Coniogastres, section des Physarés. (M.)

STEGASPIS (στέγω, couvrir; άπίς, bouclier). INS. — Genre de la famille des Membracides, de l'ordre des Hémiptères homoptères, établi par Germar (*Revue entomologique de Silbermann*, t. III) sur des espèces dont le prothorax foliacé offre un prolongement au dessus de la tête, etc. Nous citerons les *S. fronditia* (*Cicada fronditia* Lin.), de la Guiane; *S. squamigera* (*Cicada squamigera* Lin.), etc. (Bl.)

***STEGASTES** (στεγαστός, couvert), POISS.

— Genre de Squammipennes, du groupe des Chétodontes (Jenyns, *Voy. Beagl. Fish.*, IV, 1840). (G. B.)

STEGIA. BOT. PH. et CR. — Deux genres ont été successivement établis sous ce nom, l'un par Fries pour des Champignons de la famille des Pyrénomycètes, ou de la division des Thécasporés-Endothèques, tribu des Stégillés, selon la classification de M. Lévillé, synonyme de *Stegilla*, Rchb.; l'autre par Mœnch, dans la famille des Malvacées, tribu des Malvées, qui ne forme qu'une section des *Lavatera*. (D. G.)

***STEGILLA**. BOT. CR. — Genre formé par M. Reichenbach pour de petits Champignons épiphytes, de la famille des Pyrénomycètes, tribu des Phacidiacés de Fries, ou de la division des Thécasporés-Endothèques, tribu des Stégillés, d'après la classification de M. Lévillé. (M.)

STÉGILLÉS. BOT. CR. — Tribu de la division des *Thécasporés*. *Voy. MYCOLOGIE*, t. VIII, p. 489.

***STEGNOGRAMMA**. BOT. CR. — Genre formé par M. Blume, dans la famille des Fougères-Polypodiacées, pour une Fougère de Java, à rhizome rampant, à frondes pennées, portant des sores linéaires, sans indusies, placés sur le dos des veines. Cette plante avait été décrite d'abord, et figurée par le même auteur sous le nom de *Gymnogramme stegnoگرامme*. (M.)

***STEGNOSPERMA**. BOT. PH. (στεγνός, couvert; σπέρμα, graine). — Genre de la famille des Phytolaccacées, créé par M. Benth. (*Bota. of the voya. of the Sulphur*, pag. 17, tab. 12) pour un arbuste très rameux, glabre et glauque, de la côte occidentale de l'Amérique. Ce genre a de l'affinité avec les *Limnium*, mais il en est très distinct. Le *S. halimifolia*, Benth., son espèce unique, a des fleurs en grappes simples, terminales; 5 sépales; 5 pétales plus courts que le calice, orbiculaires, entiers; 10 étamines soudées en un petit anneau à leur base; un ovaire sessile, presque globuleux, uniloculaire, qui devient une capsule pentagonale, à 5 graines, ou moins, enveloppées chacune par un arille blanc. (D. G.)

***STEGOBOLE**. *Stegobolus* (στέγος, couverte; βάλλω, je jette). BOT. CR. — (Lichens.) Nous avons établi ce genre de la tribu des Endocarpées (*Lond. Journ. of Bot. Jan.*, p. 4

1845) sur un Lichen recueilli aux Philippines par M. Cuning. Il est voisin du *Thelotroma* (voy. ce mot) dont il se distingue aisément par la présence d'un opercule (*Epi-phragma*) caduc. Ce genre est comparable, d'un côté, à l'*Eustegia*; de l'autre, au *Lichenopsis*, appartenant tous deux à la classe des Champignons. (C. M.)

***STEGOCARPES.** *Stegocarpi* (στέγος, opercule; καρπός, fruit). BOT. CR.—(Mousses). M. Charles Müller nomme ainsi (*Synops. Musc.*, p. 37) les Mousses qui composent la troisième classe de la famille dont il publie en ce moment un *Synopsis*. Cette classe, la plus nombreuse, comprend toutes les espèces dont la capsule s'ouvre par un opercule caduc à la maturité des spores. Elle se subdivise en acrocarpes et en pleurocarpes. Voy. ces mots et MOUSSES. (C. M.)

***STÉGOCÉPHALE.** *Stegocephalus* (στέγος, toit; κεφαλή, tête). CRUST.—M. Kroyer (*in Tijdschrift voor Natuurlijke Geschiedenis*, 1842) désigne, sous ce nom, un petit genre de Crustacés qu'il place dans l'ordre des Amphipodes. (H. L.)

***STEGONOSPORIUM.** BOT. CR.—Genre de Champignons, de la famille des Gymnomycètes, formé par M. Corda. Dans la classification de M. Léveillé, il se rapporte à la division des Clinosporés-Ectoclines, tribu des Sarcopsidés, section des Mélanconiés. (M.)

STEGONOTUS. BOT. PH.—Genre établi par Cassini dans la famille des Composées, tribu des Cynarées, sous-tribu des Arctotidées, et rapporté par Lessing, De Candolle et Endlicher comme synonyme aux *Arctotis*.

***STEGOPTERUS** (στέγω, couvrir; πτερόν, aile). INS.—Genre de l'ordre des Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes et tribu des Scarabéides méliothiles, établi par Burmeister (*Hand buch der Entomology*) sur quatre espèces de l'Afrique méridionale, savoir: *S. tomentosus* Deg., *suturalis* G. P., *septus* Sch., et *obesus* Burm. (C.)

STEGOSIA. BOT. PH.—Synonyme de *Rottboellia*, famille des Graminées.

***STEGOSTOME.** *Stegostoma* (στέγος, toit; στόμα, bouche). POISS.—Genre de la famille des Sélaciens, du groupe des Squales (Müll. und H. *in Wiegman. Arch.*, I, 1837). (G. B.)

***STEINHEILIA.** (dédié à Steinheil). BOT. PH.—Genre créé par M. Decaisne (*Ann.*

des sc. nat., 2^e sér., IX, p. 339), dans la famille des Asclépiadées, pour une herbe vivace, d'Arabie, à feuilles incanes veinées avec élégance, remarquable par sa corolle campanulée, à 5 lobes aigus, dressés, portant à sa gorge cinq écailles qui ferment incomplètement le tube; ses anthères sont terminées par une membrane oblongue, appliquée sur le stigmate, et elles portent deux cornes noires et cartilagineuses. Cette plante est le *S. radians*, Dne, décrit primitivement comme un *Asclepias*, par Forskael. (D. G.)

***STEIRA** (στείρα, carène). INS.—Genre de l'ordre des Coléoptères hétéromères, famille des Mélasomes et tribu des Eurychorides, créé par Westwood et adopté par Hope (*Coleopterist's Manual*, III, p. 121). Ce genre a pour type la *S. costata* Sw., espèce originaire de l'Afrique australe. (C.)

***STEIRA** (στείρος, raide). MOLL.—Genre de Ptéropodes, du groupe des Hyales, établi par M. Eschscholtz (*in Oken's, Isis*, 1823). (G. B.)

***STEIRACTIS.** BOT. PH.—Genre formé par De Candolle (*Prodr.*, V, p. 345) dans la famille des Composées, tribu des Astéroïdées, pour le *Solidago arborescens*, Forst., grand arbrisseau de la Nouvelle-Zélande, à feuilles ovales-orbiculaires, glabres; dont les capitules paniculés, multiflores, rayonnés, sont entourés d'un involucre cylindracé, imbriqué, à écailles plurisériées, linéaires, et ont leur réceptacle nu; ses akènes sont cylindrés, pileux, et portent une aigrette de poils frangés. Cette espèce unique a été nommée par De Candolle *S. arborescens*. (D. G.)

STEIRASTOMA (στείρα, carène; στόμα, bouche). INS.—Genre de l'ordre des Coléoptères subpentamères, famille des Longicornes, tribu des Lamières, fondé par Serville (*Annales de la Société entomologique de France*, t. IV, p. 24) et adopté par Dejean (*Catalogue*, 3^e édition, p. 362). Ce genre renferme sept espèces de l'Amérique méridionale. On doit considérer, comme types, les *S. depressa* Lin. *brevis* Schr. (*depressa* Dej.) et *manuelata* Gr. Leur tête est large, tronquée, munie de larges mandibules tranchantes et relevées inférieurement; les tarses antérieurs des mâles sont larges et garnis de crins très touffus. (C)

***STEIRODISCUS** (στειρος, stérile; δίσκος, disque) BOT. PH. — Genre formé par Lessing, dans la famille des Composées, tribu des Sénécionidées, pour le *Cineraria capillacea*, Thunb., plante annuelle du cap de Bonne-Espérance, qui a reçu dès lors le nom de *S. capillaceus*, Less. Plus récemment, De Candolle a décrit une seconde espèce de ce genre, le *S. linearilobus*, DC. Ces plantes ont des fleurs jaunes en capitules solitaires, dont l'involucre est ventru, polyphylle, dont le rayon est formé d'environ 5 fleurs roulées en dehors et femelles, tandis que les fleurs du disque sont tubuleuses et mâles. (D. G.)

STEIRODON (στειρα, carène; δόντις, dent). INS. — Genre de la tribu des Locustiens, de l'ordre des Orthoptères, établi par M. Serville (*Revue méth. de l'ord. des Orth.*) sur des espèces de très grande taille, et cependant très peu différentes des *Phaneroptères*. Les Steirodons se distinguent de ces derniers par le prothorax, offrant un sillon transversal, et de chaque côté une carène plus ou moins denticulée. Le type est le *S. citrifolium* (*Gryllus citrifolius*, Lin.) de la Guyane. (Bl.)

***STEIROGLOSSA** (στειρος, stérile; γλῶσσα, langue). BOT. PH. — Genre créé par De Candolle (*Prodr.*, VI, p. 38), dans la famille des Composées, tribu des Sénécionidées, pour des plantes herbacées de la Nouvelle-Hollande, à feuilles pinnatifidées; leurs capitules multiflores, hétérogames, ont les fleurs du rayon bleues, ligulées, stériles, d'où est venu le nom du genre, tandis que celles du disque sont hermaphrodites et tubuleuses. Les akènes produites par celles-ci sont en pyramide renversée, glabre, à aigrette nulle ou courte. (D. G.)

***STEIROLÉPIDES**. REPT. — Groupe de Sauriens de la division des STELLIONS (*Voy.* ce mot) et dont le genre principal est celui des *Steirolepis*, d'après M. Fitzinger (*Syst. Rept.*, 1843). (E. D.)

***STEIROLEPIS** (στειρα, carène; λεπίς, écaille). REPT. — Genre de Sauriens formé par M. Fitzinger (*Syst. Rept.*, 1843) aux dépens des STELLIONS, et qui n'est pas adopté par MM. Duméril et Bibron (*Erpétologie générale*, IV, 1837, dans les *Suites à Buffon*, de Roret). (E. D.)

***STEIRONEMA** (στειρος, stérile; νημα, filet). BOT. PH. — Rafinesque avait formé sous ce nom un genre de la famille des Primulacées, dans lequel rentraient les *Lysimachia ciliata*, L. hybrida, L. nummularia, etc., et qu'il caractérisait par un calice et une corolle 4-6-partis, surtout par 4-6 étamines égales, alternant avec autant de filets stériles; mais ces caractères sont ou inconstants ou insuffisants, et, par suite, ce genre ne forme qu'un synonyme des *Lysimachia*, section *Lysimastrum*, Duby. (D. G.)

***STEIRONOTUS** (στειρα, carène; νότος, dos). REPT. — M. Fitzinger (*Syst. Rept.*, 1843) indique, sous cette dénomination, un genre de Sauriens créé aux dépens des STELLIONS et que MM. Duméril et Bibron (*Suites à Buffon*, de Roret: *Erpétologie générale*, IV, 1837) n'adoptent pas. (E. D.)

***STEIROPHIS** (στειρα, carène; φεις, serpent). REPT. — L'un des nombreux genres formés par M. Fitzinger (*Syst. Rept.*, 1843) aux dépens du grand genre COULEUVRE. *Voy.* ce mot. (E. D.)

***STELECHOSPERMUM** (στελεχος, tronc, tige; σπέρμα, graine; à cause de la graine pédiculée). BOT. PH. — Genre formé par M. Blume (*Fl. Javae*, *Dipteroc.* pag. 7), pour le *Vateria flexuosa*, Lour., grand arbre de la Cochinchine, à bois rouge, dur et pesant; à feuilles alternes, lancéolées, glabres; à petites fleurs blanches, en grappes; ses principaux caractères sont: un calice quinquéfide, persistant; 5 pétales connivents; des étamines nombreuses, dont les anthères sont presque arrondies; un style surmonté de 3 stigmates réfléchis; une capsule uniloculaire, à trois lobes et 3 valves, renfermant une graine pédiculée et munie d'un arille. L'espèce unique est le *S. flexuosum*, Bl. La place de ce genre est incertaine; M. Blume pense qu'il rentre dans la tribu des Calophyllées, famille des Clusiacées. M. Endlicher le met parmi les genres incertains, à la suite de cette famille, en exprimant le doute que ce soit là sa place. (D. G.)

STELIDE. *Stelis*. INS. — Genre de la tribu des Apiens, groupe des Philérites, de l'ordre des Hyménoptères, indiqué par Panzer (*Fauna german.*) et adopté par tous les entomologistes. Les Stélides se reconnaissent surtout à des palpes maxillaires de deux articles, à un écusson mutique, à des tarses

dont le premier article est fort grand, à un abdomen court, un peu aminci vers le bout, etc. On connaît un petit nombre d'espèces de ce genre. Le type est le *S. aterrima* Panz., qui n'est pas rare dans notre pays. Ces Insectes ont beaucoup de l'aspect extérieur des Mégachiles, et c'est surtout dans les nids d'espèces de ce groupe qu'ils déposent leurs œufs. Voy. MELLIFÈRES et NOMADIDES.

(Bl.)

STÉLIDE. *Stelis*. BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidées, sous-ordre des Malaxidées, formé par Schwartz pour des plantes épiphytes de l'Amérique tropicale, décrites antérieurement comme des *Epidendrum* par Linné et Jacquin, et qui ont le port des *Pleurothallis*. Les folioles externes de leur périanthe sont conniventes en globe, les intérieures restant très petites, et le labelle est semblable aux premières et de même longueur : leur colonne est très courte; leur anthère uniloculaire renferme deux masses polliniques céracées, ovales.

(D. G.)

***STELIDOTA** (στῆλη, colonne; ὄδιος, propre). INS. — Genre de l'ordre des Coléoptères pentamères, famille des Clavicornes, et tribu des Nitidulaires, fondé par Erichson (*Zeitschrift für die Entomologie von Gem.*, t. IV, 1843, p. 300). Ce genre renferme 7 espèces; 5 sont propres à l'Amérique et 2 à l'Afrique (Madagascar); parmi ces espèces sont les *S. geminata*, Say, *Strigosa*, Sch., *didyma* et *orphana*, Kl. Elles ont pour caractères : sillons antennaires fléchissant à l'entour des yeux; mandibules bidentées au sommet; palpes labiaux renflés; tarsi dilatés. (C.)

STELIS. BOT. PH. — Voy. STÉLIDE.

STELLA (*stella*, étoile). MOLL. — Klein proposa ce nom générique, sans le faire adopter, pour une espèce de Turbo dont la spire est garnie de cinq ou six côtes rayonnantes, aboutissant à autant de tubercules saillants (Klein, *Tent. Meth. Ostr.*).

(G. B.)

***STELLA** (*stella*, étoile). ÉCRIX. — Nom générique sous lequel Link a décrit plusieurs espèces des grands genres *Asterias* et *Ophiura* (Link, *De Stel. mar.*, 1733). (G. B.)

STELLAIRE, *Stellaria* (de *stella* étoile). BOT. PH. — Genre important de la famille des Caryophyllées, tribu des Alsiniées, de la décadrie-trigynie dans le système de Linné.

Les plantes qui le forment sont des herbes disséminées sur une grande portion de la surface de la terre, fréquemment diffuses, quelquefois grimpantes, lisses ou rarement scabres; leurs feuilles, opposées, sont pétiolées ou sessiles; leurs fleurs, disposées en cymes diversement modifiées, sont presque toujours pentamères et présentent les caractères suivants : Calice quadri-quinquéparti, à segments herbacés; corolle à quatre-cinq pétales bifides ou bipartis; huit-dix étamines, rarement moins, toutes fertiles; ovaire sessile, uniloculaire à l'état adulte, surmonté de trois styles filiformes, stigmatifères sur leur côté interne et à leur extrémité. Le fruit, qui succède à ces fleurs, est une capsule globuleuse, ovoïde ou oblongue, qui s'ouvre à la maturité en un nombre de valves double de celui des styles. — Le genre Stellaire est divisé par M. Fenzl, dans le *Genera* de M. Endlicher, n° 5240, en quatre sous-genres dont voici les noms : *Schizolechium* Fenzl, *Eustellaria* Fenzl, *Leucostemma* Benth., *Adenonema* Bunge. Le premier, le troisième et le quatrième de ces sous-genres ne comprennent que des espèces exotiques; c'est donc uniquement au deuxième qu'appartiennent nos espèces indigènes au nombre de six, d'après la *Flore de France* de MM. Grenier et Godron. Parmi celles-ci, nous prendrons pour exemples : 1° La STELLAIRE DES BOIS, *Stellaria nemorum* Linn., jolie espèce qui croît dans les bois, dans les lieux frais des Vosges, des Alpes, des Pyrénées, du Languedoc et de l'Auvergne, facilement reconnaissable à ses feuilles inférieures qui sont cordiformes, pétiolées, tandis que les supérieures sont lancéolées et presque sessiles. 2° La STELLAIRE HOLOSTÉE, *Stellaria holostea* Linn., ainsi nommée par antiphrase, « car, dit Rabelais, herbe n'est en nature » plus fragile et plus tendre. » Elle est extrêmement abondante dans les haies et les bois qu'elle orne de ses grandes fleurs blanches, dans les mois d'avril et de mai. Sa tige, grêle et allongée, est marquée d'angles aigus, très cassante. Ses feuilles sont sessiles et connées, linéaires-lancéolées, raides, scabres sur les bords et sur la côte médiane; ses fleurs sont portées sur de larges pédoncules grêles, et leurs pétales, fendus jusque vers le milieu de leur longueur, sont une ou deux fois plus longs que le calice. L'une

des plantes les plus vulgaires de nos contrées est la STELLAIRE MOYENNE, *Stellaria media* Vill. (*Alsine media* Linn.), très connue sous les noms vulgaires de *Morgeline*, *Mouron blanc*, *Mouron des petits Oiseaux*. Elle abonde dans les cours et le long des murs, des chemins, des ruisseaux et des fossés, dans les lieux cultivés, etc., où on la trouve en fleur pendant presque toute l'année. (P. D.)

*STELLARIA. ÉCHIN. — Genre d'Astérides proposé, en 1834, par M. Nardo, et ayant pour type l'*Asterias aranciaca*. Ce genre est rentré plus tard dans le genre *Asterias* de M. Agassiz, et plus récemment dans le genre *Astropecten*, de MM. Müller et Trochel. Voy. ASTÉRIE. (DUJ.)

STELLARIA. OIS. — Voy. STELLERA.

STELLARIA. BOT. PH. — Voy. STELLAIRE.

*STELLARINÉES. *Stellarineæ*. BOT. — Une des tribus que M. Fenzl, et, d'après lui, M. Endlicher, a établie parmi les Caryophyllées. Elle a pour type le genre *Stellaria*, pour caractères 2-3 styles, et une capsule se séparant en un nombre double de valves entières ou bifides au sommet; et fait partie de la division que nous avons désignée, comme simple tribu, sous le nom d'Alsiniées. Voy. CARYOPHYLLÉES. (AD. J.)

*STELLASTER. ÉCHIN. — Genre d'Astérides établi par MM. J. Müller et Trochel, pour des Astéries ayant deux rangées de tentacules dans les sillons ambulacraires; le type de ce genre est le *Stellaster Childreni*. (DUJ.)

*STELLATÈ. BOT. PH. — Ce nom latin, qui se traduit en français par *Plantes étoilées*, est celui d'une tribu des Rubiacées-Cofféacées (voy. ce mot), qu'on nomme aussi Galiées. Il a pour étymologie la disposition des feuilles verticillées et étroites, comme les rayons d'une étoile. (AD. J.)

STELLÈRE. *Rytina*. MAM. — Genre de Mammifères de l'ordre des Cétacés, famille des Herbivores, créé par G. Cuvier (*Ann. Mus. d'hist. nat.*, XIII, 1809, et *Règ. anim.*, 1817) sous la dénomination française de STELLÈRE, et auquel Illiger (*Prodr. syst. Mam. et Av.*, 1811) a appliqué le nom latin de *Rytina*. Les principaux caractères des Stellères sont les suivants : Système dentaire ne se composant que de quatre molaires disposées de manière qu'il n'y en a

qu'une de chaque côté et à chaque mâchoire; ces dents ayant leur couronne aplatie et sillonnée, sur la surface, de lames d'émail formant des zigzags ou des chevrons brisés; leur nature étant plutôt cornée qu'osseuse; leurs racines étant nulles; chaque dent n'est, par conséquent, pas implantée dans l'alvéole, mais seulement attachée sur l'os de la mâchoire par une infinité de petits vaisseaux et de nerfs. Le corps des Stellères est renflé au milieu, et diminue insensiblement jusque vers la nageoire caudale; la peau est sans poils, et revêtue d'un épiderme très solide et fort épais, composé de fibres ou de petits tubes cornés très rapprochés les uns des autres; la tête est obtuse; le cou n'est pas distinct; il n'y a pas d'oreille externe ni de trou auditif apparent; les lèvres semblent être divisées chacune en deux bourrelets arrondis et saillants; les yeux sont munis d'une membrane cartilagineuse en forme de crête, qui peut les couvrir, et forme comme une troisième paupière à l'angle interne de l'orbite; les narines sont placées vers l'extrémité du museau; les extrémités antérieures, transformées en nageoires, sont entières, sans apparence d'ongle, comme chez les Lamantins, où elles sont terminées par une callosité ayant l'aspect d'un ongle; la nageoire caudale est de nature cornée: elle est horizontale, très large, peu longue, en forme de croissant, et terminée de chaque côté par une grande pointe. Il y a deux mamelles pectorales; l'estomac est simple; les intestins sont très longs; le cœcum est énorme, et le colon, très vaste, est divisé en grandes boursouflures.

On ne connaît qu'une espèce de ce genre; c'est :

Le STELLÈRE, *Rytina borealis* Illiger; *Stellerus borealis* G. Cuvier, A. - G. Desm.; *Manatus Steller*; *Trichecus manatus* Var. *borealis* Lin., Gm. *Trichecus borealis* Shaw. — Steller (*Act. Petrop. Nov. Comm.*, II, 1751, et Traduction in Fr. Cuv., *Cétacés des suites à Buffon*, 1836) est le premier, et, jusqu'ici, le seul naturaliste, qui nous ait donné des détails anatomiques, zoologiques et d'histoire naturelle sur cet animal. D'après lui le Stellère, qu'il regardait comme une espèce de Lamantin, a une longueur d'environ 3 mètres 1/2 à 4 mètres, et son

poids atteint jusqu'à 3,300 kilogr. Sa peau est noire, très épaisse, rude, et présente des inégalités très marquées; il a des moustaches blanches et longues de 4 à 5 pouces.

Les Stellères habitent les mers qui baignent la presque île du Kamtschatka; on les trouve en abondance dans les baies de la côte nord de l'Amérique, et aux environs des îles Kurides et Aléoutiennes. Othon Fabricius assure même avoir rencontré un crâne de ce Cétacé sur les côtes du Groënland. C'est principalement auprès des embouchures des fleuves qu'on trouve les Stellères, en troupes de trois ou quatre individus. Ils s'accouplent au printemps et en automne; la femelle met bas un seul petit. Leur voix ressemble, dit-on, au mugissement des Bœufs. Ils se nourrissent de plantes marines, telles que de Fucus, et d'Aloès. Leur naturel n'est pas farouche; aussi se laissent-ils facilement approcher par les hommes. Les habitants du Kamtschatka font la chasse aux Stellères. Ils se nourrissent de leur chair, qu'on dit succulente, quoique difficile à cuire et un peu coriace; ils se servent également de leur graisse, qui est abondante, et qui, chez les jeunes, est bonne à manger et a le même goût que le lard. Enfin les Tartares Tschutchis construisent, avec la peau de ces Cétacés, de grands canaux d'une seule pièce, qui tiennent assez bien la mer. (E. D.)

STELLÈRE. *Stellera*. BOT. PH. — Linné avait établi sous ce nom un genre de la famille des Daphnoïdées, dont l'espèce type, le *S. passerina*, Lin., est une plante annuelle assez commune dans les champs de presque toute la France. Mais ce groupe générique est confondu par les botanistes modernes avec les *Passerina*, Lin.

Récemment M. Turczaninow a créé sous ce même nom (*Bull. soc. Mosc.*, 1840, pag. 167) un nouveau genre, dans la famille des Gentianées, pour une plante annuelle de Sibérie, décrite d'abord par Pallas sous le nom de *Swertia tetrapetala*. Ce nouveau genre est caractérisé par un calice 4-parti: une corolle rotacée, quadripartite, sans couronne, dont les segments sont creusés, au milieu, d'une fossette glandulifère, frangée sur les côtés; 4 étamines; un ovaire uniloculaire, surmonté de deux stigmates sessiles, non décurrents, qui devient une

capsule bivalve, septicide. L'espèce type du genre a reçu le nom de *Stellera cyanea*, Turcz. (D. G.)

***STELLERIA.** ois. — Genre établi par le prince Ch. Bonaparte, dans la famille des Canards (*Anatidæ*), sur l'*Anas Stelleri* de Pallas. (Z. G.)

STELLÉRIDES. *Stelleridea* (*stella*, étoile). ÉCHIN. — Lamarck a désigné sous ce nom la section des Echinodermes renfermant les animaux que Linné réunissait dans son grand genre *Asterias*, et qui ont reçu, dans presque toutes les langues, des noms correspondant à ceux d'*Étoiles de mer* (*Stellæ marinæ*). Dans cette famille, Lamarck comprenait les quatre genres *Comatule*, *Euryale*, *Ophiure* et *Astérie* (*Hist. des An. s. vert.*, t. II, p. 527).

Adoptant le nom de cette division naturelle, M. de Blainville en a fait le troisième ordre de ses Actinozoaires Cirrherodermes, qui correspond aussi presque exactement au genre *Asterias* de Linné, mais qui comprend, en outre, les *Encrines* (Blainv., *Man. Act.*, p. 233). La caractéristique de cet ordre repose principalement sur la forme générale étoilée; le corps étant composé d'une partie centrale et de rayons allongés et mobiles, ordinairement au nombre de cinq, tantôt entiers, tantôt ramifiés. La bouche est ordinairement au centre. M. de Blainville divise cet ordre en trois familles:

I fam. Corps stelliforme: **ASTÉRIDES**, *Asteridea*. — Genre *Astérie*, subdivisé en *Oreillers*, *Palmastéries*, *Platastéries*, *Pentastéries* et *Solastéries*.

II fam. Corps disciforme: **ASTÉROPHYDES**, *Asterophydea*. — Genres *Ophiure* et *Euryale*.

III fam. Corps cupuliforme: **ASTÉRENCRINIENS**, *Asterecriniidea*.

1^{re} sect. Astérencriniens libres: genre *Comatule*.

2^e sect. Astérencriniens fixés: genres *Enocrine*, *Phytocrine*, *Pentacrine*, *Apiocrinite*, *Poléocrinite*, *Cyathocrinite*, *Actinocrinite*, *Rhodocrinite*, *Platycrinite*, *Carpocrinite*, *Marsupite*, *Pentremite*.

Les Stellérides se trouvent dans toutes les mers, et généralement sur les rivages, mais en plus grand nombre cependant dans les mers des pays chauds.

D'autres auteurs, et M. Pictet entre autres, divisent l'ordre des *Stellérides* en deux

familles, celle des Astérides et celle des Crinoïdes, subdivisées de la manière suivante :

I fam. ASTÉRIDES, comprenant trois tribus.

1° Astérides proprement dites, à rayons simples, creusés d'un sillon à leur face inférieure, et renfermant les genres *Astérie*, *Cœlaster*, *Comptonia*, *Goniaster* (Platastérie de M. de Blainville), *Pleuraster*, *Stellonia* (Uraster Ag. ; Pentastérie et Solastérie Bl.).

2° Ophiurides, à rayons simples, dépourvus de sillons à leur face inférieure, et renfermant les genres : *Ophiure*, *Ophiurelle*, *Acroura*, *Aspidura*.

3° Euryalides, à rayons ramifiés, renfermant les genres : *Tricaster* et *Euryale*.

II fam. CRINOÏDES, subdivisées en trois sous-familles :

I. CRINOÏDES LIBRES, formant une seule tribu, celle des Comatulides, qui comprend les genres : *Comatula*, *Comatarella*, *Comaster*, *Pterocoma*, *Saccosoma*, *Marsupites*, *Glenotremites*, *Ganymeda*, *Solacrinus*, *Gnathocrinites*, *Astracrinites*, *Aporocrinites*, *Actinometra*.

II. CRINOÏDES FIXÉES, DÉPOURVUES DE BRAS, formant trois tribus :

1° Échinocrinides, comprenant les genres : *Echinocrinus* et *Ichthyocrinus*.

2° Astrocrinides, comprenant les genres : *Pentremites*, *Nucleocrinus*, *Orbitremites*, *Sycocrinites*.

3° Cystidées, comprenant les genres : *Sphæronites*, *Caryocystites*, *Hemicosmites*, *Sycocystites*, *Cryptocrinites*.

III. CRINOÏDES FIXÉES, MUNIES DE BRAS, subdivisées provisoirement par M. Pictet, en

1° Caryocrinidées, formées du seul genre *Caryocrinus*.

2° Actinocrinidées, comprenant les genres : *Rhodocrinus*, *Gilbertocrinus*, *Actinocrinus*, *Melocrinus*, *Scyphocrinus*, *Cyathocrinus*, *Platycrinus*, et quelques autres mal définis.

3° Potériocrinides, renfermant les genres : *Potériocrinus*, *Isocrinus*, *Symbathocrinus*.

4° Pentacrinides, renfermant les genres, *Pentacrinus*, *Cladocrinus*.

5° Apiocrinidées, renfermant les genres : *Guettardocrinus*, *Apiocrinus*, *Millerocrinus*, *Bourguetocrinus*, *Encrinus*, *Eugeniocrinus*.

6° Holopidées, formées du seul genre *Holopus*.

En dehors de ces classifications, il existe encore un certain nombre de genres de Crinoïdes dont les rapports ne sont pas suffisamment connus. La science attend des études nouvelles, et des monographies de la valeur de celles de M. d'Orbigny, pour combler les lacunes. (E. BA.)

STELLERUS. MAM. — Voy. STELLÈRE.

STELLIO. REPT. — Voy. STELLION.

:
,
,
en
re

l-
o-
o-
al

l-
o-

,

:
,
i-

re

e
i-
i-
es
e
r





